Défense National
nationale Defence

B-GL-300-002/FP-001

FORCE TERRESTRE

VOLUME 2

DOCTRINE TACTIQUE DE LA FORCE TERRESTRE

(FRANÇAIS)

Issued on Authority of the Chief of the Defence Staff
Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

Canada

104-03612/

Défense National
nationale Defence

B-GL-300-002/FP-001

FORCE TERRESTRE

VOLUME 2

DOCTRINE TACTIQUE DE LA FORCE TERRESTRE

(FRANÇAIS)

Issued on Authority of the Chief of the Defence Staff
Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

BPR: Directeur – Doctrine de l'Armée de terre (DDAT) 1997-09-02

Canada

LISTE DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages les plus récemment modifiées; disposer de celles qu'elles remplacent conformément aux ordonnances applicables.

NOTE

Dans un page modifiée, la partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale dans la marge. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication des pages originales et des pages modifiées sont les suivantes :

Page originale	0	1997-09-02

Un zéro dans la colonne des modificatifs indique une page originale. La présente publication comprend 201 pages réparties de la façon suivante:

N° de page	N° du modif.	N° de page	N° du modif.
Page-titre	0	4-1 à 4-24	0
A	0	5-1 à 5-10	0
i à viii	0	6-1 à 6-26	0
1-1 à 1-26	0	7-1 à 7-18	0
2-1 à 2-12	0	8-1 à 8-56	0
3-1 à 3-18	0		

Personne-ressource :Directeur – Doctrine de l'Armée de terre (DDAT)

© **1997 DND/MDN Canada**

AVANT-PROPOS

1. La PFC 300-2, Doctrine tactique de la Force terrestre, a été rédigée dans le but de guider les commandants et leurs états-majors dans le domaine de l'utilisation tactique des formations au combat.

2. Les pratiques décrites dans la PFC 300-2 sont conformes aux principes énoncés dans la PFC 300, L'Armée de terre canadienne, et dans la PFC 300-1, Conduite des opérations terrestres – Doctrine opérationnelle de l'Armée de terre canadienne. Toutefois, alors que ces publications clés concernent l'aspect « théorique », la PFC 300-2 s'adresse aux commandants de formations, au niveau tactique, et renferme des conseils en matière de conduite des opérations. Comme la doctrine canadienne est harmonisée avec celle de l'OTAN, la PFC 300-2 doit être lue concomitamment avec les publications OTAN ATP-35(B), Doctrine tactique des forces terrestres, et ATP-27(B), Opérations d'appui aérien offensif.

3. Le présent manuel est axé sur l'aspect tactique d'un conflit et il porte sur la planification et l'exécution des batailles et des engagements en cours ainsi que sur la planification des batailles et des engagements devant avoir lieu dans l'avenir immédiat. Au niveau tactique, le commandement est étudie dans la PFC 300-3, Commandement, tout comme les processus connexes du commandement, à savoir la planification des opérations, la préparation du renseignement du champ de bataille, l'identification des objectifs, le contrôle du terrain et sa reconstitution.

4. Les forces terrestres opèrent rarement de façon isolée; par conséquent, les commandants doivent planifier dans le contexte d'opérations interarmées. La planification détaillée d'opérations interarmées se fait normalement au niveau du corps et aux niveaux supérieurs, mais les quartiers généraux divisionnaires et ceux des brigades doivent tenir compte de facteurs comme l'appui aérien offensif et le contrôle de l'espace aérien dans le cadre du processus de planification.

5. Il est probable qu'une formation canadienne fera partie d'une force combinée et interarmées. Une brigade ou une division peuvent difficilement opérer efficacement sans les ressources que l'on trouve habituellement au niveau du corps et aux niveaux supérieurs.

REGISTRE DES MODIFICATIFS

Liste des modificatifs		Date d'insertion	Signature
Mod. Numèro	Date		

PAGE LAISSÉE INTENTIONNELLEMENT EN BLANC

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

CHAPITRE 1 - LA BASE DE LA DOCTRINE TACTIQUE

Le sprectre d'intensité des conflits 1-1
Introduction 1-1
Le spectre d'intensité 1-1
Le continuum des opérations 1-2
Le recours à la force militaire 1-3
Disponibilité militaire 1-3
Résumé 1-3
L'environnement opérationnel
Les principes de guerre 1-4
La guerre de mouvement 1-7
Puissance de combat 1-11
La structure du champ de bataille 1-12
Organisation tactique du champ de bataille 1-13
Opérations de guerre 1-16
Opérations interarmées 1-19
Opérations particulières - opérations aéromobiles 1-22
Opérations particulières - opérations aéroportées 1-23
Opérations particulières - opérations amphibies 1-23
Opérations particulières - opérations par des forces encerclées 1-24
Opérations dans des environnements particuliers 1-25
Opérations combinées 1-25

CHAPITRE 2 - PUISSANCE DE COMBAT

Les formations et leurs capacités 2-1
Puissance de combat 2-4

CHAPITRE 3 - OPÉRATIONS OFFENSIVES

Objet 3-1
Principes de guerre et notions élémentaires 3-2
Types d'actions offensives 3-5
L'attaque 3-8
Préparatifs 3-11
Assaut 3-13
Consolidation 3-14
Mesures de contrôle 3-15

TABLE DES MATIÈRES (suite)

PAGE

CHAPITRE 4 - OPÉRATIONS DÉFENSIVES

Objet 4-1
Principes et notions élémentaires 4-2
Formes d'opérations défensives 4-8
Conduite des opérations défensives 4-9
Résumé 4-23

CHAPITRE 5 - MANOEUVRES RETARDATRICES

Objet 5-1
Principes et notions élémentaires 5-2
Conduite - considérations générales 5-4
Concept 5-6
Exécution de la manoeuvre retardatrice 5-7
Résumé 5-10

CHAPITRE 6 - PHASES TRANSITOIRES

Généralités 6-1
Marche à l'ennemi 6-2
Combat de rencontre 6-6
Jonction 6-8
Désengagement 6-10
Relève 6-14

CHAPITRE 7 - OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Généralités 7-1
Opérations aéromobiles 7-1
Opérations aéroportées 7-5
Opérations amphibies 7-10
Opérations par des forces encerclées 7-13

CHAPITRE 8 - OPÉRATIONS DANS DES ENVIRONNEMENTS PARTICULIERS

DÉFENSE NUCLÉAIRE, BIOLOGIQUE ET CHIMIQUE 8-1
Introduction 8-1
Environnement nucléaire, biologique et chimique potentiel 8-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

PAGE

Notions élémentaires - défense nucléaire, biologique et chimique 8-3
Facteurs à considérer 8-3
Évitement du danger 8-4
Protection 8-9
Contrôle de contamination 8-10
Services de santé 8-12
Points à considérer - soutien au combat 8-13
Protection de la zone arrière 8-14
Résumé 8-14
Opérations dans les zones bâties 8-15
Opérations en terrain montagneux 8-28
Opérations en forêt 8-35
Opérations dans l'arctique et par temps froid 8-42
Opérations dans le désert et par temps très chaud 8-50

LISTE DES FIGURES

Figure 1-1 Projection du continuum des opérations sur le spectre d'intensité des conflits 1-2
Figure 2-1 Puissance de combat 2-5

PAGE LAISSÉE INTENTIONNELLEMENT EN BLANC

CHAPITRE 1

LA BASE DE LA DOCTRINE TACTIQUE

« Le summum de l'excellence consiste à briser la résistance de l'ennemi sans avoir à combattre »

...Sun Tzu

LE SPECTRE D'INTENSITÉ DES CONFLITS

INTRODUCTION

1. La PFC 300, L'Armée de terre canadienne, a défini un spectre d'intensité des conflits afin de décrire les diverses relations pouvant exister entre des nations et des groupes, de même qu'un continuum des opérations pour décrire la plage des réponses militaires en temps de paix comme en cas de conflit (y compris en temps de guerre). Les éléments clés de la nature d'un conflit sont énoncés dans la PFC 300-1, Conduite des opérations terrestres - Doctrine opérationnelle de l'Armée de terre canadienne, à l'intention de l'Armée de terre canadienne et ces éléments sont repris dans le présent document. Ce manuel constitue la base de l'étude de la doctrine tactique.

LE SPECTRE D'INTENSITÉ

2. Les relations entre différents peuples peuvent être pacifiques ou, au contraire, être marquées par des conflits. Il y a une situation de paix entre des groupes, des peuples ou des états lorsqu'aucune violence ni menace de violence n'est observée. Il y a conflit lorsque la violence est manifeste ou appréhendée. L'essence d'un conflit réside dans le choc violent entre deux volontés

TABLE DES MATIÈRES

LE SPECTRE D'INTENSITÉ
- Introduction
- Le spectre d'instensité
- Le continuum des opérations
- Le recours à la force militaire
- Disponibilité militaire

L'ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL
- Les principes de guerre
- La guerre de mouvement
- La puissance de combat
- La structure du champ de bataille
- L'organisation tactique du champ de bataille

LES OPÉRATIONS DE GUERRE
- Généralités
- Opérations offensives
- Opérations défensives
- Manoeuvres retardatrices
- Phases transitoires

OPÉRATIONS INTERARMÉES

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES
- Opérations aéromobiles
- Opérations aéroportées
- Opérations amphibies
- Opérations par des forces encerclées

OPÉRATIONS DANS DES ENVIRONNEMENTS PARTICULIERS

OPÉRATIONS COMBINÉES

hostiles, indépendantes et irréconciliables, chaque volonté tentant de s'imposer. L'objet d'un conflit est donc d'imposer sa volonté à l'ennemi. Pour y parvenir, il faut bien coordonner l'utilisation des divers instruments de projection de la puissance nationale, soit la diplomatie, l'économie et la politique, de même que le recours à la violence ou la menace de recourir à la violence (moyens militaires). Lorsqu'il est impossible de ramener la paix ou de faire en sorte que la paix se maintienne, la seule solution peut être de s'en remettre aux armes. Il est donc évident que la guerre est essentiellement un volet d'un conflit; il ne s'agit pas d'un événement isolé. Comme la distinction entre la paix et les conflits est parfois difficile à établir, il en va de même de la distinction entre les différentes formes de guerre; en effet, un conflit peut comprendre une période de guerre, puis se poursuivre autrement.

LE CONTINUUM DES OPÉRATIONS

3. En temps de paix et en cas de conflit, l'armée de terre désigne ses opérations comme des opérations autres que la guerre. En temps de paix, le rôle des militaires est de venir en aide aux autorités civiles, tant au pays qu'à l'étranger, d'assurer la dissuasion et, enfin, de s'entraîner en vue d'opérations. En cas de conflit autre que la guerre, le gouvernement peut faire appel à l'armée de terre pour que celle-ci exécute des opérations visant à appuyer les efforts globaux pour mettre un terme à un conflit.

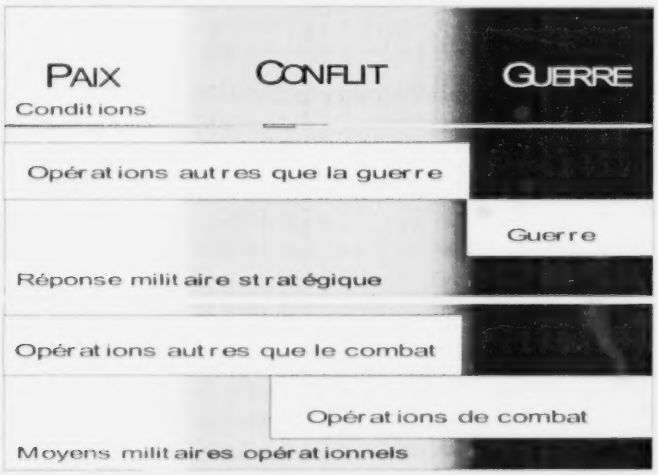

Figure 1-1 Projection du continuum des opérations sur le spectre d'intensité des conflits

LE RECOURS À LA FORCE MILITAIRE

4. Comme le précise la PFC 300-1, les forces militaires peuvent participer à un conflit, peu importe son importance. Le type et l'importance des forces utilisées doivent être compatibles avec la nature et les paramètres du conflit ainsi qu'avec les objectifs recherchés. La stratégie, l'organisation, la doctrine et l'armement d'une force militaire doivent être assez souples pour permettre à cette force de bien servir les intérêts nationaux, quelle que soit la situation. Les restrictions quant au degré de force à employer ne doivent aucunement réduire la vigueur avec laquelle les opérations sont menées. Les forces militaires sont en mesure d'assurer l'atteinte des objectifs nationaux en :

a. s'engageant dans la guerre;

b. décourageant toute forme d'agression;

c. assurant le maintien de la paix;

d. conduisant des opérations de sécurité intérieure;

e. participant à l'édification d'une nation, au pays comme à l'étranger.

DISPONIBILITÉ MILITAIRE

5. La PFC 300-1 indique aussi que la capacité opérationnelle exige que les forces atteignent et conservent un degré élevé d'entraînement. Les forces constituées doivent disposer d'armes et de matériel modernes. Les plans de mobilisation doivent être tenus à jour et pouvoir être rapidement mis en vigueur. Les commandants doivent régulièrement évaluer le degré de préparation de leurs forces et l'améliorer si nécessaire.

RÉSUMÉ

6. La compréhension du spectre d'intensité des conflits permet d'établir une distinction entre la situation et la réaction. Il existe trois situations qui se chevauchent : la paix, un conflit autre que la guerre et la guerre. En temps de paix, certaines activités militaires sont nécessaires, principalement à l'échelle nationale; la réaction face à un conflit autre que la guerre fait partie des « opérations autres que la guerre » et ces opérations englobent les activités favorisant la dissuasion. En cas de guerre, la réaction est l'entrée en guerre.

LES PRINCIPES DE GUERRE

7. Napoléon a dit que les principes de guerre ont guidé les grands chefs militaires dont l'Histoire a retenu les faits d'armes. Ces principes de guerre constituent donc le fondement de l'utilisation efficace des forces militaires en cas de conflit. La doctrine canadienne reconnaît dix principes de guerre.

a. **Détermination et maintien du but.** Pour chaque opération, il faut déterminer clairement un seul but à atteindre; toute l'opération doit être axée sur l'atteinte de ce but et tous les efforts doivent converger en ce sens. Le lien entre les niveaux de la guerre est crucial; chaque combat, chaque engagement et chaque opération doivent être planifiés et exécutés en vue d'atteindre les objectifs militaires fixés par le commandant. Par conséquent, le but de toute force militaire est toujours déterminé en fonction du but du commandant supérieur.

b. **Maintien du moral.** Après le leadership, le moral est l'élément le plus important en cas de conflit. Il est essentiel à la cohésion et à la volonté de vaincre. Le moral est maintenu par le biais de la discipline, du respect de soi, de la confiance qu'a le soldat envers ses commandants et son équipement, et du but à atteindre. Le maréchal Montgomery a déjà dit que le moral est probablement le facteur le plus important en temps de guerre car sans moral, rien ne peut être accompli, malgré la qualité du plan stratégique ou tactique et de tout le reste.

c. **Action offensive.** Seule l'action offensive peut entraîner la défaite de l'ennemi. Les commandants ne recourent aux opérations défensives que temporairement et ils doivent prendre l'initiative dès qu'ils le peuvent et la conserver par le biais d'actions offensives. L'initiative consiste à établir ou à modifier les paramètres du combat, ce qui suppose une prédominance de l'offensive dans la conduite de toutes les opérations. Pour prendre et conserver l'initiative, il faut déployer des efforts constants afin de forcer l'ennemi à accepter notre but opérationnel et notre rythme, et ce tout en maintenant notre liberté d'action. Pour y parvenir, les commandants doivent être prêts à agir indépendamment tout en se conformant à l'intention du commandant supérieur. Prendre l'initiative exige donc de l'audace et, presque inévitablement, il faut aussi prendre des risques.

d. **Surprise.** La surprise contribue puissamment à rompre la cohésion de l'ennemi et, donc, à entraîner sa défaite. Les moyens de détection modernes sont cependant tellement efficaces que la surprise totale est rare et que l'effet de surprise est relativement

court. Cependant, la surprise peut faire en sorte que la réaction de l'ennemi soit amoindrie. Pour s'assurer de la surprise, il faut faire ce que l'ennemi n'a pas prévu afin de créer et d'exploiter des occasions. L'effet de surprise peut être renforcé par la vitesse, la discrétion et la déception, mais ultimement, la surprise dépend de la vigilance de l'ennemi, de ses attentes et de sa préparation. Il n'est pas nécessaire que la surprise soit totale, mais elle doit faire en sorte que l'ennemi se rende compte trop tard de ce qui se passe pour réagir efficacement. La surprise peut être associée à un changement dans le rythme des opérations, dans la tactique et dans les méthodes d'action, dans la composition des forces, dans la direction ou le lieu de l'effort principal, dans l'horaire des activités et au recours à la déception. La déception englobe les mesures destinées à tromper l'ennemi et elle comprend la manipulation, la déformation ou la falsification de données pour faire en sorte que l'ennemi agisse à l'encontre de ses propres intérêts. Il s'agit d'un volet essentiel des opérations tactiques par lequel les objectifs réels et, particulièrement, l'effort principal, sont cachés à l'ennemi. Par conséquent, la réaction de l'ennemi est retardée car celui-ci est trompé dans de nombreux domaines : intentions amicales, capacités, objectifs et emplacements des unités et des installations vulnérables. La déception tactique doit être coordonnée avec les plans de déception opérationnels afin que les deux activités se complètent et se renforcent au lieu de s'annuler. Un plan de déception efficace doit être simple, crédible et il ne doit pas être coûteux au point d'exiger des ressources qu'il faut consacrer à l'effort principal. Comme la déception vise à susciter une réaction de l'ennemi, elle doit être dirigée vers le commandant ennemi qui a l'autorité requise pour réagir. La probabilité de succès du plan de déception est plus grande si ce plan incite le commandant ennemi à poursuivre des activités qui sont déjà en cours.

e. **Sécurité.** La sécurité contribue au maintien de la cohésion et assure la liberté d'action; elle résulte des mesures prises par un commandant dans le but de protéger ses forces tout en prenant des risques calculés pour vaincre l'ennemi. Dans le cadre d'opérations tactiques, la sécurité ne saurait être associée à la timidité. Quelles que soient les opérations de guerre, les commandants doivent assurer activement la sécurité par la reconnaissance, la contre-reconnaissance, la patrouille et le mouvement.

f. **Concentration de force.** Pour vaincre l'ennemi, il est essentiel de concentrer des forces bien supérieures à un endroit et à un moment décisifs. Il ne s'agit pas nécessairement de masser des troupes, mais plutôt de concentrer une puissance de feu. De la sorte, une

formation inférieure en nombre par rapport à l'ennemi peut obtenir des résultats décisifs.

g. **Économie d'effort.** L'économie d'effort suppose l'équilibre dans l'emploi des forces et une utilisation judicieuse des ressources. Dans certains secteurs, les commandants doivent prendre des risques pour garantir la réussite de l'effort principal.

h. **Souplesse.** Les commandants doivent faire appel à leur jugement et être prêts à modifier les plans pour profiter des occasions qui peuvent se présenter sur le champ de bataille. La souplesse exige que tous les commandants aient une vision globale du champ de bataille et comprennent parfaitement l'intention des commandants supérieurs. Les éléments essentiels à la souplesse sont la recherche efficace de renseignements, la prise rapide de décisions et une force agile pouvant modifier rapidement son effort principal. Des forces doivent aussi être tenues en réserve pour faire face à l'imprévu et pour maintenir l'élan de l'attaque en exploitant tout succès remporté. Ces forces en réserve doivent se trouver là où elles peuvent être déployées rapidement dans toute direction, mais elles doivent aussi pouvoir éviter tout engagement prématuré.

i. **Coopération.** Seule une coopération efficace permet à tous les composants d'une force de développer une puissance maximale. La coopération suppose un but commun, l'esprit d'équipe, l'interopérabilité, le partage des responsabilités et la coordination de toutes les activités de combat en vue d'en arriver à une synergie maximale. L'intégration du soutien au combat est une manifestation de coopération. Les plans tactiques ne peuvent réussir sans une parfaite intégration du soutien au combat. Le commandant doit s'assurer que chaque étape de son opération peut être appuyée. Les commandants des unités du soutien au combat doivent planifier leurs propres activités afin de donner au commandant tactique la plus grande liberté d'action possible pour l'exécution de son opération.

j. **Administration.** Il est peu probable que les plans opérationnels soient couronnés de succès si les mesures administratives requises ne sont pas prises avec beaucoup de soin. Une administration efficace permet d'utiliser les ressources au mieux et au meilleur moment. L'administration est l'outil indispensable des opérations et elle est souvent le facteur déterminant dans l'évaluation de la faisabilité d'une opération ou du caractère réaliste d'un but. Un commandant doit parfaitement comprendre les facteurs administratifs susceptibles d'influer sur ses activités. Il doit avoir sur le plan administratif et logistique un degré de contrôle

correspondant à son degré de responsabilité opérationnelle. Il est également important que les commandants des unités du soutien au combat ainsi que leurs états-majors comprennent la nature des opérations et, donc, les besoins en soutien.

8. Jomini a déclaré que de toutes les théories sur l'art de la guerre, la seule qui soit raisonnable est celle qui, basée sur l'étude de l'histoire militaire, énonce un certain nombre de grands principes, mais qui laisse la plus grande partie de la conduite de la guerre au talent naturel, sans dogmes contraignants. Les principes de guerre ne sont pas une garantie de victoire au combat, mais ils permettent de faire en sorte qu'aucun facteur pertinent ne soit omis au cours de l'étude de chaque principe. Le non-respect d'un principe présente des risques, mais dans certains cas, cela peut conduire à la victoire. Pareille décision incombe au commandant.

LA GUERRE DE MOUVEMENT

9. **Généralités.** Après presque une décennie de débats, l'Armée de terre canadienne a adopté la guerre de mouvement comme doctrine. Pour certains, ce changement peut représenter une nouvelle vision de la façon dont l'armée de terre combat tandis que pour d'autres, il ne s'agit que d'un léger remaniement dans la perception de la conduite de la guerre en général. Toutefois, le plus important est que cette nouvelle doctrine représente un changement. L'importance de ce changement dépendra de chacun et des circonstances.

10. Historiquement, l'Armée de terre canadienne a mené la guerre sous la forme de « guerre d'usure ». De nombreuses bonnes raisons militaient en faveur de ce choix; notre histoire, nos traditions et nos structures tendaient toutes dans ce sens. Cela ne signifie pas que notre doctrine était mauvaise, mais simplement que la nouvelle doctrine est meilleure.

11. Cette nouvelle doctrine est décrite dans la PFC 300-1 et elle est définie comme une approche du combat visant à vaincre l'ennemi en détruisant son moral et sa cohésion et en éliminant sa capacité de combattre efficacement comme ensemble coordonné plutôt qu'en le détruisant petit à petit (guerre d'usure).

12. **Le concept.** La guerre de mouvement se concentre essentiellement sur l'attaque de l'ennemi là où il est le plus vulnérable. Pour bien comprendre ce concept, il faut obligatoirement être bien conscient du fait que la défaite de l'ennemi ne signifie pas toujours sa destruction. De temps en temps cela peut évidemment être nécessaire, mais la destruction de l'ennemi ne doit pas être le but principal du commandant. Son but doit plutôt être de vaincre l'ennemi en annihilant systématiquement sa capacité à réagir face aux

changements dans la situation, en éliminant sa cohésion au combat et, le plus important, en détruisant sa volonté de combattre.

13. Cela ne signifie pas qu'une guerre d'usure ne sera jamais menée. Il peut arriver que cette forme de guerre soit non seulement inévitable, mais souhaitable. Cela dépend de l'intention du commandant. Certains peuvent souligner que l'Armée de terre canadienne met en pratique depuis des années la théorie de la guerre de mouvement. Cela est inexact. Traditionnellement, nous avons enseigné et mis en pratique la tactique décrite comme suit : progression, arrêt, défense, arrêt, désengagement, arrêt, contre-attaque, arrêt, défense. Notre tactique était basée sur la prise et la conservation de terrain et sur l'élimination progressive de l'ennemi. Cette tactique constitue l'assise de la guerre d'usure.

14. Dans le cas de la guerre de mouvement, la prise de terrain est beaucoup moins importante, de sorte que les commandants doivent absolument réfléchir aux moyens d'empêcher l'ennemi de combattre tout en réduisant au minimum leurs propres pertes. En matière de commandement, la philosophie qu'il convient d'adopter pour mener avec succès la guerre de mouvement est décrite en détail dans la PFC 300-1, au chapitre 3. Cette philosophie peut se résumer en quelques mots : « leadership fondé sur la confiance ». À tous les niveaux, les commandants doivent être en mesure de donner des ordres de mission reflétant leur intention, puis de laisser leurs subordonnés exécuter leurs tâches. Il s'agit de l'aspect le plus difficile car une caractéristique inhérente aux entités militaires est le surcontrôle : le leader exerce un contrôle excessif sur ses subordonnés et, compte tenu des moyens modernes d'information et de communication, ce contrôle est de plus en plus facile.

15. Le concept de la guerre de mouvement ne doit pas prêter à confusion avec la manoeuvre, notion définie au chapitre 2 et qui est l'utilisation des forces sur le champ de bataille par la combinaison du mouvement et du tir ou du potentiel de tir, afin d'obtenir une position favorable face à l'ennemi en vue d'accomplir la mission. La manoeuvre demeure l'une des fonctions de combat permettant la constitution de la puissance de combat.

16. La guerre de mouvement est avant tout un état d'esprit. Il n'y a ni liste de contrôle ni manuel de tactique qui renferme une formule toute faite sur la façon de mener la guerre de mouvement. À tous les niveaux, les chefs doivent d'abord savoir ce qu'il faut pour accomplir la mission d'un commandant supérieur, puis faire de leur mieux compte tenu des paramètres établis pour cette mission.

17. **Les éléments de base.** Comme mentionné précédemment, il n'existe aucun formule toute faite pour mener la guerre de mouvement; par contre, les dix éléments de base suivants peuvent servir de guides :[1]

a. **Concentration.** Il faut se concentrer sur les points vulnérables de l'ennemi, pas sur le terrain. Dans sa forme la plus achevée, la guerre de mouvement doit permettre de désarmer ou de neutraliser l'ennemi avant le combat. Pour ce faire, les commandants doivent repenser leurs énoncés de mission plutôt que de donner des ordres comme : « Tenir l'objectif BRAVO ». Un meilleur énoncé de mission serait : « Empêcher l'ennemi d'atteindre l'objectif BRAVO ». L'accent est maintenant sur l'ennemi, plus sur le terrain. Le commandant décide comment il accomplit sa mission.

b. **Ordres de mission.** Cet élément de base suppose la décentralisation du processus de prise de décisions; les décisions doivent se prendre au niveau le plus bas possible. Il est essentiel que les commandants connaissent et comprennent parfaitement l'intention de leurs commandants supérieurs, et ce jusqu'à deux niveaux plus haut. Les subordonnés doivent savoir ce que leur commandant a en tête, doivent connaître sa vision du champ de bataille et, enfin, ils doivent savoir quel est l'état final recherché. Les ordres de mission permettent aux commandants, à tous les niveaux, de réagir aux situations et d'en tirer parti dès qu'elles se présentent. Le commandant dirige et contrôle son opération par le biais d'un énoncé clair de son intention et des tâches plutôt que par une supervision poussée et des mesures de contrôle serrées ou des restrictions.

c. **Agilité (agir plus vite que l'ennemi peut réagir).** L'agilité permet de prendre l'initiative et de décider du déroulement des opérations. À la fin, l'ennemi est dépassé par les événements et sa cohésion de même que sa capacité d'influer sur la situation sont annihilées. L'agilité permet au commandant de modifier la mission ou la position de ses forces entre les engagements plus rapidement que l'ennemi peut le prévoir. La rapidité est la clé de l'agilité. Les commandants doivent prendre rapidement des décisions et profiter des nouvelles situations. Les unités doivent pouvoir réagir assez vite pour être en mesure d'exploiter le changement de direction. L'essence même du rythme est de s'immiscer dans le processus décisionnel de l'ennemi.

---

[1] Ces dix éléments de base ont été élaborés d'après les ouvrages suivants : LIND, William S., *Manoeuver Warfare Handbook*, Boulder, Colorado, Westview Press, 1985 - CCEFTC, SC 2900-1, 17 décembre 1992, *Whither Canadian Military Doctrine : Manoeuvre Warfare;* et monographie rédigée par le chef d'état-major général de l'Armée néo-zélandaise, 1994, *NZ P12 Doctrine*.

Des drills de combat bien répétés et de bonnes instructions permanentes d'opération contribuent à l'agilité d'une formation.

d. **Éviter les points forts de l'ennemi et attaquer ses points faibles.** En termes simples, il faut éviter d'attaquer l'ennemi là où il est puissant. Il faut rechercher ses points faibles, qu'ils soient physiques ou moraux, et y diriger les attaques.

e. **Appuyer le mouvement avec le tir.** L'appui-feu complète la tactique de la guerre de mouvement, mais il ne la supplante pas. Quelques coups tirés immédiatement peuvent être beaucoup plus valables qu'un déluge de feu des heures plus tard. La concentration sélective du tir d'appui dans le cadre d'une attaque bien dirigée et violente ajoute à l'effet de choc et contribue à disloquer les formations ennemies.

f. **Concentration de l'effort principal.** L'effort principal concentre la puissance de combat et les ressources sur l'élément vital du plan et les subordonnés peuvent prendre des décisions allant dans le sens de l'intention du commandant sans demander constamment des conseils. De cette façon, le commandant atteint son objectif et chaque subordonné fait en sorte que ses actions contribuent à l'effort principal. Il s'agit du point sur lequel se concentrent toutes les unités amies. Bien que chaque unité puisse opérer indépendamment, toutes les unités tendent vers un objectif ultime et leurs efforts convergent en ce sens.

g. **Exploiter les occasions tactiques.** Les commandants évaluent constamment la situation (analyse de la mission) et ils ont la possibilité de réagir plus rapidement que l'ennemi aux changements dans la situation. Les mesures de contrôle rigides qui risquent de ne pas survivre au premier contact avec l'ennemi sont à éviter. Des réserves sont constituées, positionnées correctement et sont regroupées pour exploiter des situations créées dans le cadre de la gestion du combat conformément aux concepts des opérations des unités amies. Les réserves ne doivent pas être établies pour colmater des brèches ou pour éviter un échec car cela permet à l'ennemi de prendre l'initiative.

h. **Agir audacieusement et de façon décisive.** À tous les niveaux, les commandants peuvent faire face à l'incertitude et agir avec audace en faisant preuve d'initiative et d'esprit inventif afin de profiter des occasions, conformément à l'intention des commandants supérieurs. Les commandants ne font pas qu'accepter la confusion et le désordre : ils les provoquent. Si une décision n'est pas prise,

l'initiative passe aux mains de l'ennemi. Il s'agit d'un risque calculé et accepté.

i. **Éviter de suivre les règles établies.** À chaque situation correspond une solution particulière. Les commandants doivent faire preuve d'imagination et faire en sorte que l'ennemi ne puisse prévoir leur tactique.

j. **Commander depuis l'avant.** Les commandants doivent se placer là où ils peuvent exercer leur influence sur l'effort principal.

18. **Résumé.** L'adaptation à la guerre de mouvement exige que les commandants à tous les niveaux maîtrisent parfaitement l'analyse de la mission, connaissent l'intention des commandants supérieurs, leurs ordres de mission et ils doivent aussi savoir que vaincre l'ennemi ne signifie pas nécessairement la destruction de toutes ses forces. La guerre de mouvement ne remplace pas la guerre d'usure. Toutefois, dans tout conflit futur, l'accent de doit pas être mis sur l'attrition. Le point le plus important est que la guerre de mouvement doit être une question d'attitude; les commandants doivent penser et réagir plus vite que l'ennemi pour pouvoir masser les forces suffisantes pour attaquer les points faibles de l'ennemi, que ces points faibles soient physiques ou moraux.

PUISSANCE DE COMBAT

19. Les principes de guerre servent de guide pour l'utilisation de la puissance de combat en vue d'assurer la réussite des opérations tactiques. La puissance de combat découle de l'intégration d'un certain nombre d'éléments appelés « fonctions de combat ». L'Armée de terre définit six fonctions de combat : commandement, opérations d'information, manoeuvre, puissance de feu, protection et maintien en puissance. Les commandants cherchent à intégrer ces fonctions et à les mettre en pratique afin que leur puissance de combat soit écrasante à un moment et à un endroit précis. Le but est de transformer en capacité réelle les forces, les ressources et les occasions potentielles : il faut que l'ensemble soit plus puissant que la somme de ses parties. L'intégration et la coordination permettent de mener une action violente et parfaitement synchronisée au moment et à l'endroit décisifs pour immobiliser ou frapper l'ennemi. L'expression courante pour désigner les fonctions de combat est **puissance de combat**, soit la puissance résultante de tous les moyens de destruction ou de choc qu'une unité ou une formation peut appliquer sur l'adversaire à un moment et un endroit donnés. La puissance de combat découle de l'intégration des fonctions de combat par le biais du rythme, de la détermination de l'effort principal et de la synchronisation. La puissance de combat est traitée plus en détail au chapitre 2.

LA STRUCTURE DU CHAMP DE BATAILLE

20. La structure du champ de bataille permet de coordonner les opérations, ce qui favorise la cohésion et permet un commandement efficace. Ce résultat est obtenu à l'aide de mesures d'ordre géographique qui permettent d'établir une distinction entre les éléments qu'un commandant peut contrôler, tant dans le temps que dans l'espace, en vue d'accomplir sa mission, les éléments susceptibles d'intéresser ce commandant si ces éléments peuvent influer sur la réussite de sa mission et, enfin, les éléments sur lesquels le commandant peut agir directement à l'heure actuelle. Ces trois éléments correspondent respectivement à la zone d'opérations (qui est attribuée à chaque commandant), à la zone d'intérêt (que le commandant détermine lui-même) et à la zone d'influence (qui dépend du plan du commandant et des ressources dont il dispose).

a. **Zone d'opérations.** La zone d'opérations assignée à un subordonné est la zone géographique à l'intérieur de laquelle ce subordonné peut conduire des opérations. À l'intérieur de sa zone d'opérations, un commandant peut mener des opérations, coordonner le tir, contrôler les mouvements, établir et maintenir des installations. Des opérations en profondeur, rapprochées et à l'arrière ont lieu dans la zone d'opérations propre à chaque niveau de commandement. Les zones d'opérations ne se chevauchent jamais, peu importe le niveau de commandement. Réciproquement, pour des opérations dispersées, les zones d'opérations peuvent ne pas être adjacentes.

b. **Zone d'intérêt.** Dans sa zone d'intérêt, un commandant peut identifier et surveiller certains éléments, y compris les activités de l'ennemi qui peuvent influer sur l'issue des missions actuelles ou prévues, et qui peuvent se trouver hors de sa zone d'opérations. Un commandant détermine lui-même l'étendue de sa zone d'intérêt (dans l'espace comme dans le temps). Les zones d'intérêt de forces adjacentes peuvent se chevaucher et une coordination est alors nécessaire. La portée de ces activités plus étendues n'est pas limitée par les moyens des éléments du renseignement organiques, mais dépend de la projection et de la mobilité de l'ennemi. Si nécessaire, l'information peut être obtenue de services du renseignement de formations adjacentes et supérieures.

c. **Zone d'influence.** La zone d'influence est une zone géographique qui s'étend, se réduit ou se déplace en fonction de la capacité d'une formation ou d'une unité à localiser et à engager l'ennemi. Cette zone est définie par la capacité de projection des systèmes organiques ou des systèmes placés temporairement en sous-ordre. Au niveau de la division et aux niveaux inférieurs, il est improbable que la zone de responsabilité et la zone d'influence coïncident,

surtout si le terrain se prête mal à la projection et à la mobilité. Par conséquent, la zone à l'intérieur de laquelle une unité peut utiliser efficacement sa puissance de combat varie. Cette zone ne peut être déterminée de façon réaliste que par le commandant, car il doit toujours être conscient de sa zone d'influence et il doit se représenter le changement de la zone d'influence à mesure qu'il se déplace vers l'ennemi; ce dernier point exige que le commandant sache comment attribuer les tâches à ses subordonnés, comment organiser ses forces et comment les déployer. Pour que le commandant s'acquitte plus facilement de ces tâches, il peut recourir à des mesures de contrôle.

ORGANISATION TACTIQUE DU CHAMP DE BATAILLE

21. Trois types d'activités étroitement associées caractérisent les opérations se déroulant dans une zone d'opérations : opérations en profondeur, opérations rapprochées et opérations dans la zone arrière. Ces opérations doivent être considérées comme un tout et être exécutées globalement. De plus, les opérations en profondeur, les opérations rapprochées et les opérations dans la zone arrière doivent être intégrées entre les niveaux de commandement en raison des différences d'échelle et de capacité existant entre des formations dont la taille et les ressources varient. Par exemple, une brigade peut procéder à une opération rapprochée dans le cadre d'une opération en profondeur lancée au niveau du corps.

22. Ce concept des opérations en profondeur, des opérations rapprochées et des opérations dans la zone arrière permet de visualiser la relation entre les éléments des forces amies et l'ennemi en termes de temps, d'espace, de ressources et de but. Les formations et les unités peuvent se lancer dans des opérations en profondeur, des opérations rapprochées et des opérations dans la zone arrière à différents stades de la bataille. Il est préférable de procéder simultanément à des opérations en profondeur et à des opérations rapprochées parce que ces opérations ont un effet l'une sur l'autre et aussi parce qu'il est plus facile de vaincre l'ennemi si l'attaque porte sur toute la profondeur de ses positions. Les opérations en profondeur, les opérations rapprochées et les opérations dans la zone arrière facilitent le commandement et la coordination des activités.

23. **Opérations en profondeur.**

a. **Conduite.** Les opérations en profondeur sont normalement conduites contre les forces ou les ressources ennemies qui à un moment donné, ne participent pas aux combats. Ces opérations empêchent l'ennemi d'utiliser ses ressources où et quand il le désire sur le champ de bataille. Les opérations en profondeur ne sont pas nécessairement associées à une question de profondeur, mais plutôt à la nature des forces qui y participent et à l'intention. Les opérations en profondeur permettent de dominer l'ennemi en annihilant sa puissance de feu, en neutralisant son système de commandement et de contrôle, en entravant le rythme de ses opérations, en détruisant ses forces, en empêchant l'arrivée de renforts, en détruisant ses installations et son système d'approvisionnement et en sapant son moral. Le recours coordonné à la puissance de feu, à la guerre de mouvement et à la guerre du renseignement peut être inclus dans l'exécution des opérations en profondeur. Des forces aéroportées et des forces d'assaut aérien, des unités de l'aviation d'attaque, l'artillerie à longue portée et des forces de l'arme blindée se déplaçant rapidement permettent aux commandants des éléments terrestres et de la force interarmées de pénétrer en profondeur sur le champ de bataille pour s'emparer d'installations de l'ennemi et pour entraver ses activités clés. Dans le domaine du commandement et du contrôle, la guerre est un mélange de guerre électronique, de déception, d'opérations menées à des fins psychologiques, de sécurité des opérations et de destruction physique dans le but d'entraver ou de détruire le système de commandement et de contrôle de l'ennemi ou de semer la confusion. Au cours d'opérations en profondeur, le champ de bataille est élargi (dans l'espace et le temps) pour correspondre au maximum des capacités des forces amies et les opérations sont concentrées sur les points vulnérables cruciaux de l'ennemi. Pour la conception des opérations, le commandant alloue normalement des moyens de renseignement, de la puissance de feu et des ressources de manoeuvre aux opérations en profondeur afin de créer les conditions requises pour les futures opérations rapprochées. Les opérations en profondeur ont une dimension en elle-même et permettent d'établir le contexte nécessaire aux opérations futures. Dans ce sens, même si les opérations en profondeur peuvent apporter certains résultats immédiats, elles sont principalement axées sur l'obtention d'avantages à long terme.

b. **Commandement des d'opérations en profondeur.** Le commandant peut désigner un commandant subordonné chargé de conduire une opération en profondeur. Ce commandant subordonné doit avoir toutes les ressources requises pour exécuter l'opération ou, au

minimum, pouvoir contrôler les moyens nécessaires à la conduite d'opérations en profondeur. Ces moyens concernent le renseignement, la surveillance, l'acquisition d'objectifs, l'attaque (c.-à-d. unités de reconnaissance et d'artillerie, aviation, et unités de guerre électronique).

24. **Opérations rapprochées.**

a. **Conduite.** Les forces qui sont en contact avec l'ennemi participent à des opérations rapprochées; ces opérations correspondent habituellement au combat que livrent le corps et la division et elles incluent les engagements auxquels prennent part les brigades et les bataillons. Les opérations rapprochées peuvent ne pas se dérouler dans des secteurs adjacents, de sorte que des zones dégarnies peuvent apparaître. Des commandants doivent être chargés de surveiller ces zones et ils doivent être autorisés à assurer la sécurité de leurs forces qui participent à des opérations rapprochées. Les opérations rapprochées visent surtout à frapper l'ennemi, mais leur but peut aussi être d'immobiliser certaines forces ennemies afin de faciliter leur attaque par d'autres éléments de la force. Les résultats des opérations rapprochées sont immédiats, mais ces opérations sont également importantes pour l'établissement de conditions propices aux opérations futures. Au cours d'opérations rapprochées, le besoin de recourir aux réserves dépend en partie de la réussite des opérations en profondeur destinées à immobiliser l'ennemi. Si l'ennemi est immobilisé, il perd toute liberté d'action et il est donc moins nécessaire de disposer de réserves importantes pour faire face à l'imprévu. Toutefois, des forces peuvent être tenues en échelon pour être engagées à tour de rôle, bien qu'il soit souhaitable, au cours d'opérations rapprochées, de concentrer la force sur l'ennemi à partir de plusieurs directions.

b. **Commandement des opérations rapprochées.** Le commandement est mieux assuré par des commandants subordonnés, car ceux-ci sont mieux placés pour énoncer les plans d'exécution détaillés et, ultérieurement, les modifier afin de faire face aux changements qui surviennent rapidement au cours d'un combat. Si possible, le commandant supérieur détermine l'ordre d'exécution des activités sur le champ de bataille pour s'assurer que son organisation de commandement et celles de ses commandants subordonnés ne sont pas débordées. Toutefois, la coordination, surtout pour les opérations en profondeur et les opérations rapprochées, peut permettre d'obtenir des résultats synergiques et décisifs. Ainsi, l'organisation du commandement doit être assez fiable et souple pour assurer le commandement efficace d'un certain nombre

d'opérations se déroulant simultanément sur l'ensemble du champ de bataille.

25. **Opérations dans la zone arrière.**

a. **Conduite.** Les opérations dans la zone arrière contribuent à s'assurer d'une liberté d'action et facilitent la poursuite des opérations, des activités logistiques et du commandement. Le but principal de ces opérations est de soutenir les opérations rapprochées et les opérations en profondeur et de positionner la force en vue d'opérations ultérieures. En ce qui concerne la protection globale de la force, la répartition des responsabilités incombe au commandant de la force. Pour ne pas avoir à recourir aux ressources requises pour les opérations rapprochées ou les opérations en profondeur, les unités participant à des opérations dans la zone arrière doivent se protéger contre tous les types de menace. Certaines forces combattantes peuvent devoir être affectées aux opérations dans la zone arrière.

b. **Commandement des opérations dans la zone arrière.** Les opérations dans la zone arrière doivent avant tout soutenir l'intention du commandant. L'unité de commandement est essentielle afin de coordonner les nombreuses fonctions de soutien et les missions des unités diverses qui peuvent être dispersées sur une vaste zone. Les décisions touchant les opérations dans la zone arrière incombent au commandant de la formation et cela s'explique surtout par le fait que les résultats des opérations dans la zone arrière peuvent avoir un effet crucial sur les opérations rapprochées et les opérations en profondeur. Les forces qui se trouvent dans la zone d'opérations arrière peuvent devoir participer à des combats et à des engagements pour éliminer une menace. Outre son rôle principal, qui est de soutenir la force, l'organisation de commandement des opérations dans la zone arrière doit aussi être en mesure de se livrer à des activités de renseignement et de planifier des opérations.

OPÉRATIONS DE GUERRE

26. **Généralités.** Pour maintenir la souplesse et la fluidité des opérations terrestres et pour permettre d'en varier le rythme, il existe trois opérations de guerre : l'offensive, la défense et la manoeuvre retardatrice. Ces trois opérations ont lieu au contact de l'ennemi et elles peuvent être exécutées simultanément par différents éléments d'une force ou successivement par la force au complet. Pour passer d'une opération à l'autre et assurer la continuité, les opérations comportent des phases transitoires au cours desquelles la force décroche ou cherche à rétablir le contact avec l'ennemi.

27. **Opérations offensives.**

a. **Objet.** L'offensive est l'opération de guerre décisive. Le but des opérations offensives est de vaincre l'ennemi en lui imposant notre volonté par la force; cette force est appliquée en des points précis et sur toute sa profondeur. La manoeuvre en profondeur constitue, pour l'ennemi, une menace grave et évidente à laquelle il doit réagir. Étant forcé de réagir, l'ennemi ne peut prendre l'initiative.

b. Infliger des dommages à l'ennemi n'est qu'un moyen de réussir, pas une fin en soi. Il faut paralyser l'ennemi et semer la confusion dans ses rangs afin d'annihiler la cohésion de sa défense et de fragmenter et d'isoler les éléments constituant sa puissance de combat. Ce résultat peut être obtenu à l'aide de la surprise et par la concentration de force en vue de créer un élan qui doit être maintenu, faute de quoi l'initiative risque d'être perdue. En procédant de la sorte, la capacité de résistance de l'ennemi est détruite.

c. **Conduite des opérations offensives.** Les opérations offensives sont traitées plus en détail au chapitre 3.

28. **Opérations défensives.**

a. **Objet.**

(1) Normalement, une opération défensive vise à repousser une attaque ennemie ou à éliminer une menace afin de créer les conditions propices à une action offensive. L'action offensive est essentielle au succès de la défense.

(2) Dans certains cas, les opérations défensives sont nécessaires et même souhaitables. Leur objet est alors de forcer l'ennemi à s'engager dans des actions qui réduisent ses possibilités, amoindrissent sa puissance de combat et le rendent vulnérable à une contre-offensive décisive.

(3) Il existe deux formes reconnues de défense :

(a) **Défense mobile.** Dans le cas de la défense mobile, le défenseur n'a pas l'avantage du terrain et il cherche à vaincre l'ennemi plutôt qu'à conserver ou à gagner du terrain.

(b) **Défense de zone.** La défense de zone exploite l'avantage du terrain et l'accent est mis sur la conservation du terrain.

b. Conduite des opérations défensives. Les opérations défensives sont traitées plus en détail au chapitre 4.

29. **Manoeuvres retardatrices.**

a. **Objet.** Les manoeuvres retardatrices créent les conditions requises pour d'autres opérations par l'abandon de terrain à l'ennemi; en d'autres termes, il y a échange d'espace pour du temps. Les manoeuvres retardatrices visent à ralentir la progression de l'ennemi et à lui infliger un maximum de pertes, mais la force qui procède aux manoeuvres retardatrices ne doit pas être engagées de façon décisive. Les manoeuvres retardatrices constituent le prélude d'autres actions défensives ou offensives.

b. **Conduite des manoeuvres retardatrices.** Les manoeuvres retardatrices sont traitées plus en détail au chapitre 5.

30. **Phases transitoires.** Les phases transitoires constituent le lien entre les trois opérations de guerre; elles ne sont jamais décisives et contribuent simplement à la réussite des opérations. Ces phases sont les suivantes :

a. **Marche à l'ennemi.** Au cours de la marche à l'ennemi, le commandant cherche à établir ou à rétablir délibérément le contact avec l'ennemi dans les conditions les plus favorables. Dans le cas du combat de rencontre, le contact avec l'ennemi est inattendu, ce qui constitue la différence par rapport à la marche à l'ennemi.

b. **Combat de rencontre.** Le combat de rencontre met en présence deux forces en mouvement. Ces forces peuvent être à accomplir des missions qui entrent en conflit avec le combat de rencontre. Un tel combat se produit souvent au cours de la marche à l'ennemi et il peut facilement mener à une attaque dans la foulée. Dans le cadre d'opérations offensives et défensives, le combat de rencontre marque souvent un point de transition et son issue peut déterminer la nature des opérations subséquentes.

c. **Jonction.** Une jonction a lieu lorsque deux forces amies se rejoignent, normalement en territoire contrôlé par l'ennemi. Le but en est de réunir au moins deux unités ou formations amies.

d. **Désengagement.** Il y a désengagement quand une force en contact se soustrait à l'ennemi. Bien que le désengagement de forces importantes soit toujours prévu, le contact avec l'ennemi peut être maintenu par le biais d'écrans ou de forces de reconnaissance.

e. **Relève de troupes au combat.** La relève des troupes désigne le passage des activités de combat d'une force à une autre. Il y a quatre types de relèves :

(1) relève sur place,

(2) passage des lignes vers l'avant,

(3) passage des lignes vers l'arrière,

(4) repli.

f. Les phases transitoires sont traitées plus en détail au chapitre 7.

OPÉRATIONS INTERARMÉES

31. **Généralités.** Les forces terrestres opèrent rarement isolément et les commandants doivent assurer l'intégration des activités des forces terrestres et aériennes. Comme la puissance aérienne est essentielle à la réussite des opérations terrestres, les commandants des formations et leurs états-majors intègrent ce facteur à leurs plans et font en sorte que les activités des forces aériennes soient coordonnées avec celles des forces terrestres. Le volet du plan concernant les opérations terrestres doit se conformer à la situation aérienne réelle.

32. **La situation aérienne.** Pour obtenir et conserver la liberté d'action, le principal facteur à considérer est la situation aérienne. Le commandant de la force aérienne obtient habituellement cette liberté d'action en prenant les mesures voulues pour contrôler l'espace aérien. La campagne menée pour s'emparer du contrôle de l'espace aérien exige des actions stratégiques et tactiques et il s'agit de la priorité absolue des forces aériennes. Le contrôle de l'espace aérien est essentiel pour pouvoir attaquer efficacement l'ennemi et éviter de subir des pertes inacceptables susceptibles d'annihiler le potentiel de combat à long terme d'une force. La situation aérienne est définie dans les termes suivants :

a. **Maîtrise de l'air.** L'ennemi est incapable d'intervenir efficacement pour entraver nos opérations.

b. **Supériorité aérienne.** À un moment et à un endroit donnés, des opérations peuvent avoir lieu sans que les forces aériennes ennemies soient en mesure d'intervenir de façon importante. La supériorité aérienne correspond à une entière liberté d'action, mais elle est limitée dans le temps et dans l'espace.

c. **Situation aérienne favorable.** Cette situation se présente lorsque les forces aériennes n'éprouvent que des difficultés minimes pour obtenir la supériorité aérienne à un moment et à un endroit donnés. Cela signifie implicitement que les forces aériennes profitant d'une situation aérienne favorable détiennent l'avantage en matière de puissance aérienne.

33. **Opérations aériennes.** Les différentes opérations aériennes sont les opérations stratégiques offensives, les opérations stratégiques défensives, les opérations interarmées, les opérations de surveillance et de reconnaissance, les opérations de transport et les opérations d'appui. Les opérations interarmées intéressent au premier plan les forces terrestres. Les aéronefs présentent habituellement des caractéristiques qui leur permettent de participer à plus d'un type d'opération aérienne. Par conséquent, la répartition des activités des forces aériennes entre les différentes types d'opérations varie constamment. Deux catégories de ressources aériennes appuient normalement les opérations interarmées : celles qui relèvent du contrôle opérationnel d'un commandant terrestre, désignées aviation et composées normalement d'aéronefs à voilure tournante et d'appareils légers et celles qui relèvent du contrôle opérationnel du commandant de la force aérienne, désignées « ressources aériennes tactiques » et composées de chasseurs ainsi que d'appareils de transport légers ou moyens.

34. **Opérations aériennes tactiques.** Les opérations aériennes tactiques sont subdivisées comme suit :

a. opération de supériorité aérienne,

b. interdiction aérienne,

c. appui aérien offensif,

d. aéroportage tactique.

35. **Opérations de supériorité aérienne.** Ces opérations sont dirigées directement contre les forces aériennes ennemies dans le but d'obtenir et de conserver un certain degré de supériorité aérienne. Les opérations de supériorité aérienne sont réparties en deux catégories :

a. **Opérations offensives de supériorité aérienne.** Ces opérations comprennent l'attaque des appareils ennemis, les balayages et la mise hors de combat des moyens de défense aérienne ennemis par les chasseurs en vue de l'empêcher d'utiliser pleinement ses ressources aériennes. Au cours de ces opérations, les objectifs visés sont les installations aériennes offensives et défensives de l'ennemi, y compris les terrains d'aviation, les aéronefs, les

systèmes d'armes sol-air, les installations de commandement et de contrôle et les dépôts de carburant.

b. **Opérations défensives de supériorité aérienne.** Ces opérations incluent toutes les mesures conçues pour neutraliser les forces aériennes ennemies ou d'en réduire la puissance :

(1) les opérations défensives actives de supériorité aérienne visent à détecter, à identifier, à intercepter et à détruire les aéronefs ennemis qui menacent des forces et des installations amies;

(2) les opérations défensives passives de supériorité aérienne comprennent des mesures améliorant la capacité de survie des forces amies et de leurs installations.

36. **L'interdiction aérienne.** Les missions d'interdiction aérienne visent à détruire, à neutraliser ou à retarder les forces ennemies. L'interdiction aérienne a lieu assez loin des forces amies pour que l'intégration détaillée de chaque mission aérienne avec le feu et le mouvement des forces amies ne soit pas nécessaire. Au cours de missions d'interdiction, les aéronefs sont le système d'arme le plus utilisé, mais des armes sol-sol peuvent également être mises en oeuvre. Le choix des objectifs et l'attribution des ressources doivent se faire conjointement.

37. **Appui aérien offensif.** L'appui aérien offensif se déroule en appui direct aux opérations terrestres et il se compose de ce qui suit :

a. **Reconnaissance aérienne tactique.** La reconnaissance aérienne tactique vise à recueillir des renseignements utiles soit par observation visuelle soit par le biais de capteurs aériens.

b. **Interdiction aérienne sur le champ de bataille.** Au cours de l'interdiction aérienne sur le champ de bataille, les objectifs ennemis en surface et situés à proximité du champ de bataille sont attaqués. Compte tenu de la proximité des objectifs engagés, l'opération doit être coordonnée au moment de la planification interarmées. Toutefois, une coordination continue n'est pas nécessairement requise au cours de l'exécution.

c. **Appui aérien rapproché.** Il s'agit d'une action aérienne contre des objectifs ennemis qui sont à proximité immédiate des forces amies; cette action exige une intégration détaillée de chaque mission aérienne avec le feu et le mouvement de ces forces.

38. **Aéroportage tactique.** L'aéroportage tactique est le déplacement de troupes et de matériel sur un théâtre d'opérations et il est subdivisé comme suit :

a. opérations aéroportées,

b. soutien logistique aérien,

c. opérations spéciales,

d. missions d'évacuation sanitaire aérienne.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES - OPÉRATIONS AÉROMOBILES

39. Une opération aéromobile est une opération « ...dans laquelle des unités combattantes et leur équipement effectuent un déplacement en hélicoptère sur le champ de bataille, sous le contrôle d'un commandement au sol, pour être engagées dans un combat terrestre » (AAP-6). La mobilité aérienne constitue un atout de plus pour les forces terrestres.

40. Les opérations aéromobiles font partie intégrante du combat terrestre et elles dépendent particulièrement de l'existence de renseignements précis et à jour. Les forces aéromobiles peuvent opérer de concert avec d'autres forces terrestres ou indépendamment et leurs opérations se déroulent habituellement dans des zones non défendues ou légèrement défendues. Toutefois, dans certains cas, les forces aéromobiles peuvent opérer dans des zones tenues par des unités combattantes ennemies bien organisées; elles doivent alors disposer des ressources requises pour mettre hors de combat ces forces ennemies. La menace que constituent ces forces aéromobiles peut être suffisante pour inciter l'ennemi à disperser ses forces afin de protéger des installations vitales et des positions clés dans ses zones arrière, zones qui, autrement, ne pourraient être attaquées par des forces terrestres amies.

41. Les principales caractéristiques des forces aéromobiles, c.-à-d. la vitesse, la capacité de projection et la souplesse, permettent aux commandants de réagir rapidement sur l'ensemble de leur zone d'opérations. Les commandants sont mieux en mesure de reprendre l'initiative des mains de l'ennemi et d'obtenir la liberté d'action. Les forces aéromobiles sont adaptées aux opérations en profondeur dans le but d'immobiliser l'ennemi avant que la force principale l'attaque. Les forces aéromobiles peuvent aussi constituer une réserve mobile, mais elles sont légèrement équipées et, une fois sur place, leur mobilité sur le terrain est limitée. Si ces forces opèrent indépendamment, elles doivent obtenir de sources extérieures l'appui au combat et de soutien au combat.

42. Les opérations aéromobiles sont traitées plus en détail au chapitre 7.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES - OPÉRATIONS AÉROPORTÉES

43. Une opération aéroportée est une opération « ...impliquant la mise à terre, dans la zone d'un objectif, de forces d'assaut et de leur soutien logistique par moyens aériens » (AAP-6). Au cours de l'assaut, qui est un stade de l'opération, les forces aéroportées peuvent être amenées par différents moyens (parachutage, opération aérienne ou combinaison des deux) directement sur l'objectif ou sur des zones de largage, des zones d'atterrissage ou des terrains d'aviation situés à proximité. Les forces combattantes peuvent être autonomes pour des opérations brèves, mais dans le cas contraire, il leur faut des ressources supplémentaires d'appui au combat et de soutien au combat.

44. Le succès des opérations aéroportées dépend de la planification interarmées et d'une sécurité stricte afin de s'assurer de l'effet de surprise. Ces opérations peuvent être lancées indépendamment ou de concert avec des forces opérant sur le terrain et chargées de préparer, d'accélérer, de renforcer ou de prolonger l'action des forces aéroportées. Normalement, les opérations aéroportées ne peuvent avoir lieu que si la supériorité aérienne est acquise.

45. Les forces aéroportées apportent la souplesse à un commandant du fait de leur capacité de projection et de leur rapidité d'action. La simple menace que constituent les forces aéroportées peut pousser l'ennemi à désigner des forces pour faire face à cette menace. Les forces aéroportées ont une organisation et un entraînement adaptés à leur rôle, mais leur équipement est léger et leurs moyens d'appui-feu ainsi que leur mobilité sur le terrain sont limités. Leur capacité à opérer après l'assaut initial dépend du rythme de leur ravitaillement aérien ou de leur capacité à s'emparer d'un port ou d'une tête de pont aérienne ou à effectuer une jonction avec des forces terrestres.

46. Les opérations aéroportées sont traitées plus en détail au chapitre 7.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES - OPÉRATIONS AMPHIBIES

47. Une opération amphibie est une opération « ...conduite à partir de la mer, mettant en oeuvre des forces maritimes et terrestres, exécutée sur une côte tenue par l'adversaire ou qui pourrait être le siège d'une menace » (AAP-6). Une force amphibie est « l'ensemble des forces navales, des troupes de débarquement et des forces de soutien, organisé, équipé et entraîné en vue d'opérations amphibies » (AAP-6).

48. Il est probable que l'ennemi aura engagé d'importantes forces pour conserver des couloirs aériens utilisés pour les opérations offensives et pour

contrôler tous les points possibles par où une force amphibie pourrait arriver. Une fois sur place, le potentiel de la force amphibie est très réduit jusqu'à ce que cette force ait rembarqué, une fois l'opération terminée. Une fois la force au sol, son commandement peut être transmis à un commandant de la force terrestre.

49. La mobilité, la souplesse et des renseignements à jour sont des préalables à toute opération amphibie. Ces opérations sont fondées sur la surprise et elles visent à exploiter les points faibles de l'ennemi. Pour y parvenir, il faut mettre en oeuvre les moyens requis avec la puissance voulue, et ce à l'endroit et au moment les plus opportuns. La menace que pose l'existence de puissantes forces amphibies peut pousser l'ennemi à disperser ses forces et celui-ci peut consacrer des efforts coûteux et inutiles à la défense des couloirs aériens.

50. Les opérations amphibies sont traitées plus en détail au chapitre 7.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES - OPÉRATIONS PAR DES FORCES ENCERCLÉES

51. Un commandant doit parfois accepter que des éléments de sa force soient encerclés. Cela réduit sa liberté d'action et celle de son commandant supérieur et, en outre, la suite de l'opération peut être mise en péril. Isolées et très difficilement ravitaillées, les troupes encerclées seront livrées à elles-mêmes. Leur potentiel de combat peut diminuer rapidement et leur moral peut être réduit. Ce type de combat est particulièrement exigeant pour les commandants et les soldats et un leadership de haut niveau est nécessaire.

52. Quand une force est encerclée, la responsabilité immédiate du commandant est de déterminer si la mission de cette force doit être modifiée. Le principal facteur à considérer sera la période pendant laquelle la force encerclée devrait pouvoir combattre seule. Selon l'importance de sa mission, le commandant doit déterminer si une force extérieure doit lancer une opération de jonction ou si la force encerclée doit lancer une opération de rupture; dans ce dernier cas, l'appui de la force principale ou un appui aérien peut être requis.

53. Les opérations par des forces encerclées sont traitées plus en détail au chapitre 7.

OPÉRATIONS DANS DES ENVIRONNEMENTS PARTICULIERS

54. Chaque environnement présente des caractéristiques qui lui sont propres : climat, terrain, infrastructure, population, temps et espace; il faut tenir compte de ces caractéristiques pour la planification et celles-ci influent

fortement sur la capacité d'une force à accomplir sa mission. Les différents environnements abordés dans le présent manuel sont les suivants :

a. opérations dans les zones bâties,

b. opérations en terrain montagneux,

c. opérations en forêt,

d. opérations dans l'Arctique et par temps froid,

e. opérations en zones désertiques et par temps chaud.

55. Les opérations dans des environnements particuliers sont traitées plus en détail au chapitre 8.

OPÉRATIONS COMBINÉES

56. **Généralités.** À l'étranger, les Forces canadiennes participeront invariablement à des opérations combinées. Les forces doivent alors être en mesure d'opérer avec les membres de l'alliance ou de la coalition et être prêtes en vue d'opérations dont la portée et la complexité sont plus grandes. Une importance particulière est alors accordée au commandement, au contrôle et à la liaison de même qu'à la clarté des procédures opérationnelles.

57. **Commandement et contrôle.** Quand des forces participent à des opérations multinationales, le quartier général de la force combinée et celui de la formation affectée à la force multinationale doivent établir clairement la relation de commandement qui existe entre eux de même que leur place au sein de leur propre structure de commandement national. Le commandant de la force combinée doit habituellement discuter de points précis avec les commandants nationaux, sur un plan bilatéral, dans le cadre du processus de planification, et ce en vue d'unifier tous les efforts. Idéalement, comme c'est le cas au sein de l'OTAN, une doctrine commune est adoptée. Si une doctrine commune n'existe pas, il faut que les procédures opérationnelles de toutes les forces en présence soient parfaitement comprises.

58. **Liaison.** La liaison est un élément clé de la réussite des opérations combinées. Elle permet de bien comprendre les missions, les concepts, la doctrine et les procédures et elle assure la transmission précise et à temps de renseignements vitaux; enfin, la liaison favorise la confiance et le respect entre les parties. Par conséquent, les officiers de liaison sont des éléments clés et ceux qui sont désignés à ces postes doivent connaître parfaitement les procédures et les capacités de leurs propres forces, être en mesure de faire valoir les intentions de leurs commandants et pouvoir présenter à leurs commandants des comptes rendus objectifs.

CHAPITRE 2

PUISSANCE DE COMBAT

LES FORMATIONS ET LEURS CAPACITÉS

1. **Généralités.** Les forces terrestres affectées à une zone d'opérations incluent le quartier général de commandement et de contrôle ainsi que les Armes de combat, les Armes d'appui au combat et les éléments de soutien au combat requis. Ces forces sont organisées suivant les exigences de leur mission et la nature de la campagne. Dans la plupart des cas, lorsque l'envergure de la mission est réduite, le commandant de la formation supérieure peut être chargé du commandement national.

2. **Organisation.** Les forces terrestres doivent être organisées de façon à pouvoir mener des opérations fructueuses sur tout le spectre d'intensité des conflits et dans une diversité d'environnements, sans que des changements importants doivent être apportés aux organisations ou à l'équipement. Une articulation spéciale des forces et la fourniture d'un matériel spécial peuvent être requis dans certaines conditions opérationnelles ou environnementales.

3. **Commandement des formations supérieures (du groupe d'armées au corps d'armée)**

   a. **Généralités.** Le groupe d'armées, l'armée et le corps d'armée sont les formations opérationnelles des forces terrestres. Aucune de ces formations n'a de composition fixe; chacune est organisée en vue de missions particulières et chacune peut constituer la force terrestre d'une force interarmées ou combinée.

   b. **Groupe d'armées.** Un groupe d'armées comprend habituellement un commandement combiné dirigeant les opérations de deux corps d'armée ou plus. Ses responsabilités sont surtout de nature opérationnelle et elles incluent la planification et l'attribution des ressources. Dans le cadre d'opérations combinées, le soutien logistique et administratif demeure une responsabilité nationale. Si des armées sont mises sur pied, le groupe d'armées dirige les opérations de deux

TABLE DES MATIÈRES

LES FORMATIONS ET LEURS CAPACITÉS

PUISSANCE DE COMBAT

armées ou plus .

c. **Armée.** Une armée peut être organisée pour diriger les opérations de deux corps d'armée ou plus. L'armée dirige les opérations de ses formations et assure leur soutien logistique et administratif. Dans le contexte canadien, une armée aurait probablement pour rôle d'assurer le commandement national quand un ou plusieurs corps sont déployés. Dans ce cas, les responsabilités sont surtout administratives.

d. **Corps d'armée.** Le corps d'armée est la principale formation de combat et son organisation dépend de sa mission. Le corps se compose d'un certain nombre de divisions et d'autres formations ou unités de combat, d'appui au combat et de soutien au combat.

4. **Commandement des formations inférieures (de la division à la brigade)**

a. **Division.** À l'inverse des formations supérieures, les divisions ont une organisation toutes armes fixe fondée sur leur mission, mais peuvent aussi être dotées de ressources supplémentaires. Les opérations auxquelles participent des divisions sont habituellement conduites par un corps d'armée. Exceptionnellement, les divisions peuvent constituer la force terrestre d'une force interarmées ou combinée. L'Armée de terre canadienne peut déployer des divisions des types suivants :

(1) division indépendante,

(2) division mécanisée,

(3) division blindée.

b. **Division indépendante.** Elle est constituée avec les ressources d'un corps d'armée et il s'agit essentiellement d'une division mécanisée adéquatement renforcée en vue de sa mission. Une division indépendante type est renforcée par des éléments d'appui au combat et de soutien au combat qui relèvent normalement du corps d'armée.

c. **Division mécanisée.** La division mécanisée peut comprendre trois brigades mécanisées ou deux brigades mécanisées et une brigade blindée et des troupes divisionnaires. La division mécanisée peut couvrir un front étendu et des zones de responsabilité relativement

profondes; en outre, elle peut opérer de façon très dispersée. Les véhicules blindés de la formation assurent une grande mobilité tactique tout en procurant une bonne protection. Compte tenu de son effet de choc et de sa puissance de feu, une division mécanisée peut opérer efficacement avec des divisions blindées. En raison du poids et de l'encombrement des véhicules, les déplacements vers une zone d'opérations ou entre les zones d'opération sont difficiles.

d. **Division blindée.** La division blindée se compose de deux brigades blindées, d'une brigade mécanisée et de troupes divisionnaires. En raison de sa mobilité, de sa puissance de feu et de la protection que procure l'arme blindée, cette formation est en mesure de dominer une grande partie du champ de bataille. La division blindée est idéalement structurée pour mener des actions vigoureuses au cours de tous les types d'opérations, particulièrement en collaboration avec des divisions mécanisées. En raison de sa masse et de sa puissance de feu, la division blindée a un effet de choc considérable, ce qui en fait une force offensive très puissante. Ses déplacements vers une zone d'opérations ou entre les zones d'opération sont également difficiles.

e. **Brigades et groupes-brigades.** Les brigades et les groupes-brigades sont les formations de base des forces terrestres. Leur organisation est normalement fixe et elle dépend de leur rôle ou de leur mission. Les brigades regroupent des armes de combat, mais ne comptent que peu d'éléments d'appui au combat ou de soutien au combat (ou n'en comptent pas du tout). Les groupes-brigades se composent d'une combinaison d'armes de combat et d'éléments d'appui au combat et de soutien au combat. L'Armée de terre canadienne peut déployer les types suivants de groupes-brigades ou de brigades :

(1) groupe-brigade mécanisé,

(2) brigade mécanisée,

(3) brigade blindée.

f. **Groupe-brigade mécanisé.** Cette formation est une ressource du corps d'armée et elle se compose d'un certain nombre d'unités de manoeuvre à prédominance d'infanterie mécanisée; le groupe-brigade mécanisé comprend des éléments d'appui au combat et de soutien au combat et il peut accomplir une diversité de missions incluant les

opérations d'arrêt, les contre-attaques et la sécurité dans la zone arrière.

g. **Brigade mécanisée.** Cette formation comprend des unités de manoeuvre à prédominance d'infanterie mécanisée; les éléments d'appui au combat et de soutien au combat sont fournis par la division.

h. **Brigade blindée.** Cette formation comprend des unités de manoeuvre à prédominance de l'arme blindée; les éléments d'appui au combat et de soutien au combat sont fournis par la division.

i. Même si elles ne sont pas déployées par le Canada, les formations suivantes peuvent l'être par d'autres pays.

(1) **Groupe-brigade de cavalerie blindée.** Cette formation est une ressource du corps d'armée et elle se compose d'un certain nombre d'unités de manoeuvre à prédominance d'unités de cavalerie blindée. Le groupe-brigade de cavalerie blindée comprend des éléments d'appui au combat et de soutien au combat et il peut accomplir une diversité de missions incluant les opérations d'arrêt, les contre-attaques et la sécurité dans la zone arrière.

(2) **Groupe-brigade aéroporté.** Cette formation est spécialement entraînée et équipée pour mener des opérations aéroportées et aéromobiles. Elle comprend des armes de combat et des éléments d'appui au combat et de soutien au combat. Un groupe-brigade aéroporté a une mobilité stratégique supérieure à celle des autres formations. Cependant, sa mobilité tactique est réduite et il lui faut des renforts pour combattre de façon prolongée, comme une brigade mécanisée.

PUISSANCE DE COMBAT

5. **Généralités.** Les armées se servent de la puissance de combat pour immobiliser et frapper l'ennemi. La puissance de combat est la puissance résultante de tous les moyens de destruction ou de choc qu'une unité ou une formation militaire peut appliquer sur l'adversaire à un moment donné.

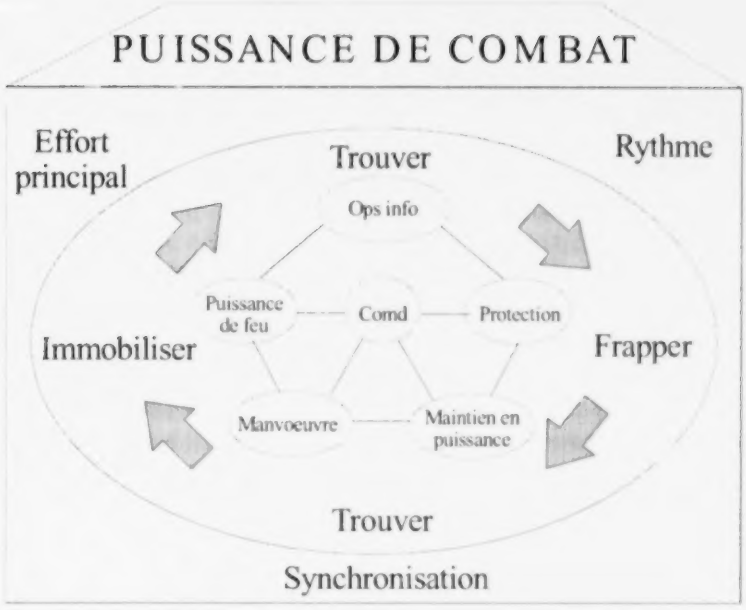

Figure 2-1 Puissance de combat

6. Pour que la puissance de combat puisse être appliquée sur l'ennemi, il faut d'abord trouver ce dernier, puis le soumettre à deux forces dynamiques : l'immobiliser et le frapper. Les armées immobilisent et frappent l'ennemi, tant sur le plan physique que moral, en procédant à des attaques préventives, à des opérations de dislocation et de rupture.

a. **Opération préventive.** Une opération préventive consiste à saisir une opportunité, souvent évasive, avant l'ennemi afin de l'empêcher de se placer dans une position avantageuse. Il s'agit d'empêcher l'ennemi de prendre l'initiative. Le succès de cette opération est lié à la rapidité à laquelle la situation peut ensuite être exploitée. Pour mener une opération préventive, il est essentiel de passer à l'action au moment opportun et d'accepter des risques pour gagner un avantage tactique.

b. **Dislocation.** La dislocation consiste à empêcher l'ennemi d'utiliser sa puissance de frappe. Il s'agit d'une action délibérée qui doit absolument reposer sur des renseignements fiables plutôt que sur l'intuition. Le but est d'obtenir un avantage en évitant les points forts de l'ennemi ou en les neutralisant afin de leur enlever toute efficacité.

c. **Rupture.** Il s'agit de rompre l'intégrité de la puissance de combat de l'ennemi et de réduire l'efficacité de ses éléments constituants. Les ressources essentielles de l'ennemi sont prises comme objectifs afin de semer la confusion dans ses rangs ou de le paralyser à des moments décisifs des combats; de cette façon, l'efficacité globale de la force ennemie est amoindrie.

7. En plus d'avoir recours aux deux forces dynamiques, il faut appliquer les règles associées au rythme, à la synchronisation et à l'effort principal.

a. **Rythme.** Le commandant détermine le rythme des opérations; il peut les accélérer les ralentir ou modifier les activités. Le rythme est déterminé par rapport aux activités de l'ennemi et il comprend trois éléments : rapidité de décision, rapidité d'exécution et rapidité de la transition entre les activités. En prenant ses décisions et en agissant constamment plus vite que l'ennemi, le commandant rend les actions de l'ennemi progressivement inutiles. Le but ultime est de susciter la panique et la paralysie à mesure que l'ennemi perd la cohésion dont il a besoin pour continuer à combattre. Le rythme peut être accru en évitant le combat à moins que cela soit absolument nécessaire et en se fiant sur l'aptitude des commandants subordonnés à mener des actions indépendantes qui soient conformes à l'intention du commandant supérieur.

b. **Effort principal.** Le commandant définit un effort principal en vue d'orienter les actions de ses subordonnés. Cet effort principal encourage l'initiative tout en maintenant la cohésion et l'unité de l'effort. Si nécessaire, pour garantir le succès, le commandant doit être prêt à modifier l'effort principal et les ressources appuyant cet effort.

c. **Synchronisation.** Le commandant a recours à la synchronisation pour orienter ses ressources et ses activités en vue de disposer d'une puissance de combat maximale à un moment et à un endroit décisifs. La synchronisation est efficace quand toutes les ressources sont utilisées au moment et à l'endroit voulus pour contribuer au maximum au succès des opérations. Pour y parvenir, il faut une étroite coordination et le commandant doit d'abord déterminer ce qu'il souhaite obtenir et comment les activités doivent se dérouler pour atteindre le résultat souhaité. Entre autres choses, le commandant doit concentrer sa force de manoeuvre et sa puissance de feu à un point décisif. Il est également important que les renseignements soient transmis rapidement à tous les niveaux de

commandement pour analyse et que ces renseignements soient ensuite diffusés pour favoriser la synchronisation et accroître le rythme.

8. **Fonctions de combat.** L'Armée définit six fonctions de combat : commandement, opérations d'information, manoeuvre, puissance de feu, protection et maintien en puissance. Les commandants cherchent à intégrer ces fonctions et à appliquer une puissance de combat écrasante contre l'ennemi à l'endroit et au moment les plus avantageux. Pour ce faire, les commandants font appel au rythme, à la synchronisation et à l'effort principal pour que les forces, les ressources et les opportunités, considérées globalement, représentant davantage que la somme de leurs parties. La synergie résultante permet d'obtenir l'intégration et la coordination requises pour produire une action violente et synchronisée à un endroit et un moment décisifs pour immobiliser ou frapper l'ennemi. Plutôt que d'attaquer l'ennemi là où il est puissant, les commandants cherchent à miner la cohésion de l'ennemi en entravant ses efforts en matière de puissance de combat. Pour y parvenir, il est possible de détruire ou d'amoindrir les fonctions comme le commandement ou le maintien en puissance ou d'attaquer les liens intégrant ces fonctions, comme les lignes de communications. De cette façon, la structure de commandement de l'ennemi peut être dans l'impossibilité de recevoir des renseignements, la coordination de la manoeuvre peut être dégradée et les forces ennemies peuvent difficilement être maintenues en puissance. En outre, l'incapacité de l'ennemi d'intégrer ces fonctions l'empêche d'obtenir la synchronisation requise, ralentit le rythme de ses activités et, ultimement, son effort principal devient inutile.

a. **Commandement.** Le commandement est l'exercice de l'autorité militaire par un commandant désigné en vue de la planification, de la direction, de la coordination et du contrôle de forces militaires. Le commandement est exercé par l'intermédiaire d'un ensemble composé de personnel, de matériel, d'installations et de procédures employés par un commandant afin d'accomplir sa mission. Le commandement permet d'unifier et d'intégrer les activités associées aux autres fonctions. Les éléments des six fonctions de combat peuvent être combinés à l'infini. Le commandant coordonne et dirige les forces employées pour immobiliser et frapper l'ennemi de manière à attaquer constamment sa cohésion. Pour y arriver, il applique la puissance de combat dans le cadre d'opérations bien coordonnées visant à disloquer et à entraver les activités de l'ennemi et à créer des opportunités pour lancer des opérations préventives. L'élément central du commandement est une philosophie qui met l'accent sur l'importance de la formulation et de la transmission de

l'intention du commandant. Une bonne compréhension de cette intention guide la prise de décisions à tous les niveaux et encourage l'initiative et la rapidité d'action.

b. **Opérations d'information.** Les opérations d'information intègrent tous les aspects du renseignement en vue d'appuyer les autres fonctions de combat dans le but de surclasser l'ennemi au moment voulu, à l'endroit voulu et avec l'armement et les ressources appropriés. Ces opérations ont lieu au sein de trois composants interreliés : guerre en matière de commandement et de contrôle, renseignement et systèmes d'information de commandement et de contrôle. Elles incluent aussi l'interaction avec les sources de renseignements extérieures par le biais des affaires publiques et d'autres activités.

c. Le principal objectif des opérations d'information est de s'assurer de la supériorité en matière de renseignements, ce qui facilite les décisions et les actions du commandant des forces amies par rapport au commandant des forces ennemies. Cet avantage est mis à profit pour améliorer les autres éléments de la puissance de combat. Ces opérations permettent aussi d'obtenir et de conserver l'appui de la population, de miner la cohésion et le moral des forces ennemies et de s'assurer l'appui de la population et des autorités locales. Le concept des opérations d'information dépasse largement la simple recherche de renseignements car le renseignement est considéré comme un outil, un bouclier et une arme que le commandant utilise au mieux.

d. Au sein d'une formation, la reconnaissance est le principal moyen de recueillir des renseignements sur l'ennemi et le terrain. La reconnaissance terrestre, aérienne et électronique permet de recueillir des renseignements sur l'ennemi et le terrain et procure une certaine sécurité à la formation qui recourt à la furtivité et qui dispose de moyens de surveillance et de contre-reconnaissance. La furtivité est associée au mouvement tactique et aux opérations et elle vise à éviter la détection et l'identification tandis que la contre-reconnaissance consiste à identifier, à cibler et à neutraliser les éléments de reconnaissance de l'ennemi pour empêcher ce dernier de recueillir des renseignements sur les forces amies et le terrain.

e. **Manoeuvre.** La manoeuvre est l'utilisation des forces par la combinaison du mouvement, de la vitesse, de la puissance de feu ou du potentiel de tir pour obtenir une position avantageuse par rapport

à l'ennemi afin d'accomplir la mission. Il s'agit du moyen utilisé pour concentrer des forces terrestres, maritimes et aériennes au point décisif pour miner la cohésion de l'ennemi en ayant recours à la surprise, à la guerre psychologique, à l'élan et à la démoralisation. Même si elle est principalement physique, la manoeuvre peut aussi avoir des effets psychologiques, comme l'incertitude, la confusion et la paralysie. Elle exige des compromis : la vitesse contre la sécurité, la largeur contre la profondeur, la concentration contre la dispersion. Il faut donc prendre certains risques et faire preuve d'une certaine audace.

f. La mobilité est essentielle à la liberté de manoeuvre des forces amies. Les tâches associées à la mobilité incluent le franchissement des obstacles naturels et artificiels, l'amélioration des lignes de communications existantes et des autres itinéraires ou la construction d'autres itinéraires, la détermination des itinéraires permettant de contourner ou de traverser des zones contaminées par des agents NBC, des zones minées ou des zone où se trouvent des munitions non éclatées. À mesure que le commandant développe son concept d'opérations et étudie la manoeuvre de toutes ses forces, il doit veiller à conserver un équilibre entre la manoeuvre, la puissance de feu et la protection. La nature de cet équilibre dicte les priorités et les relations entre la manoeuvre et les autres fonctions de combat à mesure que le commandant élabore sa vision des opérations, soit la science de la planification détaillée et l'application de la puissance de combat. Même si la manoeuvre et la puissance de feu sont complémentaires, la puissance de feu peut rarement remplacer adéquatement la manoeuvre. Par exemple, la manoeuvre au sol destinée à prendre une position a un effet durable qui pousse l'ennemi à réagir aux actions des forces amies.

g. **Puissance de feu.** Combinée à la manoeuvre ou utilisée seule, la puissance de feu permet de détruire, de neutraliser, de mettre hors de combat et de démoraliser l'ennemi. La puissance de feu doit être considérée comme un concept interarmées car elle concerne les munitions utilisées par les forces terrestres, aériennes et navales. La puissance de feu signifie l'usage collectif et coordonné de données d'acquisition d'objectifs provenant de toutes les sources, d'armes à tir direct et à tir indirect, d'aéronefs armés de tous les types et d'armes mortelles ou non mortelles dirigées contre des objectifs aériens, terrestres et maritimes. Les vecteurs incluent l'artillerie, les mortiers et les autres armes à tir indirect, les armes à tir direct,

l'artillerie navale, l'appui aérien rapproché, la supériorité aérienne, l'interdiction aérienne et la guerre électronique.

h. La puissance de feu peut servir à immobiliser et à frapper l'ennemi et elle doit être coordonnée avec les autres activités se déroulant sur le champ de bataille afin de maximiser l'effort de tous les éléments contre l'ennemi. Les brusques effets de la puissance de feu peuvent disloquer les forces ennemies en un point donné, situation que la manoeuvre peut permettre d'exploiter. La puissance de feu doit aussi être coordonnée avec les opérations d'information afin que la guerre électronique et la guerre psychologique renforcent les effets physiques et psychologiques de la puissance de feu et de la manoeuvre. L'utilisation d'une diversité de systèmes d'armes est toujours préférable afin de rendre plus difficile la riposte de l'ennemi. Le recours à la puissance de feu ou la menace d'y recourir peuvent avoir un effet désastreux sur le moral de l'ennemi. Cet effet est souvent temporaire et il faut donc l'exploiter immédiatement.

i. **Protection**. La protection concerne les mesures que prend une force afin de survivre et de fonctionner en se mettant à l'abri des effets des armes ennemies et des phénomènes naturels. La protection peut être accrue par des mesures actives incluant la puissance de feu, la manoeuvre, la défense aérienne et la contre-mobilité dans le but d'immobiliser l'ennemi et, si nécessaire, de le détruire avant qu'il puisse lancer une attaque efficace. Les mesures passives comprennent le durcissement des installations, la fortification des positions de combat, la protection des civils et des infrastructures civiles, la défense nucléaire, biologique et chimique ainsi que le camouflage, la dissimulation et la déception par des moyens non électroniques. Les mesures incluent également les actions permettant de réduire le tir fratricide.

j. La protection est accrue par le biais d'efforts visant à limiter les pertes non liées au combat, par l'existence d'installations où sont dispensés les soins de base, par le maintien de la cohésion et du moral, et ce dans le cadre du maintien en puissance. La protection globale des forces est coordonnée avec la guerre en matière de commandement et de contrôle, c.-à-d. sécurité, déception, guerre électronique et psychologique, comme partie intégrante des opérations d'information. La défense aérienne est un autre aspect clé du maintien de la liberté d'action et cet aspect inclut des ressources navales, terrestres et aériennes. Le but de la défense aérienne est d'empêcher l'ennemi d'utiliser un des vecteurs

principaux, l'aviation, pour rompre la cohésion des forces amies. En entravant la mobilité des forces ennemies, les opérations offensives de l'ennemi sont ralenties, déviées, malmenées ou stoppées; dans ces conditions, la cohésion de l'ennemi disparaît et les effets combinés du feu et de la manoeuvre sont renforcés. Les tâches associées à la contre-mobilité incluent la mise en place d'obstacles et l'occultation.

k. **Maintien en puissance.** Le maintien en puissance est assuré par un équilibre entre le soutien administratif militaire, le soutien civil par l'intermédiaire du pays hôte, par l'intervention des ministères et des services gouvernementaux et par des entrepreneurs civils. Le soutien administratif militaire inclut essentiellement l'administration du personnel et la logistique. Le maintien en puissance est le moyen permettant aux forces d'opérer, mais il contribue aussi à la cohésion (services médicaux efficaces, administration souple du personnel et programmes de maintien du moral).

l. Le maintien en puissance des forces est une activité se déroulant à tous les niveaux : stratégique, opérationnel et tactique. Au niveau tactique, le maintien en puissance relève du soutien intégré, ce qui comprend les échelons, l'appui rapproché et l'appui général. La continuité des efforts en matière de maintien en puissance, du niveau stratégique au niveau tactique, permet au commandant tactique de disposer des ressources nécessaires à sa liberté d'action.

CHAPITRE 3

OPÉRATIONS OFFENSIVES

« La victoire appartient à celui qui ose attaquer; celui qui ne fait que se défendre subit inévitablement la défaite »

M.V. Frunze
(Théoricien militaire soviétique)

OBJET

1. L'action offensive seule permet de remporter la victoire. Même pendant la défense, un commandant doit conserver l'initiative et attaquer l'ennemi. L'offensive est l'opération de guerre décisive. Bien que des facteurs stratégiques, opérationnels ou tactiques puissent contraindre une formation à adopter la défense, il faut à tous les niveaux, pour vaincre une force ennemie, passer à l'offensive.

2. Le principal objet des opérations offensives est de vaincre l'ennemi, de lui imposer notre volonté en recourant à une violence soigneusement dirigée et axée sur les éléments avancés de l'ennemi, mais aussi en profondeur.

3. Les opérations offensives permettent de vaincre l'ennemi en annihilant sa cohésion ou en le détruisant physiquement ou les deux. La volonté de l'ennemi est amoindrie par la destruction de la cohérence de ses opérations ainsi que par la fragmentation et l'isolement des éléments constituant sa puissance de combat. En procédant de la sorte, la capacité de résistance de l'ennemi est détruite.

4. Une action offensive a aussi d'autres buts secondaires :

a. recueillir des renseignements;

b. priver l'ennemi de ressources;

c. recourir à la déception ou tromper l'ennemi quant à l'effort principal;

d. immobiliser l'ennemi pour l'empêcher de se regrouper ou de

TABLE DES MATIÈRES

OBJET

PRINCIPES DE GUERRE ET NOTIONS ÉLÉMENTAIRES

TYPES D'ACTIONS OFFENSIVES

L'ATTAQUE
- Stades
- Préparatifs
- Assaut
- Consolidation
- Mesures de contrôle

se redéployer;

e. procéder à des attaques préventives pour prendre l'initiative;

f. entraver toute action offensive de l'ennemi;

g. s'emparer de terrain.

5. Ce chapitre est consacré aux concepts doctrinaux appliqués à l'emploi d'une formation au cours d'opérations offensives.

PRINCIPES DE GUERRE ET NOTIONS ÉLÉMENTAIRES

6. **Généralités.** La clé de la réussite des opérations offensives est de prendre et de conserver l'initiative. Ce faisant, un commandant maintient l'élan, empêche l'ennemi de se ressaisir et de s'opposer aux percées, de contre-attaquer et de reconstituer ses réserves. Pour prendre l'initiative, il faut choisir le lieu, le moment et la direction de l'attaque.

7. **Principes de guerre.** Les principes de guerre suivants sont des points importants à considérer au cours de la planification et de la conduite des opérations offensives.

a. **Action offensive.** L'action offensive vise à annihiler la volonté de résistance de l'ennemi; elle suppose la manoeuvre, la vitesse et l'agressivité. En retirant l'initiative à l'ennemi, on obtient la liberté d'action et un avantage psychologique marqué. Exploiter les succès et profiter des faiblesses de l'ennemi sont des notions que tous les commandants doivent toujours avoir à l'esprit.

b. **Concentration de force.** Un commandant doit s'efforcer de concentrer une puissance de combat supérieure à celle de l'ennemi à un moment et à un endroit décisifs. Il ne s'agit pas nécessairement que de masser des troupes, mais aussi de concentrer une puissance de feu. Cette capacité de concentration de force dépend du mouvement, de la souplesse et des communications.

c. **Surprise.** La surprise peut être à la base de succès sans commune mesure avec la taille de la force. Les éléments de la surprise sont la discrétion, la dissimulation, la déception, l'originalité, l'audace et la vitesse. Il faut profiter de l'effet de surprise.

d. **Sécurité.** La sécurité est une condition qui permet à un commandant de disposer d'une liberté d'action suffisante pour accomplir sa

mission. Pendant l'offensive, la sécurité est associée à l'existence d'un endroit sûr pour le rassemblement des troupes, la préparation des opérations et leur mise en oeuvre. Il faut assurer la sécurité de la ligne de départ, des flancs de la force d'attaque et des lignes de communications.

e. **Souplesse.** Les opérations offensives exigent une grande souplesse afin que les plans puissent être modifiés en fonction des changements dans la situation et des imprévus. Cela inclut l'exploitation des opportunités qui peuvent se présenter. Les éléments de la souplesse sont, pour un commandant et ses subordonnés, la souplesse de l'esprit et la capacité de prendre rapidement des décisions, et ce pour éviter toute perte de temps et veiller à exploiter toute opportunité. La souplesse est acquise par le biais de plans simples, par l'unification des efforts et par le maintien de l'équilibre.

8. **Notions élémentaires.** Outre les principes de guerre, certaines notions élémentaires s'appliquent aux opérations offensives.

a. **Recherche de renseignements.** Pour que l'offensive soit un succès, il est essentiel de connaitre les dispositifs ennemis, sa puissance et ses intentions. De plus, les commandants, à tous les niveaux, ont besoin de renseignements détaillés sur le terrain sur lequel leurs troupes devront combattre. Pour les opérations offensives, l'information provient de trois sources :

(1) troupes au contact de l'ennemi,

(2) reconnaissance,

(3) renseignement.

b. **Simplicité.** Les plans doivent être simples. Les manoeuvres complexes et les dispositions compliquées sont des sources de confusion et de malentendus. Un concept clair de l'opération appuyé par un plan simple permet aux commandants subordonnés de faire appel à leur jugement et à leur initiative pour réagir aux changements dans la situation locale.

c. **Effet de choc.** L'effet de choc est assuré par la manoeuvre audacieuse de l'arme blindée et de l'infanterie mécanisée en vue de percer les défenses ennemies et de s'enfoncer en territoire ennemi.

Des troupes aéroportées ou aéromobiles peuvent être utilisées. L'appui-feu est essentiel et il est utilisé au cours de tous les stades de l'opération pour renforcer l'effet de choc.

d. **Profondeur.** La profondeur est associée à l'organisation des forces participant à l'offensive et au choix des objectifs. L'organisation en profondeur contribue au choc et elle permet à un commandant de maintenir la pression sur l'ennemi et d'exploiter la percée. La prise d'objectifs en profondeur disloque la structure défensive de l'ennemi.

e. **Équilibre.** Une force équilibrée est une force articulée de telle façon qu'un commandant peut concentrer la puissance de combat pour profiter d'une soudaine opportunité ou pour réagir à l'action de l'ennemi au moment décisif. L'articulation initiale doit faire en sorte que :

(1) la force de sécurité puisse couvrir toute l'étendue du front dans la zone d'influence;

(2) les groupements tactiques de tête disposent d'une combinaison appropriée de chars et de fantassins pour venir à bout de toute opposition probable;

(3) les officiers observateurs avancés et les contrôleurs aériens avancés soient bien à l'avant afin de garantir un appui-feu continu;

(4) les besoins en appui du Génie soient prévus, que les ressources soient disponibles et que des équipes de reconnaissance du Génie soient bien à l'avant;

(5) des réserves soient constituées, maintenues et normalement déployées au delà de la portée de la plupart des pièces d'artillerie de l'ennemi, afin que ces réserves puissent être rapidement engagées dans le combat.

f. **Réserves.** Les réserves sont requises pour faire face à l'imprévu. Elles peuvent être engagées pour influer sur l'issue du combat, pour exploiter les succès ou pour faire face aux contre-mouvements de l'ennemi. Les réserves donnent à un commandant de la souplesse et de l'équilibre. Une fois ses réserves engagées, un commandant doit les reconstituer le plus tôt possible.

TYPES D'ACTIONS OFFENSIVES

9. Il existe un certain nombre d'actions offensives qui découlent l'une de l'autre, mais qui sont toutes orientées vers l'attaque ou toutes associées à l'attaque. Dans certains cas, ces deux situation coexistent. Une attaque peut conduire à l'exploitation, c'est-à-dire à la poursuite de l'attaque ou à une opération de poursuite pure et simple. La poursuite peut aussi être suivie d'une attaque. Il existe un certain nombre d'actions offensives ayant toutes des buts précis.

a. **Attaque improvisée.** Une attaque improvisée est une attaque « dont les délais de préparation sont réduits au profit de la rapidité, dans le but d'exploiter une opportunité » (AAP-6). Cette attaque vise à profiter du manque de préparation de l'ennemi et elle exige de l'audace, la surprise et la vitesse pour réussir avant que l'ennemi ait le temps d'améliorer sa position défensive. Pour conserver l'élan ou prendre l'initiative, un minimum de temps est consacré à la préparation et les forces utilisées pour l'attaque sont celles qui sont immédiatement disponibles. Il y a peu de temps pour la reconnaissance et il n'y en a pas pour les répétitions. La surprise découlant de la rapidité d'action a un effet multiplicateur de la force. Autant que possible, une attaque improvisée doit être lancée d'une direction que l'ennemi n'a pas prévue et être appuyée par le tir de concentration de toutes les armes disponibles. Les commandants doivent donner des ordres brefs et se tenir bien à l'avant pour réagir rapidement en fonction du déroulement de l'attaque. Si l'attaque perd de son élan, une attaque délibérée peut être nécessaire. De bons préparatifs sur le plan du renseignement avant le combat peuvent permettre de déterminer les secteurs se prêtant à une attaque improvisée dans la foulée, de sorte qu'il est possible de procéder à une planification un peu plus détaillée avant la progression.

b. **Attaque délibérée.** Une attaque délibérée est « un type d'action offensive caractérisée par l'emploi coordonné du feu et de la manoeuvre conformément à un plan préalable en vue d'établir le contact avec l'ennemi et de le détruire ou le capturer » (AAP-6). Quand il faut détruire une position défensive ennemie bien aménagée, une attaque délibérée peut être requise. L'accent est mis sur la préparation au détriment de la vitesse et du temps; par conséquent, la surprise doit être obtenue par des moyens autres que la vitesse.

c. **Contre-attaque et attaque préventive de harcèlement.**

(1) L'objet d'une **contre-attaque** est de vaincre un ennemi qui est devenu vulnérable du fait de sa propre action offensive car il a révélé la direction de son effort principal ou a affaibli un de ses flancs qui peut ainsi être attaqué. La contre-attaque peut être lancée au cours d'une opération défensive par des éléments de réserve ou des éléments avancés qui ne sont que peu engagés et elle permet au défenseur de créer des conditions favorables pour l'application de la force de combat et le retour à l'offensive.

(2) L'**attaque préventive de harcèlement** est directement dirigée contre les opérations offensives de l'ennemi, mais son effet reste limité. Il s'agit de frapper l'ennemi là où il est le plus vulnérable ou au moment où il se déplace, avant qu'il franchisse sa ligne de départ. Une attaque de cette nature est une attaque préventive car elle vise les plans de l'ennemi et, donc, sa cohésion. Toutefois, si la situation le permet, les commandants doivent exploiter les succès de ce type d'attaque comme ils le font pour toute autre attaque.

d. Une attaque est souvent précédée d'une marche à l'ennemi et elle vise à prendre et à conserver l'initiative. De plus, une attaque improvisée peut découler d'un combat de rencontre. Une force en position défensive peut aussi lancer des contre-attaques pour profiter des occasions de frapper l'ennemi à un moment et à un endroit décisifs en vue de le vaincre. En supposant que l'attaque a été couronnée de succès, la force doit procéder à une consolidation et, si possible, elle doit exploiter ce succès en poursuivant l'action offensive.

e. **Reconnaissance en force.**

(1) L'objet de la reconnaissance en force est d'obliger l'ennemi à dévoiler sa position, l'importance de ses forces, ses effectifs, ses dispositifs ou son intention en le poussant à réagir à une action offensive. La réaction de l'ennemi peut mettre en évidence les faiblesses de son système défensif (où des attaques peuvent être lancées) ou les points forts qu'il s'agit d'éviter. Les commandants peuvent procéder à une reconnaissance en force dans le but de maintenir la pression sur le défenseur en s'emparant de positions clés et en exposant les faiblesses de

l'ennemi. Les commandants doivent aussi être prêts à saisir toute occasion d'exploiter les succès tactiques.

(2) Une formation peut procéder à sa propre reconnaissance en force ou le faire suivant les directives d'un quartier général supérieur. La reconnaissance en force doit se faire à l'aide de ressources suffisantes pour pousser l'ennemi à réagir, mais il peut être nécessaire d'imposer des restrictions aux commandants afin d'éviter les actions susceptibles de précipiter un engagement décisif. Si la force est toujours engagée alors que la reconnaissance proprement dite est terminée, cette force peut recevoir l'ordre d'immobiliser l'ennemi, de l'attaquer ou de se désengager, selon le cas.

f. **Raid.** Au sens large, l'objectif d'un raid est de désorganiser l'ennemi. De façon plus précise, un raid est effectué pour détruire ou capturer des ressources vitales pour l'ennemi. Le raid est basé sur des renseignements détaillés et il signifie habituellement des déplacements discrets en territoire ennemi; il se termine par un désengagement planifié. Comme les raids sont souvent menés à courte distance et pendant une brève période, un ravitaillement limité est transporté et seules les réparations mineures sont effectuées par les équipages ou les servants. La force procédant au raid doit profiter d'un appui-feu afin de limiter la capacité de l'ennemi à réagir. Les unités blindées de reconnaissance ainsi que les forces aéromobiles, aéroportées et amphibies, particulièrement si elles sont appuyées par des hélicoptères, sont bien adaptées à ce genre d'opération.

g. **Feinte et démonstration.**

(1) L'objet d'une **feinte** est la déception. Il s'agit d'immobiliser l'ennemi en le distrayant et, si nécessaire, en engageant le combat pour favoriser l'effort principal qui est dirigé ailleurs sur le champ de bataille. Les feintes doivent être exécutées par des forces suffisantes pour provoquer de la part de l'ennemi la réaction souhaitée et leur efficacité est maximale lorsqu'elles vont dans le sens des attentes de l'ennemi, lorsqu'elles représentent clairement une menace pour l'ennemi ou lorsque l'assaillant semble avoir plusieurs possibilités.

(2) L'objet d'une **démonstration**, par rapport à une feinte, est de détourner l'attention de l'ennemi sans chercher à engager le

combat. Les forces participant à une démonstration font appel à la puissance de feu, utilisent les éléments de base de la guerre de mouvement et de la guerre axée sur le commandement et le contrôle dans le cadre d'un plan de déception. La démonstration doit être dirigée vers un secteur vital des défenses de l'ennemi afin que ce dernier soit réellement trompé.

L'ATTAQUE

10. **Généralités.** Le but premier d'une attaque est de détruire la résistance de l'ennemi. Une attaque peut être une opération distincte ou être effectuée de concert avec d'autres types d'opérations. Le commandant qui lance une attaque a l'initiative car il détermine le lieu, l'heure, la direction de l'attaque ainsi que la puissance de combat engagée. Une fois l'attaque déclenchée, la souplesse et la vitesse sont cruciales. L'attaque doit être exécutée vigoureusement; toutes les opportunités doivent être exploitées et des ressources doivent être réattribuées aux secteurs où il semble y avoir une occasion de succès. L'élan doit être maintenu pour empêcher l'ennemi de se ressaisir et l'attaque ne doit pas être retardée pour aligner des unités ou se conformer de façon rigide à un plan. Naturellement, peu d'attaques se déroulent entièrement comme prévu et les commandants doivent demeurer vigilants afin de profiter de tout succès inopiné et de faire face rapidement à tout revers. Pour y parvenir, les commandants doivent être bien informés. Le besoin de souplesse exige des plans simples, un appui-feu mobile, des sapeurs bien positionnés, des réserves non engagées et prêtes à intervenir ainsi que des possibilités de maintien en puissance assez souples pour s'adapter au déroulement de l'opération offensive. Les attaques distinctes ne doivent pas être considérées comme des opérations indépendantes, mais comme un volet d'un processus continu en vue de briser la cohésion de l'ennemi. Les commandants doivent envisager d'exploiter les succès bien avant que ces succès aient été obtenus.

11. **Formes de manoeuvres.** Les opérations offensives peuvent être dirigées contre l'avant, les flancs ou l'arrière de l'ennemi et elles peuvent être menées depuis le sol, l'air ou la mer. Toute combinaison est également possible. Normalement, l'effort principal doit être orienté vers l'endroit où l'ennemi est le plus faible ou là où le terrain permet de pénétrer profondément dans la zone de défense de l'ennemi. Si des armes nucléaires ont été utilisées, elles l'ont normalement été aux endroits où l'ennemi est le plus puissant et les manoeuvres subséquentes cherchent à exploiter les effets de ces armes.

a. **Niveau d'utilisation.** Les formes de manoeuvres sont l'attaque frontale, la percée, l'enveloppement (ce qui inclut les attaques dirigées sur les flancs et sur l'arrière de l'ennemi) et le mouvement tournant. Jusqu'au niveau de la brigade, les manoeuvres les plus courantes sont l'attaque frontale et l'attaque de flanc. Toutes les formes de manoeuvres peuvent être utilisées au niveau de la division et aux niveaux supérieurs.

b. **Attaque frontale.** L'effort principal est dirigé vers l'avant d'une position ennemie. L'attaque frontale peut être efficace contre un ennemi faible et désorganisé et elle peut servir à le surclasser et à le détruire ou à l'immobiliser. Une attaque frontale est souvent nécessaire pour appuyer une percée ou un enveloppement. Si cette attaque n'est pas appuyée par un tir nourri, elle peut échouer et même si elle réussit, les pertes peuvent être inutilement élevées. Un commandant doit donc bien tenir compte de tous ces facteurs avant de lancer une attaque frontale.

c. **Percée .** Le but d'une percée est de pénétrer dans la zone principale de défense de l'ennemi et de s'emparer d'objectifs en profondeur afin d'empêcher l'ennemi de maintenir sa défense. L'effort principal porte sur un front relativement étroit. La réussite d'une percée exige la concentration d'une puissance de combat supérieure à celle de l'ennemi à l'endroit choisi pour rompre les défenses de ce dernier. Les points se prêtant à une percée incluent les brèches dans les défenses de l'ennemi ainsi que les emplacements des limites. La concentration doit être telle que la force puisse percer rapidement les défenses ennemies, élargir la brèche et la tenir et conserver l'élan requis tout en s'emparant des objectifs en profondeur. Cette manoeuvre convient bien lorsqu'on dispose de puissantes forces combattantes, que les éléments de l'ennemi sont surexploités et que ses flancs sont trop solidement défendus.

d. **Enveloppement.** Au cours d'un enveloppement, l'effort principal est dirigé vers l'arrière ou le flanc de l'ennemi et le but de la manoeuvre est de s'emparer d'objectifs à l'arrière de l'ennemi afin que sa position défensive principale devienne intenable. Au cours de l'attaque principale, il faut éviter les forces ennemies sur le chemin vers l'objectif et frapper ces forces à partir d'une direction de laquelle aucune attaque n'est prévue. Les forces participant à une manoeuvre d'enveloppement doivent jouir d'une bonne mobilité, être déployées en profondeur et leurs flancs doivent être solidement protégés.

e. **Attaque sur l'arrière.** Quand l'effort principal est axé sur l'arrière de l'ennemi, les forces assaillantes contournent la position défensive principale de l'ennemi d'un côté, des deux côtés (enveloppement double) ou par le haut (enveloppement vertical) dans le but de s'emparer d'une position clé permettant l'emploi des armes à tir direct contre l'arrière de l'ennemi. Cette action entraîne la destruction de l'ennemi ou rend sa position intenable.

f. **Attaque de flanc.** Le but d'une attaque de flanc est de frapper l'ennemi à un endroit où il est plus vulnérable afin d'éviter son tir de concentration. Les attaques de flanc doivent surprendre l'ennemi et ce type d'attaque devrait être particulièrement utilisé par les brigades et les unités de taille inférieure.

g. **Mouvement tournant.** Dans cette forme de manoeuvre, une force contourne par le côté ou par les airs les positions défensives principales de l'ennemi pour s'emparer d'objectifs situés loin à l'arrière de l'ennemi et hors de portée de ses armes à tir direct. Le but de cette manoeuvre est de forcer l'ennemi à abandonner ses positions ou à consacrer d'importantes forces pour faire face à la menace. La force exécutant le mouvement tournant doit éviter tout contact avec l'ennemi lorsqu'elle fait route vers son objectif.

12. **Stades.** Une attaque peut être subdivisée en un certain nombre de stades distincts, mais étroitement liés et qui tendent à se fusionner. Naturellement, les troupes participant à une attaque ne perçoivent pas de nette transition entre les différents stades, surtout si elles sont engagées dans d'autres actions en appui de l'offensive. Ces étapes sont les suivantes:

a. **Préparatifs.** Les préparatifs ont lieu avant l'heure H. Les activités peuvent inclure la collecte de renseignements, les répétitions, l'aménagement de dépôts temporaires de munitions, l'amélioration des itinéraires, la préparation au franchissement des obstacles, le déplacement vers les zones de rassemblement, l'articulation, le recomplètement, le tir préparatoire, le déploiement et, si possible, le passage des lignes vers l'avant. Simultanément, les commandants complètent leur procédure de combat. La force peut aussi se livrer à des activités d'infiltration.

b. **Assaut.** Les éléments d'assaut franchissent la ligne de départ, pénètrent dans la position défensive de l'ennemi et combattent sur l'objectif pour détruire l'ennemi ou le forcer à capituler.

c. **Consolidation.** Après l'assaut, la force doit procéder rapidement à la consolidation afin de pouvoir repousser des contre-attaques de l'ennemi ou accomplir une autre tâche. La consolidation se fait normalement devant l'objectif capturé ou sur ses flancs.

PRÉPARATIFS

13. **Généralités.** Les forces participant à l'attaque doivent demeurer le plus longtemps possible bien à l'arrière afin d'achever la procédure de combat; en outre, cela favorise la sécurité. L'articulation initiale peut y être effectuée.

14. **Recherche de renseignements.** Les renseignements sont recueillis dans le cadre d'un plan de recherche du renseignement; cette activité commence tôt et elle se poursuit pendant l'opération. Elle incombe surtout aux forces de reconnaissance. Une intense activité de contre-reconnaissance doit aussi avoir lieu pour protéger les déplacements des troupes amies, veiller à la sécurité des préparatifs et des autres activités et assurer l'effet de surprise.

15. **Entretien des itinéraires.** Il peut être nécessaire d'entretenir les itinéraires vers les zones de rassemblement et les lieux de déploiement. Pour des raisons de sécurité, les travaux peuvent être impossibles à l'avant des zones de rassemblement au cours des préparatifs, mais ces travaux peuvent être possibles à l'arrière. Dans ce cas, les éléments du génie doivent compter parmi les premiers à s'avancer.

16. **Choix des zones de rassemblement.** Pour choisir les zones de rassemblement, il faut tenir compte des facteurs suivants : dissimulation, articulation et tâches, emplacement de la ligne de départ. Les zones de rassemblement, les positions d'attaque et les lignes de départ doivent être surveillées par des éléments de protection avant leur occupation par les forces d'assaut.

17. **Déplacement vers les zones de rassemblement.** Le déplacement vers les zones de rassemblement est un déplacement tactique sur route. De préférence, il doit se dérouler quand la visibilité est réduite et le silence radio doit être imposé. Pour des raisons de sécurité, ce déplacement doit avoir lieu le plus tard possible au cours des préparatifs.

18. **Franchissement d'obstacles.** Les préparatifs de franchissement des obstacles sont achevés.

19. **Tir préparatoire.** Le tir préparatoire peut engendrer une forte consommation de munitions. Si le tir n'est pas assez intense, la surprise peut être perdue alors que l'ennemi n'est neutralisé que peu de temps. Il peut être préférable de concentrer les ressources en vue d'un tir de protection ou d'exécuter un bref mais intense tir préparatoire dirigé sur des objectifs déterminés. Si une forte consommation de munitions est envisagée, il faut aménager des dépôts temporaires de munitions.

20. **Infiltration.** Un commandant doit planifier le mouvement furtif de sa force d'infiltration, de sa zone de rassemblement à sa position d'attaque. Les forces d'infiltration peuvent être appelées à participer à l'assaut et à tenir leurs positions jusqu'à ce que la jonction puisse être faite; à l'opposé, ces forces peuvent avoir à lancer l'assaut, puis à se disperser.

21. **Répétitions.** Si la sécurité et le temps le permettent, les commandants, à tous les niveaux, doivent reconnaître le terrain sur lequel doit se dérouler l'attaque et procéder à des répétitions, de préférence avec tous les éléments de la force.

22. **Déploiement.** La planification du déploiement permet de s'assurer que les forces d'assaut quittent les zones de rassemblement, adoptent les formations requises pendant le déplacement et franchissent la ligne de départ à l'heure H. Si un déploiement dans la foulée est impossible, les troupes d'assaut doivent s'arrêter brièvement à leur position d'attaque pour se préparer. Si un passage des lignes vers l'avant doit avoir lieu, la ligne de départ est habituellement la ligne avant des forces amies. La formation adoptée pour franchir la ligne de départ dépend du terrain, de la distance à l'ennemi, de la résistance prévue de l'ennemi et de l'efficacité de la neutralisation de l'ennemi. Si l'objectif est à peu de distance et si le trajet doit se faire à découvert sous la protection d'un intense tir d'appui, y compris un écran de fumée, et si les forces ennemies sont relativement faible, la formation d'assaut peut être adoptée dès le franchissement de la ligne de départ. Autrement, cette formation est adoptée à une position d'assaut juste avant l'abordage de l'ennemi.

ASSAUT

23. L'assaut se déroule comme suit :

a. Les éléments de tête franchissent les lignes de départ à l'heure H. Les chars et les fantassins se déplacent ensemble ou suivant des axes distincts. Les éléments de tête peuvent varier au cours de l'approche et de l'assaut final, selon le terrain. Les fantassins mettent pied à terre avant, sur ou après l'objectif, selon le terrain, la disposition et la puissance de l'ennemi, le nombre d'armes antiblindé, l'importance et la nature des obstacles et le degré de surprise. Il faut conserver l'élan et la protection jusqu'à ce que l'infanterie doive combattre à pied.

b. Au même moment, les ressources d'appui-feu mettent l'ennemi hors de combat sur l'objectif et en profondeur, l'empêchent d'observer et neutralisent ou détruisent toute menace que posent les forces de contre-mouvement. À mesure que les forces d'assaut s'approchent de l'ennemi, la plus grande partie du tir d'appui est dirigé sur les points où portent l'attaque.

c. Pour pénétrer les positions de l'ennemi, les troupes d'assaut doivent se concentrer uniquement lorsqu'elles sont au contact de l'ennemi. De préférence avec l'appui de chars, les fantassins et les sapeurs éliminent les derniers obstacles placés devant l'ennemi et pénètrent son système défensif. À ce moment, le tir d'appui rapproché se concentre en profondeur sur l'objectif, puis sur les flancs et sur des objectifs en profondeur. Pendant la pénétration de la position ennemie, il faut conserver l'élan afin qu'il ne puisse réagir.

d. Une fois l'ennemi enfoncé, il est essentiel de maintenir l'allure de l'attaque, pas seulement au moment de l'assaut contre la position ennemie afin de s'emparer des objectifs initiaux, mais aussi pendant les combats visant à prendre des objectifs en profondeur. Parfois, une action déterminée de la part des troupes participant à l'assaut initial peut nettoyer une position, ce qui évite de devoir utiliser ultérieurement une force beaucoup plus importante, une fois que l'ennemi se sera ressaisi. Les forces assaillantes doivent se déplacer aussi vite que possible entre les zones de résistance de l'ennemi, surtout en ambiance nucléaire. Au cours de tout combat sur l'objectif, les armes d'appui et les postes de commandement sont des cibles prioritaires. Les équipes de destruction éliminent les bunkers ennemis. Les chars qui n'accompagnent pas les forces

d'assaut gagnent des positions d'interception pour empêcher l'ennemi de se désengager ou de recevoir des renforts. Souvent, des écrans de fumée sont créés à l'arrière d'un objectif pour empêcher les réserves ou les forces en profondeur de l'ennemi de régler leur tir d'appui.

e. Pendant tout l'assaut, un commandant doit chercher à profiter des succès, à exploiter les situations favorables et à pénétrer le plus possible dans les défenses de l'ennemi. Pour ce faire, il doit engager ses réserves et modifier le tir d'appui au besoin. Sa décision d'engager ses réserves doit être prise rapidement, mais judicieusement, car une fois les réserves engagées, il est difficile, sinon impossible, de les désengager ou de leur confier une autre tâche. Quand les réserves sont irrémédiablement engagées, le commandant doit les reconstituer le plus vite, possible sinon il risque de perdre son principal moyen d'influer sur le déroulement des combats.

CONSOLIDATION

24. La consolidation commence immédiatement après la défaite de l'ennemi ou la prise de l'objectif. Elle inclut le déploiement d'éléments de protection et, peut-être, l'établissement de champs de mines de protection; le creusage de tranchées, normalement à l'avant et sur les flancs de l'ancienne position de l'ennemi; le déplacement vers l'avant d'armes d'appui supplémentaires, particulièrement des armes antiblindé et des armes antiaériennes ainsi que des mortiers; la modification ou l'achèvement du plan de tir défensif; le recomplètement des approvisionnements de combat, particulièrement les munitions; l'évacuation des blessés et des prisonniers.

25. **Exploitation.** Une attaque crée souvent de brèves occasions de maintenir la pression sur l'ennemi. L'exploitation peut empêcher l'ennemi de préparer des contre-attaques, de réorganiser ses défenses ou de procéder à un désengagement en bon ordre. Un commandant doit planifier l'exploitation et être prêt à modifier son plan à mesure que les activités se déroulent. Si l'exploitation est possible, elle doit être faite rapidement afin que l'ennemi n'ait aucun répit. L'exploitation peut même coïncider avec la consolidation afin de maintenir l'élan et de garder la pression sur l'ennemi. Un commandant doit déterminer s'il engage les forces en profondeur précédemment déjà chargées de l'exploitation ou s'il ordonne aux forces principales qui ont mené l'attaque de procéder à l'exploitation. Sa décision doit reposer principalement sur l'état des forces ayant participé à l'attaque,

sur la puissance de l'ennemi et sur la difficulté que présente le déplacement vers l'avant des forces maintenues en profondeur.

MESURES DE CONTRÔLE

26. **Généralités.** L'organisation du combat doit assurer la couverture de la zone de l'attaque entre un point situé bien à l'arrière de la ligne de départ jusqu'à l'objectif et au-delà et elle doit inclure la désignation de toutes les mesures requises pour contrôler l'attaque. Ces mesures dépendent de la manière dont l'attaque est préparée et de la façon dont le commandant désire contrôler ses forces. Les mesures de contrôle peuvent être les suivantes.

27. **Mesures de contrôle de l'espace aérien.** L'exploitation de l'espace aérien au-dessus de la zone d'opérations doit tenir compte de tous les utilisateurs potentiels de cet espace : appareils d'appui aérien rapproché, hélicoptères, défense aérienne, véhicules aériens télépilotés et artillerie. Il faut coordonner les besoins en itinéraires de vol ainsi que les opérations aériennes (restreintes/spéciales) et cela se fait habituellement au Centre des opérations aériennes combinées (CAOC).

28. **Ligne d'assaut.** Mesure de contrôle servant à coordonner les mouvements d'une unité ou d'une sous-unité ayant quitté la position d'assaut au cours du stade final de l'attaque (AAP-6).

29. **Zones de rassemblement/routes d'approche.** Si le temps le permet, les forces qui doivent être regroupées ou déplacées en prévision d'une attaque gagnent une zone de rassemblement où elles ne demeurent que le temps voulu pour les préparatifs administratifs ou le regroupement (nouvelle articulation). Ces zones doivent se trouver hors de la portée de la plupart des pièces d'artillerie de l'ennemi et leur position doit être telle que la marche d'approche entre les zones de rassemblement et la ligne de départ puisse se faire facilement, rapidement et sous couvert d'observation par l'ennemi.

30. **Position d'attaque.** La position d'attaque est la dernière position occupée par l'échelon d'assaut avant le franchissement de la ligne de départ. Il s'agit d'une zone que les troupes gagnent immédiatement avant une attaque et dans laquelle ces troupes peuvent adopter leur formation d'assaut. La position d'attaque est occupée aussi brièvement que possible, même si les ordres ou les briefings finaux peuvent y être présentés et si l'orientation peut s'y faire. Cette zone doit faire l'objet d'une reconnaissance et elle doit être surveillée avant l'arrivée des forces d'assaut. La zone choisie doit être facile à localiser, être à l'abri du tir direct et des moyens d'observation de

l'ennemi et il ne doit pas s'agir d'un objectif connu ou probable de l'artillerie ennemie.

31. **Axes et itinéraires.** Les axes et les itinéraires permettent de préciser les mouvements à effectuer et le degré de liberté de manoeuvre autorisés sur le chemin de l'objectif ou des objectifs. Les axes ne fournissent que la direction générale du déplacement. Le commandant subordonné peut manoeuvrer librement entre les limites établies de son unité. La désignation d'un itinéraire fournit la direction ou le trajet exact.

32. **Limites.** Une limite est toujours fixée entre des unités pour faciliter la coordination entre ces unités et pour définir la responsabilité en matière de mouvement, de tir, de reconnaissance et de sécurité.

33. **Consolidation**. En opérations offensives, regroupement et remaniement du dispositif après la conquête d'un objectif, en prévision d'autres opérations offensives ou en vue de repousser une éventuelle contre-attaque. La zone de consolidation est, comme son nom l'indique, le lieu où la consolidation se déroule.

34. **Base de feux.** Dans une attaque, éléments d'appui qui, à partir d'une position déterminée d'avance, engage l'objectif par le tir direct durant l'avance du groupe d'assaut. (Vocabulaire de l'Arme blindée).

35. **Zone d'abattage.** Zone où l'on force l'ennemi à se concentrer en utilisant des obstacles naturels ou artificiels ou les deux et en concentrant les ressources appropriées, de façon à créer les conditions les plus favorables pour le détruire. (AAP-6)

36. **Limite d'exploitation.** En opérations offensives, ligne maximale d'exploitation des succès initiaux d'une attaque imposée aux commandants subordonnés. (AAP-6)

37. **Ligne de départ.** Ligne servant à coordonner le mouvement des forces assaillantes au début d'une attaque.

38. **Objectif.** L'objectif est le but géographique d'une opération; par exemple : un élément caractéristique du terrain dont la conquête, l'occupation ou la défense est essentielle au plan du commandant.

39. **Zone de l'objectif.** Zone géographique définie à l'intérieur de laquelle est situé un objectif que les forces militaires doivent conquérir ou atteindre.

Cette zone est définie par le commandement en vue de la conduite des opérations (commandement et contrôle). (AAP-6)

CHAPITRE 4

OPÉRATIONS DÉFENSIVES

« Toute défense doit être agressive, tant pour tromper l'ennemi que pour maintenir un moral élevé parmi nos troupes »

Maréchal B.L. Montgomery

OBJET

1. Les opérations défensives se déroulent normalement quand l'ennemi a l'initiative. Elles visent à empêcher l'ennemi de s'emparer de terrain ou de pénétrer dans une zone défendue. Il s'agit de contrer l'attaque ennemie, d'anéantir ses forces et de l'empêcher d'atteindre son but; les opérations défensives permettent ainsi de créer les conditions propices à la reprise de l'action offensive, donc à la reprise de l'initiative.

2. L'action offensive est un élément essentiel de la défense. La défense doit être créative et il faut saisir toutes les occasions de prendre l'initiative et, ainsi, de détruire la cohésion de l'ennemi. Par exemple, en tenant le terrain ou en sapant les efforts et les ressources de l'ennemi dans une zone, un commandant peut être en mesure de créer les conditions permettant de mener une action décisive dans une autre zone. Le but est de forcer l'ennemi à s'engager dans des actions qui réduisent ses possibilités, qui amoindrissent sa puissance de combat et qui le rendent vulnérable à une action offensive décisive.

3. Une opération défensive peut être effectuée pour :

a. détruire la capacité offensive de l'ennemi et faire échouer son attaque,

b. immobiliser l'ennemi afin de permettre à des forces amies de frapper ailleurs,

TABLE DES MATIÈRES

OBJET

PRINCIPES ET NOTIONS ÉLÉMENTAIRES

FORMES D'OPÉRATIONS DÉFENSIVES

CONDUITE DES STADES OPÉRATIONS DÉFENSIVES
- Stades
- Utilisation des réserves
- Considérations générales

RÉSUMÉ

c. gagner du temps afin de préparer une contre-offensive,

d. tenir le terrain et empêcher l'ennemi de réaliser une percée.

PRINCIPES ET NOTIONS ÉLÉMENTAIRES

4. **Généralités.** Au moment de planifier et de conduire une opération défensive, un commandant doit tenir compte de nombreux principes et notions élémentaires qui sont parfois contradictoires; par conséquent, le commandant doit déterminer l'importance de chaque principe et de chaque notion.

5. **Principes de guerre.** Les principes de guerre suivants sont particulièrement importants au cours de la planification et de l'exécution des opérations défensives.

a. **Concentration de force.** Le commandant doit pouvoir concentrer ses forces là où l'ennemi fait porter son effort principal. Il ne s'agit pas nécessairement de masser des troupes, mais de concentrer une puissance de feu. La concentration de force inclut le mouvement, la souplesse et les communications.

b. **Action offensive.** Pendant la défense, les commandants doivent quand même demeurer concentrés sur l'offensive, ce qui suppose la manoeuvre, la vitesse et l'agressivité, caractéristiques particulières de l'arme blindée. Les patrouilles et les contre-attaques sont aussi des éléments de l'action offensive.

c. **Sécurité.** La sécurité est la capacité de faire face à une attaque, peu importe sa provenance. La sécurité s'obtient par l'utilisation de forces de couverture, par la coordination et l'appui réciproque à tous les niveaux, par le maintien de la surveillance et par la capacité de concentrer des forces.

6. **Notions élémentaires.** Outre les principes de guerre, certaines notions élémentaires s'appliquent aux opérations défensives.

a. **Recherche de renseignements.** Les renseignements sur l'ennemi sont essentiels à la conduite d'opérations défensives. Ces renseignements doivent être recueillis avant et pendant le combat afin que les commandants puissent concentrer judicieusement leurs forces et leur puissance de feu à l'endroit et au moment voulus. Au

cours des opérations défensives, les renseignements proviennent de quatre sources :

(1) forces de couverture,

(2) services du renseignement, y compris les systèmes d'acquisition d'objectifs,

(3) patrouilles,

(4) troupes en contact avec l'ennemi.

b. **Utilisation du terrain.** La puissance de la défense dépend, en grande partie, du choix du terrain et de son utilisation. L'issue des opérations est liée à l'aptitude d'un commandant à analyser le terrain, à déterminer les voies d'approche, à choisir le terrain vital et la position clé et à déployer ses forces rapidement. Le terrain choisi doit permettre au tir de battre les voies d'approche. Les défenseurs doivent aussi pouvoir se dissimuler et se protéger et l'ennemi ne doit pas pouvoir observer ni se déployer. De préférence, une zone de défense comporte des obstacles naturels pouvant être renforcés par des obstacles artificiels. Le terrain peut être :

(1) **Découvert.** Ce terrain est assez plat, relativement exempt de zones boisées et bâties, de cours d'eau et d'autres obstacles naturels. Il est facile à surveiller et à battre par le tir de nos armes. Pour entraver le mouvement des forces ennemies, il faut aménager des obstacles. Les forces blindées et les troupes munies d'armes antiblindé à longue portée sont tout indiquées pour la défense d'un terrain découvert.

(2) **Couvert.** Ce terrain est parfois accidenté et comporte des zones boisées et bâties et d'autres obstacles naturels. Le mouvement des assaillants est restreint et les défenseurs peuvent facilement se dissimuler et se protéger. Les obstacles naturels peuvent être renforcés pour retarder davantage l'ennemi et canaliser ses mouvements. Le meilleur moyen de défense consiste à utiliser une force à prédominance d'infanterie.

(3) **Position clé et terrain vital.** Un commandant doit déterminer son terrain vital, c'est-à-dire le terrain qui, s'il est perdu, rend la défense impossible. Il doit ensuite déterminer les voies d'approche principales menant à ce terrain vital ainsi que les

positions clés dominant ou obstruant ces voies d'approche. À partir de cette évaluation, il définit les positions clés qui doivent être tenues. Il articule ensuite sa force de façon appropriée et attribue les tâches. Ce processus se répète à chaque niveau inférieur de la formation et aboutit à des mesures coordonnées qui s'intègrent au plan global. Normalement, le terrain vital dépend du niveau de commandement; par exemple, le terrain vital d'un commandant de brigade peut n'être qu'une position clé pour un commandant de division. Une position clé est une position qui procure à celui qui l'occupe un avantage marqué. Dans le cas où le terrain vital d'une division se trouve dans le secteur occupé par une brigade, ce terrain est vital à la fois pour la division et la brigade. Néanmoins, si la défense doit être maintenue dans un secteur donné, le terrain vital doit être tenu et, s'il est perdu, il doit être repris par les forces d'une formation supérieure. Un commandant détermine son terrain vital, ses positions clés et ses zones d'abattage en :

(a) repérant les obstacles à la LAZB,

(b) déterminant les voies d'approche menant à la LAZB,

(c) déterminant les objectifs probables de l'ennemi,

(d) repérant les obstacles dans la zone de défense principale,

(e) effectuant une description des voies d'approche,

(f) classant les voies d'approche suivant la probabilité de leur utilisation par l'ennemi.

c. **Coordination.** La coordination est nécessaire pour tous les volets de la défense, ce qui inclut le passage des lignes par les forces de couverture et de contre-attaque, les limites, la liaison, le plan de système d'obstacles, l'appui-feu, la défense aérienne, le contrôle de l'espace aérien et le soutien au combat. La coordination se fait au cours de la planification et pendant le déroulement de l'opération défensive. Il s'agit d'une activité permanente à laquelle le commandant et son état-major consacrent des efforts considérables. La coordination est particulièrement importante au cours d'opérations combinées. Souvent, l'ennemi cherche à attaquer le long des limites séparant les forces de nations differentes. Un commandant assure et maintient la coordination en :

(1) comprenant parfaitement le concept des opérations de son commandant supérieur,

(2) comprenant parfaitement la doctrine et les procédures des forces alliées adjacentes,

(3) déterminant des limites qui ne risquent pas d'aggraver le problème de la coordination,

(4) déterminant des points de coordination le long des limites,

(5) échangeant des renseignements et des détachements de liaison et en planifiant l'appui réciproque.

d. **Appui réciproque.** Il y a appui réciproque quand les espaces entre des positions défendues sont battues par le tir (de préférence, le tir direct) de sorte que l'assaillant ne peut attaquer une position sans s'exposer au tir provenant d'au moins une autre. Le degré d'appui réciproque dépend du terrain, de la visibilité et de la portée des armes. Idéalement, le front que les unités doivent défendre dépend des possibilités en matière d'appui réciproque. Un commandant doit contrebalancer la nécessité de l'appui réciproque avec les besoins en termes de profondeur, de dispersion, de mobilité, particulièrement en cas de menace nucléaire. L'appui réciproque augmente la puissance de la défense et, donc, influe sur le choix des limites et l'emplacement des positions de combat. Il procure aussi un avantage au défenseur car l'assaillant doit disperser son tir de protection pour neutraliser les positions d'appui.

e. **Profondeur.** La défense en profondeur force un assaillant à exécuter les étapes successives de son opération sans reconnaissance poussée. Il est plus facile de surprendre l'assaillant et de le contraindre à engager son échelon suivant ou ses réserves. La défense en profondeur absorbe l'élan de l'attaque ennemie et empêche la percée; elle limite la pénétration et facilite les opérations d'arrêt. Enfin, elle donne au défenseur le temps voulu pour localiser l'effort principal de l'ennemi et le contrer. La profondeur de la zone de défense doit être proportionnelle aux effectifs, à la mobilité et à la puissance de feu de l'assaillant et à l'étendue du front à défendre. La profondeur s'obtient en :

(1) déployant des éléments de protection bien à l'avant pour couvrir les voies d'approche;

(2) utilisant des ressources à longue portée, y compris des éléments de guerre électronique et l'appui aérien tactique, pour engager des objectifs situés en profondeur dans la zone d'influence et qui sont importants pour l'assaillant (continuité des opérations, élan, soutenabilité, commandement et contrôle);

(3) disposant les positions de combat et les obstacles en profondeur dans toute la zone;

(4) positionnant et en déplaçant ses réserves, ses éléments d'appui-feu et ses unités de soutien au combat.

f. **Manoeuvre.** Il s'agit de l'élément décisif de la défense. En alliant le mouvement et le tir, le défenseur peut utiliser au mieux le terrain pour infliger de lourdes pertes à l'assaillant. La manoeuvre permet au commandant de concentrer une puissance de combat suffisante pour surclasser l'ennemi.

g. **Puissance de feu.** L'efficacité de la défense dépend surtout de la bonne planification de l'emploi de toutes les armes. Le tir des unités de manoeuvre, de l'artillerie classique et nucléaire, des hélicoptères armés, des aéronefs tactiques et de la marine doit être complémentaire, être bien coordonné et avoir lieu au bon moment contre des objectifs adéquats. La puissance de feu permet aussi à un commandant de concentrer une puissance de combat suffisante pour surclasser l'ennemi.

h. **Utilisation des réserves.** Les réserves sont des forces non engagées dont un commandant a besoin pour conserver sa liberté d'action en vue de faire face aux différentes situations, prévues ou non. Les réserves assurent souplesse et équilibre. Leurs principales fonctions sont les suivantes : renforcement, opérations d'arrêt, contre-attaques, remplacement d'autres unités, protection des flancs et de l'arrière. Quand les réserves ont été engagées, il faut les constituer ou en obtenir d'autres. Il peut être nécessaire de reconstituer une réserve à partir de troupes situées dans des zones moins menacées ou de troupes en profondeur qui ne sont pas en contact avec l'ennemi. Bien que cela soit risqué, il faut aussi tenir compte de la nécessité de toujours pouvoir concentrer une puissance de combat décisive.

7. **Terrain.** La puissance de la défense dépend, en grande partie, du choix du terrain et de son utilisation. Une fois le terrain choisi, il faut tout faire pour l'utiliser au mieux; cela n'est possible que si chaque commandant, jusqu'au niveau le plus bas, le connaît parfaitement.

8. Le terrain choisi doit permettre une efficacité maximale du tir, autoriser la dissimulation, la protection et le mouvement du défenseur tout en limitant la capacité de l'ennemi d'observer et de déployer ses forces. De préférence, la zone doit permettre d'aménager des obstacles artificiels afin de renforcer les obstacles naturels et il doit être possible de couvrir les endroits où il n'y a pas d'obstacles. Le terrain peut être de deux types :

a. **Terrain découvert.** Ce terrain est assez plat et il est relativement facile de le surveiller et de le battre avec le tir des armes. Pour limiter le mouvement des forces ennemies, il faut construire de nombreux obstacles. Les forces à prédominance de l'arme blindée appuyées par des armes antiblindé à longue portée sont idéales pour la défense de ce type de terrain.

b. **Terrain couvert.** Ce terrain comporte des zones boisées et bâties; il est accidenté et la mobilité de l'ennemi s'en trouve réduite. Le mouvement de l'ennemi est ralenti et le défenseur peut facilement se dissimuler et se protéger. Habituellement, le défenseur peut trouver des obstacles naturels qu'il est possible de renforcer afin d'entraver la progression de l'ennemi et de le canaliser. Si l'ennemi souhaite s'emparer de ce type de terrain, il devra faire appel à une imposante force d'infanterie débarquée.

c. Au cours de son appréciation de la situation, le commandant doit tenir compte des positions clés, dont la conquête ou la conservation procurent un avantage marqué à l'assaillant ou au défenseur, respectivement. Pendant son appréciation, le commandant doit désigner comme terrain vital toute position clé dont l'importance tactique est telle que sa perte rendrait toute défense impossible. S'il est perdu, le terrain vital doit être repris.

FORMES D'OPÉRATIONS DÉFENSIVES

9. Bien que les opérations défensives puissent revêtir de très nombreuses formes, elles peuvent essentiellement être réparties en deux grandes catégories : **la défense mobile et la défense de zone.**

a. **Défense mobile.** La défense mobile se concentre sur la destruction de l'assaillant en lui permettant de progresser jusqu'à une position l'exposant à une contre-attaque et à une manoeuvre d'enveloppement. L'accent est mis sur la défaite de l'ennemi plutôt que sur la conservation ou la reprise de terrain. La défense mobile fait appel à une combinaison d'actions offensives et défensives et de manoeuvres retardatrices qui exigent le déploiement à l'avant de forces relativement réduites et ce type de défense utilise la manoeuvre et le tir ainsi que les obstacles pour retirer l'initiative à l'assaillant une fois que ce dernier a pénétré dans la zone défendue. Au niveau divisionnaire, la profondeur de la zone défendue peut atteindre 100 km. Par conséquent, le défenseur doit avoir une mobilité égale ou supérieure à celle de l'ennemi et il doit pouvoir compter sur une réserve importante qui mènera la contre-attaque décisive.

b. **Défense de zone.** La défense de zone se concentre sur la conservation de terrain en absorbant l'élan de l'ennemi par le biais d'une série de positions échelonnées à partir desquelles l'ennemi peut être détruit. L'accent est mis sur la conservation du terrain et son interdiction à l'ennemi. Contrairement à la défense mobile, la défense de zone n'entraîne pas nécessairement l'anéantissement de l'ennemi car il est présumé que des opérations simultanées ou subséquentes permettront d'infliger une défaite décisive à l'ennemi. Dans la défense de zone, le gros des défenseurs est déployé pour conserver le terrain et le dispositif comprend une combinaison de positions défensives et de petites réserves mobiles. Les commandants organisent la défense autour d'un cadre fixe délimité par les positions défensives et il cherche à détruire les forces ennemies par le tir croisé ou par des contre-attaques localisées visant des unités ennemies ayant pénétré entre des positions défensives. Contrairement à la défense mobile, pour laquelle une profondeur considérable est essentielle, la défense de zone peut être conduite sur une profondeur variable selon la mission, les forces disponibles et la nature du terrain.

10. Bien que ces deux descriptions donnent une idée générale de la nature de chaque type de défense, les deux types comportent des éléments statiques et dynamiques. Pendant la défense, les commandants peuvent désirer combiner les deux types et utiliser des éléments statiques pour retarder, canaliser l'assaillant, lui infliger des pertes et, finalement, le stopper en lançant des attaques préventives de harcèlement ou des contre-attaques. La répartition de ces éléments dépend de la mission de l'unité, de sa

composition, de sa mobilité, de sa puissance de combat relative et des caractéristiques du champ de bataille. La principale différence entre les deux formes de défense est que la défense mobile est axée sur la défaite de l'ennemi par sa destruction tandis que la défense de zone cherche à vaincre l'ennemi en lui interdisant le terrain.

CONDUITE DES OPÉRATIONS DÉFENSIVES

11. **Les stades de la bataille défensive.** La défense est une bataille unique qui comporte deux stades menant à une opération offensive. Ces stades sont les suivants :

a. combat par la force de couverture,

b. bataille défensive principale, y compris les contre-mouvements (renforcement, opérations d'arrêt et contre-attaques).

12. **Combat par la force de couverture.**

a. **Généralités.** Une force de couverture mène un combat de mouvement et le temps manque souvent pour préparer des positions de combat. Des pertes maximales sont infligées à l'ennemi afin que celui-ci soit affaibli et désorganisé à son arrivée dans la zone de défense principale. Bien que la tâche de la force de couverture soit très difficile, cette force peut infliger des pertes à l'ennemi et lui faire subir un retard sans commune mesure avec son effectif. Cela est particulièrement vrai si l'opération est menée avec adresse et si les troupes utilisent parfaitement le terrain. De la sorte, la force de couverture peut tromper l'ennemi à propos de l'emplacement de la zone de défense principale et elle peut même pousser l'ennemi à révéler ses intentions.

b. **Points à considérer au cours de la planification.** Une division peut avoir sa propre force de couverture. Par ailleurs, elle peut être intégrée au plan de défense d'un corps et agir elle-même comme force de couverture ou comme élément d'une force de défense principale, une autre formation remplissant sa tâche. De la même façon, une brigade peut agir comme force de couverture d'une division ou d'un corps. Dans tous les cas, il n'y a qu'une seule force de couverture désignée au-delà de la ligne de passation car cela élimine la nécessité de multiples lignes de passation entre les différents niveaux. Par contre, un commandant a toujours la possibilité d'utiliser sa propre force de couverture dans la zone de

défense principale jusqu'à la ligne de passation. Si une formation est chargée de combattre comme force de couverture, il est essentiel que cette formation sache comment elle s'intègre dans la bataille défensive principale et qu'elle connaisse l'impact que ses opérations peuvent avoir sur l'intention et sur le concept des opérations du commandant supérieur (dans la zone de défense principale). Pendant la planification, il faut tenir compte des imprévus (contingences), c'est-à-dire des résultats non prévus du combat mené par la force de couverture.

c. **Tâches.** Normalement, le commandant établit une force de couverture comme premier échelon d'une défense en profondeur. Un commandant évite d'attribuer des tâches contradictoires à une force de couverture. Les tâches principales d'une force de couverture sont les suivantes :

(1) obtenir des renseignements sur le lieu, la direction et l'importance de l'attaque ennemie (effort principal);

(2) gagner du temps;

(3) attrition (infliger des pertes à l'ennemi);

(4) assurer la sécurité;

(5) dislocation (miner la cohésion des troupes ennemies).

d. **Taille et composition.**

(1) La taille et la composition de la force de couverture dépendent de sa mission, de l'ennemi, du terrain et des forces disponibles. Autant que possible, les troupes agissant comme force de couverture ne doivent pas être immédiatement nécessaires dans la zone de défense principale. La force de couverture doit être une articulation comprenant des éléments de toutes les Armes et cette force doit être autonome sous tous les aspects. La signification et la complexité de ces facteurs peuvent s'accroître selon l'action de l'ennemi, la profondeur et la largeur de la zone utilisable pour le combat mené par la force de couverture et le temps requis pour préparer les positions dans la zone de défense principale.

(2) La planification et la conduite des manoeuvres retardatrices sont traitées plus en détail au chapitre 5.

e. **Passation de la responsabilité de la conduite du combat.**

(1) Les forces se trouvant dans la zone de défense principale assument la responsabilité du combat à la ligne de passation. À mesure que la force de couverture s'approche de cette ligne, il peut être nécessaire d'augmenter l'intensité du tir d'appui provenant de la zone de défense pour permettre le désengagement de la force de couverture. Les armes à tir direct et les armes à tir indirect de la force de défense principale doivent appuyer le redéploiement de la force de couverture et battre les passages dans les obstacles. Ce passage des lignes vers l'arrière, à travers les positions avancées de la zone de défense principale, doit être soigneusement planifié et coordonné.

(2) La force de couverture traverse les positions occupées par la force de défense principale aussi vite que possible pour réduire au minimum leur exposition au tir de l'ennemi. Les ressources d'appui au combat et de soutien au combat de la force de couverture doivent se déplacer vers l'arrière le plus tôt possible pour éviter d'entraver le mouvement des forces combattantes.

(3) Dans des zones d'opérations non contiguës, les commandants doivent envisager le redéploiement partiel de la force de couverture. Le terrain ne doit être cédé que sous la vive pression de l'ennemi et la nécessité de recueillir des renseignements peut exiger que des éléments de la force de couverture restent à l'avant de la zone de défense principale.

(4) Les détails relatifs au passage des lignes vers l'arrière et à la passation de la conduite des opérations dans la zone de la force de couverture sont présentés au chapitre 6, Phases transitoires.

13. **Bataille défensive principale.**

a. **Généralités.** La bataille décisive est la bataille défensive principale qui est livrée dans la zone de défense principale. Dans ce cas, les opérations en profondeur et celles des forces de couverture associées aux opérations dans la zone arrière sont combinées à celles de la force de défense principale pour vaincre l'ennemi. Le but de la bataille défensive principale est de stopper la progression de l'ennemi à l'aide d'une combinaison de positions de combat

fermement tenues au sein de la zone de défense principale, d'obstacles et de réserves. Dans la zone de défense principale, la tactique varie et il n'y a pas de règle établie. Beaucoup d'événements qui surviennent dépendent de l'existence d'un plan souple intégrant les principes de la défense de zone.

b. **Passation de la responsabilité de la conduite du combat.** Les passages ou les couloirs dans les obstacles qui ont été laissés pour permettre le redéploiement de la force de couverture doivent être surveillés et des mesures doivent être prises pour les fermer. Une fois que la force de couverture a remis la responsabilités de la conduite du combat à la force de défense principale, le commandement doit étudier la mission future de la force de couverture. Il peut décider de l'utiliser immédiatement comme réserve, ce qui lui permet d'attribuer d'autres tâches à sa réserve initiale. Parfois, il peut s'écouler un certain temps avant que la force de couverture puisse être engagée. Une option plus probable consiste à faire de la force de couverture la réserve de la formation, une fois reconstituée. Beaucoup dépend maintenant du déroulement de la bataille défensive principale.

c. **Actions initiales.** Quand l'ennemi atteint la zone de défense principale, il tente de trouver les points faibles et de s'ouvrir un chemin de force, vraisemblablement par une série d'attaques de faible envergure. Quand l'attaque ennemie se développe, les unités avancées engagent le combat. Les combats ralentissent la progression de l'ennemi et il peut être concentré par les obstacles et les positions de combat; il constitue alors un objectif tout désigné pour le tir défensif et l'appui aérien offensif. À ce moment du combat, le tir d'efficacité doit atteindre son point culminant.

d. **Conduite du combat**. Le combat est livré par les unités subordonnées de la formation qui se servent du tir direct, du tir indirect et de la manoeuvre contre les forces d'assaut ennemies. L'engagement des réserves doit être contrôlé. La conduite d'opérations en profondeur contre les échelons des forces ennemies doit être coordonnée. Il faut prévoir en détail l'emploi des éléments du génie et des ressources assurant le maintien en puissance.

e. **Percée.** Entre les positions de combat, il peut être inévitable que des secteurs non défendus existent, mais ces secteurs ne doivent pas se trouver là où l'effort principal de l'ennemi sera probablement dirigé. Les secteurs non défendus doivent être surveillés, être

battus par le tir et, si possible être fermés à l'aide d'obstacles. Les responsabilités en ces domaines doivent être clairement établies. Si l'ennemi réussit à pénétrer dans la zone de défense principale, le défenseur doit stopper immédiatement la percée et détruire les forces ennemies dès que possible, ce qui explique la nécessité de disposer de réserves ayant une grande mobilité sur le champ de bataille. Les combats peuvent être portés en profondeur pour contrer les percées de l'ennemi qu'il est impossible de repousser davantage. Dans le cas d'une défense mobile, le commandant peut tolérer que l'ennemi pénètre dans un secteur choisi avant de lancer sa force d'intervention au moment et à l'endroit appropriés. Toute décision en matière de redéploiement doit être prise en tenant compte de la situation existant dans les zones de défense adjacentes.

14. **Utilisation des réserves.** Bien qu'il soit possible de désigner des réserves à tous les niveaux pour faire face à l'imprévu, les commandants, au niveau de la brigade et aux niveaux supérieurs, doivent désigner des forces mobiles comme réserves chargées de missions offensives faisant partie intégrante du concept de défense. Au cours du combat, s'il apparaît que la cohésion de la défense ne peut être maintenue, le commandant immédiatement supérieur peut fournir des renforts, lancer des opérations d'arrêt ou contre-attaquer à l'aide de ses propres ressources. Une fois la réserve engagée, il faut en constituer une autre, si nécessaires à partir de troupes non encore engagées. Les réserves sont un objectif primordial pour l'ennemi; celles-ci doivent donc être protégées. Si la menace aérienne est très grave, des moyens de défense antiaérienne doivent être attribués à la réserve pour en garantir la sécurité.

15. **Objet.** Une réserve sert principalement à maintenir la liberté du commandement. La réserve est une force non engagée, du moins au début. Elle peut avoir une série de contingences, mais un commandant n'engage sa réserve que s'il a raisonnablement bien saisi les intentions de l'ennemi. Si le commandant doit faire appel à sa réserve pour contrer une action imprévue de l'ennemie, il doit le signaler à son commandant supérieur qui doit alors ré-évaluer l'engagement de sa propre réserve et l'impact de cette décision sur l'intention de son commandant supérieur. Les réserves sont couramment utilisées aux fins suivantes.

a. **Renforts.** Les forces engagées dans les combats reçoivent une puissance de combat supplémentaire d'unités ou de formations de réserve désignées ou de forces non encore engagées.

b. **Opération d'arrêt.** Une opération d'arrêt consiste à déployer des forces pour stopper une attaque ennemie qui a réussi à traverser les positions avancées. Le moment du déploiement d'une force d'arrêt dépend du déroulement de l'action ennemie et il faut tenir compte de la puissance de l'ennemi, de sa vitesse et de la direction de sa progression. Ces facteurs doivent être analysés et être mis en parallèle avec la position et la taille de la force d'arrêt disponible, son temps de réaction, et le temps disponible pour préparer des positions d'arrêt. Souvent, seule une opération d'arrêt permet de stopper l'ennemi en prévision d'une contre-attaque. Les forces aéromobiles conviennent souvent très bien pour ce type d'opération, ce qui permet de conserver une réserve de l'arme blindée pour contre-attaquer.

c. **Contre-attaque.** La contre-attaque exploite des opportunités afin de frapper l'ennemi à un moment et à un endroit décisifs pour le vaincre. L'opportunité de lancer une contre-attaque sera brève; un commandant et ses forces doivent donc être mentalement et physiquement prêts à cette éventualité. La planification d'une contre-attaque est un volet fondamental et essentiel de la défense et le plan de contre-attaque doit être modifié à mesure que la situation change. Au cours d'une contre-attaque, différentes possibilités peuvent se présenter : interception ou destruction d'unités ennemies, reprise de terrain perdu et toute action pouvant redresser une situation. Quand le commandant a établi qu'une contre-attaque est possible, il doit la lancer avec toutes les ressources requises pour en assurer le succès.

d. **Attaques préventives de harcèlement.** Une réserve peut être utilisée pour exécuter une attaque préventive de harcèlement dans le but d'empêcher ou de retarder une attaque ennemie. Ces attaques préventives de harcèlement visent normalement des forces ennemies qui se rassemblent en vue d'attaquer et elles sont habituellement dirigées vers des objectifs inopinés afin de détruire du matériel ennemi et de lui infliger des pertes en personnel; le but des attaques préventives de harcèlement n'est pas de conquérir du terrain. Les facteurs élémentaires qui influent sur le recours à une attaque préventive de harcèlement sont les suivants :

(1) Le commandant doit définir la taille de la force à utiliser et établir les risques acceptables.

(2) Les attaques préventives de harcèlement ne doivent pas avoir lieu si la perte ou la destruction de la force réduisent gravement la capacité de la réserve d'accomplir sa mission principale.

(3) La mobilité de la force utilisée pour mener l'attaque préventive de harcèlement doit être au moins égale à celle de l'ennemi.

(4) Des opérations en profondeur peuvent être nécessaires pour garantir le succès de l'attaque préventive de harcèlement.

e. **Défense mobile.** Si le commandant décide de procéder à une défense mobile, il doit tout de même désigner une réserve. Cette réserve peut être appelée à accomplir toute tâche mentionnée précédemment pour aider les forces chargées d'immobiliser l'ennemi à maîtriser les opérations sur le champ de bataille. Les hélicoptères d'attaque conviennent idéalement pour ce rôle. La force d'intervention porte alors le coup décisif.

f. **Engagement.** La façon et le moment d'engager une réserve sont des décisions comptant parmi les plus importantes que doit prendre un commandant. Les réserves doivent se trouver là où elles peuvent intervenir le plus efficacement en cas de besoin. Il peut être nécessaire de planifier et de préparer des itinéraires en fonction des probabilités de déploiement. Le commandement doit définir ses critères de décision pour assurer l'engagement de ses réserves au moment opportun. Ces critères doivent être modifiés à mesure que le combat se déroule et que les intentions de l'ennemi deviennent plus claires. Une fois les réserves engagées, leur action peut constituer l'effort principal de la formation. Le succès de l'action des réserves peut dépendre du choix du bon moment pour leur engagement, de la vigueur de leur action, de la surprise, de la vitesse et de l'audace.

16. **Considérations générales.**

a. **Préparatifs.** Les préparatifs de défense doivent se dérouler simultanément à tous les niveaux et ils incluent des activités importantes :

(1) reconnaissance et contre-reconnaissance dans la zone d'opérations de la formation;

(2) planification et aménagement du champ de bataille par l'intégration d'obstacles naturels et artificiels;

(3) planification de la coordination du tir d'appui direct et indirect;

(4) décision d'utiliser la défense aérienne;

(5) établissement de liaisons entre les formations de flanc et les formations subordonnées;

(6) amélioration continue du plan par le biais de jeux de guerre, si le temps le permet;

(7) répétition de toutes les activités (comme la passation de la responsabilité de la conduite du combat et les contre-mouvements) si le temps le permet;

(8) recherche de renseignements pour déterminer quand l'ennemi doit attaquer, où portera son effort principal et où se trouvent ses installations de commandement et de contrôle.

b. **Contre-reconnaissance.** Toutes les opérations défensives ont en commun la nécessité de détruire ou de neutraliser (déception, guerre électronique) les moyens de reconnaissance de l'ennemi. Des plans doivent être établis afin que les moyens de reconnaissance ennemis soient détruits tôt dans tous les secteurs du champ de bataille, mais ces plans ne doivent pas révéler prématurément les éléments clés de la défense. Le succès des opérations contre les moyens de reconnaissance de l'ennemi contribue à assurer la sécurité des réserves, à conserver l'avantage de la surprise au cours d'une action offensive et à maintenir l'intégrité des ressources d'appui-feu ainsi que des structures de commandement et des structures logistiques. Les mesures de contre-reconnaissance pouvant être prises incluent les suivantes :

(1) Utilisation de la force de couverture pour détruire ou neutraliser dès que possible les moyens de reconnaissance de l'ennemi afin que le dispositif de la zone de défense principale ne soit pas révélé. Cela exige la coordination de l'emploi des systèmes de surveillance et d'acquisition d'objectifs et des armes d'appui à tir direct et à tir indirect.

(2) Protection du dispositif ami par le biais du camouflage, de la dissimulation et d'une guerre défensive en matière de commandement et de contrôle, et ce pour empêcher l'ennemi de recueillir des renseignements. Cela est particulièrement important une fois que les éléments de reconnaissance ennemis ont pénétré dans la zone occupée par la force de couverture. Ces éléments doivent être engagés par des patrouilles et par le biais d'embuscades, et ce à l'avant des positions de combat et entre celles-ci.

(3) Le recours à l'aviation peut être considéré si des ressources sont disponibles, bien que les objectifs puissent être dispersés et n'être exposés que brièvement.

(4) Le tir indirect peut être efficace en termes de neutralisation et de destruction, mais il sera plus probablement utilisé pour traiter des objectifs plus étendus et plus importants. Les ressources en ce domaine risquent d'être limitées et leur mise en oeuvre peut mettre la sécurité en péril.

(5) Des mesures spéciales doivent être prises pour protéger les réserves et les objectifs de grande valeur. Le camouflage et des mesures de déception doivent être utilisés, mais les réserves cruciales peuvent recevoir des forces spécialement chargées d'assurer leur sécurité contre les éléments de reconnaissance ennemis.

(6) Dans les zones arrière, il faut trouver et détruire rapidement les éléments de reconnaissance ennemis. Des ressources de reconnaissance moyennes et les réserves peuvent être utilisées à ces fins si elles ne sont pas engagées dans d'autres activités.

c. **Opérations en profondeur.**

(1) Au cours du combat, les forces ennemies en profondeur doivent être attaquées pour empêcher ou retarder leur déploiement. Naturellement, les opérations et profondeur, les opérations rapprochées et les opérations dans la zone arrière ont lieu simultanément et il faut donc que le commandant établisse les priorités, particulièrement en matière d'appui au combat et de soutien au combat.

(2) Le commandant doit empêcher l'ennemi de concentrer une puissance de combat déterminante en n'importe quel point; pour ce faire, il doit lancer des attaques préventives, systématiques et soutenues, contre les échelons ennemis. Les forces ennemies qui ne sont pas encore en contact doivent être surveillées continuellement lorsqu'elles se trouvent dans la zone d'intérêt du commandant et elles doivent être engagées si elles pénètrent dans sa zone d'influence. En procédant de la sorte, le commandant cherche à retarder et à détruire la force ennemie, mais il veut aussi empêcher le commandant ennemi de mettre son plan à exécution et il cherche à prendre l'initiative. Cette attaque dirigée contre les forces ennemies en profondeur concerne à la fois la force de couverture et les forces participant à la bataille défensive principale. L'intégration de toutes les ressources disponibles d'appui au combat pour parvenir à ce résultat exige une coordination poussée et continue entre le commandant de l'aviation et le commandant terrestre, mais cela procure un avantage marqué : celui de localiser et de frapper des objectifs en profondeur. Cet avantage est crucial pour la réussite d'opérations en profondeur.

d. **Emplacement.** Autant que possible, les positions de combat doivent rendre possible l'appui réciproque et elles doivent être protégées des moyens d'observation de l'ennemi et de ses armes à tir direct. Les défenseurs doivent éviter les positions faciles à identifier et à engager, comme l'orée avant de forêts, les villages isolés et les autres points évidents. Les positions de combat doivent dominer les environs, de sorte que le terrain puisse être battu par le tir direct. Ces positions constituent un réseau dont les forces mobiles opèrent entre elles.

e. **Centres de résistance.** Un centre de résistance est une position de combat fortifiée où sont concentrées des armes antiblindé; les centres de résistance ne peuvent être facilement neutralisés ou contournés. L'ennemi ne peut en venir à bout qu'en consacrant à cette tâche beaucoup de temps et énormément de forces. Un centre de résistance doit être installé en un point stratégique pour la défense ou à une position permettant d'empêcher l'ennemi de s'emparer d'un point stratégique. Le centre de résistance permet de contenir l'ennemi et de lui infliger des pertes.

f. **Obstacles.** Quelle que soit la forme de défense, l'utilisation judicieuse des obstacles naturels et artificiels est essentielle au

succès. Ces obstacles favorisent l'application des plans du commandant car ils interdisent à l'ennemi la liberté de manoeuvre dont il a besoin pour prendre et conserver l'initiative. L'intégration des obstacles et de la puissance de feu permet de soutenir le plan de manoeuvre du commandant et de limiter les manoeuvres possibles pour l'ennemi. Les obstacles artificiels permettent de « façonner » le champ de bataille. En ce domaine, les règles à respecter sont les suivantes :

(1) Les mesures de contrôle des obstacles doivent faire l'objet d'une coordination à tous les niveaux, mais les emplacements exacts des obstacles doivent être confirmés par les commandants subordonnés.

(2) Les obstacles doivent appuyer le plan de bataille, pas en décider. Dans ce sens, l'intention du commandant en matière d'obstacles (immobiliser l'ennemi, le désorganiser, le forcer à changer de direction ou le stopper) doit être énoncée clairement.

(3) Autant que possible, les obstacles doivent être battus par le tir direct. Si cela est impossible, ils doivent à tout le moins être surveillés par des observateurs pouvant demander le tir indirect.

(4) Les obstacles artificiels ne doivent pas entraver les opérations des forces. Il faut accorder une grande attention à la planification des contre-attaques et au passage des lignes vers l'arrière effectué par les forces de couverture.

g. **Zones d'abattage.** Les zones d'abattage sont désignées par les commandants à tous les niveaux, selon leur mission et selon l'analyse du terrain et des forces ennemies. Il s'agit de zones où le terrain, comptant des obstacles artificiels, permet au défenseur d'immobiliser et de détruire les forces ennemies qui ont été contraintes de s'y concentrer. Les zones d'abattage font donc partie intégrante des opérations rapprochées, des opérations en profondeur et de celles qui ont lieu dans la zone arrière et leur rôle doit être évalué d'après le plan du commandant ou l'aptitude du terrain à façonner le champ de bataille, à immobiliser l'ennemi et à concentrer la puissance de combat nécessaire.

h. **Plan antiblindé.** Au sol, si la menace la plus grave est celle des blindés, la planification de la défense contre les blindés doit être prioritaire au moment de l'établissement de la position défensive. La coordination doit en être assurée par le commandant en personne.

Au moment de disposer les ressources antiblindé, il faut tenir compte des facteurs suivants :

(1) **Profondeur.** Les portées diverses des armes antiblindé permettent d'obtenir de la profondeur dans la zone d'abattage où les arcs de tir se chevauchent. De plus, le plan de lutte antiblindé doit inclure un déploiement en profondeur des troupes le long des voies d'approche probables de l'ennemi afin que les armes mobiles antiblindé puissent engager de nombreux objectifs d'une force ennemie qui n'a pas été détruite au cours des engagements initiaux.

(2) **Appui réciproque.** Le plan de lutte antiblindé doit permettre de garantir qu'une force ennemie attaquant une position s'expose au tir des armes antiblindé de positions adjacentes. Au cours de la disposition des positions de combat, il faut tenir compte de la nécessité de l'appui réciproque. La coordination du tir de tous les systèmes d'armes installés dans les positions de combat est un besoin constant. Les armes antiblindé sont utilisées par paires ou en groupes pour assurer l'appui réciproque (protection locale, observation, tir de protection) ainsi que pour permettre le désengagement et le mouvement.

(3) **Sécurité.** Dans la zone d'opérations d'un groupement tactique, les armes mobiles antiblindé opèrent normalement hors des positions de combat des compagnies. Les troupes mettant ces armes en oeuvre doivent donc assurer leur protection locale et elles doivent pouvoir faire face à une menace. Bien que les armes antiblindé soient mises en oeuvre par de petites équipes, elles sont munies de moyens de surveillance efficaces et leurs plates-formes sont très mobiles. De plus, toutes les armes antiblindé déployées, si elles présentent ces mêmes caractéristiques, contribuent à la sécurité dans la zone d'opérations. Les troupes chargées des armes mobiles antiblindé peuvent servir à patrouiller des zones, au lieu des troupes de reconnaissance.

(4) **Intégration des armes antiblindé.** Chaque arme, si elle est bien mise en oeuvre, judicieusement disposée et bien employée, peut être efficace contre les véhicules blindés. De même qu'une famille d'armes antiblindé est plus efficace qu'un seul type d'armes antiblindé, l'intégration de tous les systèmes d'armes augmente l'efficacité de chaque système individuel et le résultat

est supérieur. Par exemple, si des armes antiblindé font feu sur une zone d'abattage alors que des champs de mines canalisent l'ennemi et entravent ses déplacements et si le tir de l'artillerie et des mortiers force les équipages des chars à garder toutes les ouvertures fermées (ce qui réduit leur capacité d'observation), si un écran de fumée réduit davantage la visibilité et, enfin, si des hélicoptères d'attaque et des chasseurs attaquent l'ennemi de directions inattendues, l'efficacité globale de l'opération est bien supérieure à ce qui aurait été possible si chaque système d'arme avait été utilisé seul. En outre, cette façon de procéder réduit la capacité de l'ennemi à engager nos armes qui, individuellement, auraient pu se révéler vulnérables. Les armes antiblindé à courte portée doivent s'ajouter aux autres armes installées dans les positions de combat. Les armes antiblindé doivent être intégrées au plan de surveillance et d'acquisition d'objectifs afin de renforcer la capacité d'observation et pour favoriser l'obtention de renseignements sur l'emplacement, le type et le nombre d'objectifs ennemis. Comme l'efficacité des armes antiblindé dépend largement de leur capacité de redéploiement, le plan de lutte antiblindé doit être coordonné avec les plan de système d'obstacles et le plan de déplacement car tous ces plans doivent être compatibles.

(5) **Concentration.** Il n'y aura sans doute pas assez d'armes antiblindé en tout temps et en tout lieu. Le plan de lutte antiblindé doit prévoir la concentration d'une puissance de feu suffisante aux endroits et aux moments où les plus grands avantages peuvent être obtenus. Cela doit se faire sans que l'ennemi puisse détecter et contrer cette opération de concentration. Un plan bien coordonné, des transmissions protégées, des voies d'approche dissimulées, des déplacements rapides, des drills bien maîtrisés et une dispersion rapide sont des éléments favorisant une concentration efficace d'armes antiblindé. Le recours à des patrouilles de chasseurs de chars et le transport par hélicoptères d'armes antiblindé sont des moyens de concentrer ces armes à des endroits ou des moments que l'ennemi ne peut prévoir. En concentrant la puissance de feu sur des ressources cruciales pour l'ennemi, comme les transports de troupes blindés, les engins du génie ou les véhicules de commandement et de contrôle, la probabilité de réduire sa cohésion est supérieure.

i. **Mesures de commandement et de contrôle.**

(1) Le commandant doit :

(a) procéder à une reconnaissance de sa zone de responsabilité ou revoir son analyse du terrain avant de déterminer son concept des opérations et en planifier le déroulement;

(b) demeurer si possible personnellement en contact avec ses subordonnés. En période de stress, une visite ou une conversation de vive voix font beaucoup pour instaurer la confiance et pour renforcer l'image du commandant.

(2) Une liaison étroite et de bonnes communications sont essentielles à une défense efficace :

(a) Les points de coordination doivent être désignés et les liaisons entre les niveaux clés doivent être établies.

(b) Au cours d'opérations combinées, il est particulièrement important que les commandants d'unités affectées temporairement rencontrent personnellement leur commandant supérieur dès que la situation le permet.

(c) Avant le contact avec l'ennemi, les émissions électroniques doivent être réduites au minimum. Les forces qui ne sont pas au contact de l'ennemi doivent respecter le silence radio. Néanmoins, d'autres moyens de communications doivent exister à tous les niveaux.

(d) À cause de la menace que pose la guerre électronique menée par l'ennemi, les communications par câble et par retransmission radio sont les plus importantes. Après le contact avec l'ennemi et une fois le silence radio levé, les transmissions radio sont plus intenses, mais ces transmissions doivent tout de même être maintenues au minimum.

(3) Les mesures de contrôle suivantes peuvent être utilisées au cours d'opérations défensives :

(a) limites et lignes de contrôle telles que les ligne de passation et ligne de phase,

(b) mesures de coordination des feux d'appui,

(c) mesures de contrôle de l'espace aérien,

(d) points de coordination,

(e) zone d'obstacles réglementée,

(f) positions de combat, positions d'arrêt et zones de rassemblement,

(g) zones d'abattage,

(h) itinéraires contrôlés.

RÉSUMÉ

17. Tenter de tout défendre équivaut à ne rien défendre. Le plan de défense doit donc être élaboré avec soin pour s'assurer que l'attaque ennemie peut être stoppée et qu'une occasion de prendre l'initiative peut être créée pour entreprendre des opérations offensives. L'importance de la cohésion pour l'efficacité globale de la défense est particulièrement grande si la défense doit être soutenue. Le commandant doit être prêt à modifier son dispositif en fonction des changements dans la menace, et ce pour maintenir la cohésion.

CHAPITRE 5

MANOEUVRES RETARDATRICES

« ...et la maxime veut qu'on ne doive pas se laisser dicter sa conduite par l'ennemi...une utilisation judicieuse du terrain et des embuscades bien tendues dès que la témérité de l'avant-garde ennemie et la nature du terrain le permettent; bref, la préparation et des combats réguliers de faible intensité sont l'essence même de ces manoeuvres »

Clausewitz

OBJET

1. Une manoeuvre retardatrice est « une opération au cours de laquelle, sous la pression de l'ennemi, une force échange du terrain contre des délais, en ralentissant l'ennemi tout en lui infligeant le maximum de pertes sans, en principe, se laisser engager de manière décisive » (AAP-6). Cette manoeuvre aura sans doute lieu dans des conditions moins qu'idéales; la situation aérienne peut fort bien être défavorable et l'initiative revient le plus souvent à l'ennemi. Néanmoins, pour améliorer les chances de réussite, il faut saisir chaque occasion de mener des actions agressives, de prendre l'initiative à l'ennemi et de le pousser à adopter une position défensive. La manoeuvre retardatrice est réputée très difficile à conduire et elle doit donc être bien comprise de tous ceux qui y participent.

2. Les manoeuvres retardatrices peuvent avoir lieu indépendamment ou être associées à d'autres opérations, principalement comme prélude à une opération défensive; elles sont alors exécutées par une force de couverture. Il est aussi possible que des phases transitoires aient lieu, les plus probables étant un désengagement et un passage des lignes vers l'arrière. Il est également concevable que d'autres phases transitoires, comme le combat de rencontre, se déroulent. Une manoeuvre retardatrice est généralement exécutée dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

a. une force de couverture défend le gros des troupes ou protège son désengagement;

TABLE DES MATIÈRES

OBJET

PRINCIPES ET NOTIONS ÉLÉMENTAIRES

CONDUITE – CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES
- Concept
- Exécution

b. l'avant-garde ou des forces de couverture rencontrent des forces ennemies supérieures;

c. opération d'économie de forces conduite pour contenir une attaque ennemie le long d'une voie d'approche moins importante;

d. mesure de déception pour permettre la préparation d'une contre-attaque;

e. élément de la défense mobile.

PRINCIPES ET NOTIONS ÉLÉMENTAIRES

3. Les principes de guerre suivants sont particulièrement importants au cours des manoeuvres ratardatrices :

a. action offensive,

b. sécurité.

4. Au cours d'une manoeuvre retardatrice, un commandant tente d'infliger de lourdes pertes à l'ennemi tout en préservant la puissance de combat de ses propres forces. Aucun résultat décisif n'est recherché; le commandant désire gagner du temps, mais il doit toujours déterminer si le temps pouvant être gagné justifie la réduction de sa puissance de combat. Pendant l'élaboration de son concept d'opérations, un commandant doit tenir compte des notions élémentaires suivantes : action offensive, manoeuvre, équilibre, maintien du contact, utilisation du terrain, temps et espace, sécurité et protection. Les notions élémentaires associées aux manoeuvres retardatrices sont les suivantes :

a. **Action offensive.** Bien que l'ennemi garde l'initiative globale, la force retardatrice doit créer des occasions de lancer une action offensive et profiter de ces occasions. Les forces ennemies dont les éléments sont surexploités ou qui exposent un flanc sont particulièrement vulnérables. Des attaques limitées sont lancées lorsqu'il est possible d'infliger des pertes (en personnel et en matériel) à l'ennemi sans courir de risques indus.

b. **Manoeuvre.** Une force retardatrice utilise la manoeuvre de façon à maintenir une puissance de feu maximale à longue portée afin de surprendre l'ennemi, de semer la confusion dans ses rangs et de le forcer à s'immobiliser et à se déployer. Ce genre de tir contraint

l'ennemi à la prudence et lui cause des pertes, mais sans révéler la disposition des forces retardatrices. Une force retardatrice recourt aussi à la manoeuvre pour décrocher et gagner de nouvelles positions lorsque l'ennemi concentre une puissance de combat supérieure.

c. **Équilibre.** Un commandant doit organiser ses forces de façon à pouvoir faire face aux situations imprévues. Cela exige un équilibre délicat entre les troupes chargées de la surveillance, celles qui effectuent la reconnaissance, celles qui retardent l'ennemi, celles qui se désengagent pour gagner de nouvelles positions retardatrices et celles qui constituent les réserves.

d. **Maintien du contact.** Une force retardatrice doit demeurer en contact avec l'ennemi pour éviter d'être surprise, pour évaluer le rythme de progression de l'ennemi et pour déterminer son point d'effort principal.

e. **Utilisation du terrain.** Une force retardatrice doit utiliser le terrain pour forcer l'ennemi à effectuer des opérations longues et coûteuses pour continuer à progresser. Le terrain choisi doit comporter des obstacles naturels ou des obstacles faciles à améliorer qui peuvent être utilisés pour canaliser l'ennemi ou le ralentir. Le terrain doit aussi permettre une bonne observation et des champs de tir de qualité tout en autorisant un décrochage facile.

f. **Temps et espace.** Un commandant doit savoir combien de temps, au minimum, il doit retarder l'ennemi, compte tenu du temps dont les forces amies ont besoin pour préparer leurs positions, ou quelle partie de sa force il doit conserver en vue de missions ultérieures. La profondeur de la zone doit être suffisante pour permettre les manoeuvres retardatrices; sinon, la durée de ces manoeuvres doit être réduite, ou il doit y avoir un accroissement adéquat de la taille de la force retardatrice ou une acceptation des lourdes pertes pouvant aboutir à un engagement décisif.

g. **Sécurité et protection.** Ces deux éléments sont obtenus par la dissimulation, le camouflage, la déception, la sécurité des télécommunications, la guerre électronique, le contre-renseignement et la protection des ponts, des sites de franchissement et des points critiques le long de l'axe utilisé pour le mouvement vers l'arrière.

CONDUITE - CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

5. La manoeuvre retardatrice ne peut être catégorisée en une série de stades. Elle se compose plutôt d'une combinaison d'actions défensives et offensives qui se terminent quand l'ennemi devient trop puissant et quand les forces retardatrices risquent d'être engagées de façon décisive. Les forces retardatrices manoeuvrent pour engager l'ennemi à partir de positions établies précédemment en profondeur, puis elles se désengagent et gagnent les positions suivantes avant que l'ennemi puisse concentrer une puissance de combat suffisante pour les écraser ou les contourner. La rapidité est un élément important des manoeuvres retardatrices. Ces manoeuvres se terminent par le désengagement de la force retardatrice à la ligne de passation.

6. Au cours d'une manoeuvre retardatrice, un commandant se bute à plusieurs exigences contradictoires. Il tente d'infliger de lourdes pertes à l'ennemi, mais cherche aussi à préserver la puissance de combat de ses forces. Il veut gagner du temps, mais doit éviter un engagement décisif. Le commandant doit constamment déterminer si le temps gagné justifie la réduction de sa puissance de combat. Pour prendre ces décisions, il doit savoir combien de temps, au minimum, il doit retarder l'ennemi ou quelle partie de sa force il doit conserver en vue de missions ultérieures.

7. Une manoeuvre retardatrice se compose d'une combinaison d'actions défensives et offensives. Initialement, un commandant établit le contact avec l'ennemi le long du front par le biais de ses éléments de reconnaissance. Simultanément, il prépare une série de positions retardatrices disposées en profondeur, et ce aussi longtemps qu'il le peut. Selon la mission, les forces occupant les positions retardatrices doivent être assez puissantes pour faire croire à l'ennemi qu'il a atteint les positions de combat se trouvant dans une zone de défense principale et leurs actions doivent être assez vigoureuses pour gagner le temps nécessaire. Au moment de choisir les positions retardatrices et d'organiser la force retardatrice, le commandant doit envisager de créer des occasions propices aux actions offensives.

8. À mesure que l'ennemi repousse les éléments de reconnaissance, il se heurte à un tir intense à longue portée provenant des éléments de la force retardatrice qui manoeuvrent aux positions retardatrices de la première ligne. Ce tir vise à surprendre l'ennemi et à le désorganiser, à le contraindre à s'immobiliser et à se déployer, à le forcer à la prudence, à lui infliger des pertes et à l'obliger à mener des préparatifs longs et coûteux en vue d'attaquer. Pendant que l'ennemi est pris à partie par les armes à longue portée, d'autres éléments de la force retardatrice peuvent procéder à des contre-mouvements, surtout contre des forces dont les éléments sont

surexploités ou présentant un flanc vulnérable. Des attaques limitées sont lancées lorsqu'il est possible d'infliger des pertes à l'ennemi sans courir de risques indus.

9. Si un engagement décisif est imminent, le commandant manoeuvre pour décrocher ou livre bataille tout en reculant jusqu'à la prochaine ligne de positions retardatrices. L'ennemi est de nouveau signalé par les éléments de reconnaissance qui, pendant ce temps, avaient gagné de nouvelles positions; le contact avec l'ennemi peut aussi être maintenu par les forces qui combattent tout en reculant. Le contact doit être maintenu pour éviter d'être surpris, pour évaluer le rythme de progression de l'ennemi et pour déterminer son point d'effort principal. Les sites de franchissement, en particulier les ponts, et les autres points critiques le long de l'axe utilisé pour le mouvement vers l'arrière doivent être protégés.

10. Ce processus se répète jusqu'à ce que la mission soit accomplie. À la ligne de passation, la force retardatrice tente de rompre le contact tandis que la responsabilité des combats passe entre les mains de la force en place.

11. **Objectifs.** Pendant la planification d'une manoeuvre retardatrice, les objectifs du commandant sont les suivants :

a. ralentir la progression de l'ennemi et réduire sa capacité offensive en lui infligeant des pertes, et ce pour gagner du temps en prévision d'opérations ultérieures;

b. forcer l'ennemi à se diriger vers des zones où il devient vulnérable aux attaques/contre-attaques afin de prendre l'initiative;

c. éviter de combattre dans des conditions défavorables;

d. déterminer le point d'effort principal de l'ennemi.

12. **Organisation.** Pour une manoeuvre retardatrice, la délimitation de la zone d'opérations est semblable à ce qui se produit pendant la défense. La différence est que la limite arrière est définie par une ligne de passation où la responsabilité des combats est assumée par une autre force. Les fronts des unités et des formations tendent à être plus étendus que pendant la défense. Le commandant de la force retardatrice doit déterminer quels secteurs de la zone d'opérations il utilisera, quels secteurs il peut abandonner plus tôt et quels secteurs peuvent simplement faire l'objet d'une surveillance.

13. Essentiellement, une manoeuvre retardatrice doit être fondée sur un plan simple et audacieux élaboré en tenant compte des facteurs suivants :

a. contrôle,

b. maintien du moral,

c. retard qu'il faut infliger à l'ennemi.

14. Le plan doit préciser les points suivants :

a. ce qu'il faut faire, c.-à-d. l'intention du commandant;

b. la répartition de la tâche;

c. quand, où et comment l'opération doit avoir lieu, c.-à-d. le concept d'opérations; il faut indiquer combien de temps l'ennemi doit être retardé;

d. mesures prises pour protéger les brèches et les flancs;

e. lignes de phases à utiliser pour le contrôle de l'opération;

f. effort principal.

CONCEPT

15. Une force retardatrice utilise la zone assignée en profondeur et attaque aussi l'ennemi en profondeur. S'il est impossible d'attaquer l'ennemi sur le flanc ou l'arrière, il peut être suffisant de disposer les troupes de façon qu'elles puissent engager l'ennemi le long de ses voies d'approche les plus probables. Les brèches doivent être surveillés et les mesures doivent être prises pour garantir des réactions rapides si l'ennemi décide d'emprunter ces passages. Le commandant doit tenir compte du fait qu'il peut ne pas toujours avoir un portrait complet de l'ennemi et que la situation peut changer souvent et rapidement. Il doit donc veiller à recevoir constamment des renseignements; il doit disposer d'éléments de reconnaissance bien organisés, de communications ininterrompues et, enfin, d'une puissante réserve. Avec ces moyens, le commandant peut conserver sa liberté d'action. Il doit utiliser ses forces et ses ressources de telle sorte que l'ennemi soit toujours placé devant des situations imprévues. Cela exige de la souplesse et de la rapidité de même qu'une grande confiance envers la capacité de ses commandants subordonnés à décider de la meilleure action à

entreprendre. Les troupes combattantes doivent normalement procéder à la manoeuvre retardatrice en utilisant une combinaison de techniques, à la fois offensives et défensives.

16. **Reconnaissance.** La force retardatrice doit recevoir continuellement des renseignements sur l'ennemi, ce qui exige le recours à des éléments de reconnaissance qui établissent et maintiennent le contact avec l'ennemi. Ces éléments doivent être assez puissants pour que l'ennemi ne puisse facilement les repousser et, assurer sa sécurité en procédant à des opérations de contre-reconnaissance. Au début des hostilités, ces forces peuvent être les seuls éléments sur le terrain qui soient en mesure de fournir des renseignements précis sur les activités de l'ennemi. À mesure que le combat se déroule, une partie des éléments de reconnaissance peut être employée pour assurer la protection et la sécurité des flancs ainsi que des brèches entre les éléments principaux de la force retardatrice.

EXÉCUTION DE LA MANOEUVRE RETARDATRICE

17. **Généralités.** Dès que l'occasion se présente, la force retardatrice doit engager l'ennemi et lui infliger des pertes en utilisant une puissance de feu maximale et en recourant à des actions mobiles, y compris des contre-attaques rapides et limitées visant des troupes ennemies dont les éléments sont surexploités ou présentant un flanc vulnérable. Ces occasions se présenteront le plus souvent quand l'ennemi vient tout juste de franchir un obstacle ou alors qu'il est séparé des troupes qui suivent.

18. Il faut exploiter chaque avantage que présente le terrain. Il faut empêcher la progression rapide de l'ennemi, particulièrement sur les routes; il faut provoquer des goulots d'étranglement et faire en sorte que l'ennemi constitue un objectif facile. Il faut profiter de toute occasion possible pour le surprendre et lui tendre des embuscades, tout en évitant un engagement décisif, et ce en recourant à des manoeuvres au moment opportun.

19. Même si des éléments de la force retardatrice risquent d'être submergés par l'ennemi ou d'être débordés sur les flancs, ces éléments ne doivent pas se désengager avant d'en avoir reçu l'ordre ou à moins que cela soit conforme à l'intention du commandant. Toutefois, une grande responsabilité du commandant est d'assurer un désengagement en temps voulu pour éviter que des parties de ses troupes soient interceptées et détruites.

20. La situation fluide caractérisant les manoeuvres retardatrices exige une coordination étroite et continue entre les unités adjacentes pour :

a. s'assurer que les positions et les manoeuvres de nos troupes sont bien connues;

b. s'assurer que l'appui réciproque est possible;

c. faire en sorte que le début et la fin d'opérations précises sont connus;

d. veiller à ce que la situation et l'intention probable de l'ennemi soient connues.

21. **Désengagement.** Les troupes qui se désengagent doivent tenter de rompre le contact avec l'ennemi. Cela peut se faire si le désengagement a lieu à travers une position occupée par une autre unité, mais il est aussi possible de rompre soudainement le contact au moment où l'ennemi ne peut suivre immédiatement. La décision importante porte sur le moment exact du désengagement, à chaque position. Le désengagement ne doit pas avoir lieu trop tôt car l'effet retardateur serait amoindri, mais il ne doit se faire trop tard car il y aurait danger de subir des pertes inutiles ou d'être submergé par l'ennemi. Pour que le décrochage soit possible, des contre-attaques peuvent être nécessaires.

22. **Rupture du contact.** Le mouvement de la force retardatrice vers une zone où une autre force prend la responsabilité des opérations est une activité critique, surtout si la force n'a pu décrocher. Le commandant supérieur doit préciser une ligne de passation.

23. Si la manoeuvre retardatrice est suivie d'une opération défensive, il peut être nécessaire de déployer des éléments de la force de défense. L'ennemi ne doit pouvoir recueillir qu'un minimum d'indices sur l'intention de procéder à un désengagement. Le recul vers la zone de défense principale doit être planifié et coordonné en détail. La force qui se désengage doit fournir en temps opportun à la force présente dans la zone de défense principale des renseignements sur son désengagement prévu et sur la situation tactique. Des éléments de liaison doivent être détachés auprès de la force de défense afin d'identifier les unités qui se désengagent à mesure qu'elles approchent et traversent les positions.

24. **Emploi des réserves.** Les réserves sont importantes pour le maintien de la cohésion et pour la continuité des opérations, particulièrement si l'ennemi a réussi à déborder la force retardatrice ou à pénétrer entre les éléments de la force retardatrice. Les tâches des réserves peuvent inclure ce qui suit :

a. **Opération d'arrêt.** Il s'agit de contenir l'ennemi dans une zone où des forces insuffisantes ont été précédemment déployées.

b. **Contre-attaques.** Normalement, les objectifs des contre-attaques sont limitées. Il peut être nécessaires d'utiliser les réserves pour contre-attaquer dans les brèches ou pour permettre le décrochage de forces lourdement engagées.

c. **Actions de couverture.** Les réserves peuvent aussi être utilisées depuis des positions aménagées pour protéger les forces qui se désengagent afin de leur permettre de reprendre le combat sur un terrain plus favorable.

25. Pour conserver la souplesse en terrains variés, il est souvent nécessaire d'établir des réserves locales plutôt que de ne compter que sur une réserve concentrée en un point. Aux niveaux inférieurs, les réserves sont minimales ou consistent simplement à utiliser un élément de la force qui n'est pas encore engagé. Aux échelons supérieurs, des forces peuvent être désignées comme réserves.

26. **Mesures de contrôle.** Les mesures de contrôle associées aux manoeuvres retardatrices sont les suivantes :

a. limites et lignes de contrôle (ligne de passation et ligne de phase),

b. mesures de coordination des feux d'appui,

c. mesures de contrôle de l'espace aérien,

d. mesures de contrôle des déplacements (itinéraires, postes de contrôle, etc.),

e. mesures de coordination de système d'obstacles,

f. positions de combat, positions d'arrêt et zones de rassemblement des réserves,

g. objectifs,

h. horaire,

i. mesures de liaison,

j. mesures d'interdiction.

RÉSUMÉ

27. À un certain moment, une formation peut être chargée de retarder l'ennemi dans un zone en particulier ou à un moment précis. Au début des hostilités, cette tactique est courante et elle vise à gagner du temps, mais cette tactique sert aussi à des fins de déception et pour s'assurer d'un certain contrôle sur les opérations de l'ennemi pour inciter ce dernier à se placer dans une position favorable. Il est certain que la manoeuvre retardatrice est une opération difficile à exécuter, surtout dans un vaste secteur et alors que les ressources sont limitées. Il faut cependant saisir la moindre occasion de reprendre l'initiative à l'ennemi et de le contraindre à se défendre.

CHAPITRE 6

PHASES TRANSITOIRES

GÉNÉRALITÉS

1. Les chapitres 3, 4 et 5 portaient sur les opérations en général : opérations offensives, opérations défensives et manoeuvres retardatrices. Ces opérations de guerre sont souvent liées entre elles par une ou plusieurs phases transitoires qui peuvent aussi exister dans le cadre des opérations proprement dites. Une phase transitoire n'a jamais lieu seule; son exécution doit aboutir à la poursuite active de l'une ou l'autre des opérations de guerre. L'exécution rapide et efficace de ces phases dépend de facteurs comme responsabilité en matière de décisions, installation des quartiers généraux en collocation, la liaison et simplicité du plan. Cela permet ce qui suit :

   a. capacité de passer d'une phase à l'autre sans perte de rythme;

   b. les forces prenant la responsabilité des combats ont les renseignements les plus récents;

   c. les mouvements sont fluides;

   d. le contrôle des feux permet d'utiliser toutes les armes pour atteindre le but tout en évitant les tirs fratricides;

   e. regroupement rapide (nouvelle articulation).

2. Il y a cinq phases transitoires :

   a. marche à l'ennemi,

   b. combat de rencontre,

   c. jonction,

   d. désengagement,

   e. relève.

TABLE DES MATIÈRES

GÉNÉRALITÉS

MARCHE À L'ENNEMI

JONCTION

DÉSENGAGEMENT

RELÈVE
- Objet
- Relève sur place
- Passage des lignes vers l'avant
- Passage des lignes vers l'arrière

MARCHE À L'ENNEMI

3. **Objet.** Pendant la marche à l'ennemi, le commandant cherche à établir ou à rétablir le contact avec l'ennemi, et ce dans les conditions les plus favorables pour la force principale. La marche à l'ennemi diffère du combat de rencontre car dans le premier cas, le contact avec l'ennemi est délibérément voulu tandis que dans le second, il est fortuit.

4. La marche à l'ennemi précède toujours une autre opération, comme une attaque, et elle prend fin quand le gros des troupes occupe une position conforme au plan du commandant. Les opérations subséquentes dépendent de la mission confiée à la force principale, mais elles peuvent aussi dépendre de la position du gros des troupes au moment du contact avec l'ennemi.

5. Au cours de la marche à l'ennemi, la force prend et conserve l'initiative. Cette opération peut comprendre :

a. la destruction d'éléments ennemis ou le fait de contraindre ces éléments à se désengager;

b. la conquête de terrain ayant une importance tactique.

6. **Conduite.**

a. **Planification.** Pendant la planification d'une marche à l'ennemi, le plus important est de prévoir les situations pouvant survenir pendant l'opération et les besoins en termes de manoeuvre et d'appui-feu une fois au contact de l'ennemi. Pendant la marche à l'ennemi, le commandant doit continuellement analyser la situation en étudiant les comptes rendus et en prenant connaissance des renseignements provenant de toutes les sources. La disposition des unités de la formation dépend de la mission, surtout de l'utilisation prévue des forces combattantes. Les unités de soutien au combat sont intégrees au mouvement des forces combattantes; elles assurent le soutien, mais ne doivent aucunement entraver le mouvement tactique.

b. **Marche à suivre.**

(1) **Action de la force de couverture.** La marche à l'ennemi est menée par la force de couverture, qui comprend normalement des forces de reconnaissance. Autant que possible, l'axe de progression doit être indiqué en termes très généraux aux éléments de tête. Cet axe doit pouvoir se développer au fil des combats afin que les succès puissent être exploités. Les tâches

possibles de la force de couverture incluent les activités suivantes.

(a) Localiser les positions ennemies et en déterminer la puissance.

(b) Trouver et exploiter les brèches afin de recueillir le plus de renseignements possibles sur les itinéraires permettant à l'avant-garde et au gros des troupes de procéder à une manoeuvre d'enveloppement ou de contournement.

(c) Se renseigner sur les itinéraires, les obstacles et les particularités du terrain pouvant influer sur les mouvements.

(d) Pénétrer profondément en territoire ennemi pour entraver ses communications, nuire aux activités des unités logistiques ou, même, s'emparer d'un site de franchissement, en particulier un pont ou un défilé. Le soutien intégré du génie est nécessaire pour neutraliser ou éliminer les charges de destruction placées aux points de franchissement et la force principale doit suivre rapidement.

(e) Assurer la sécurité de l'avant-garde et du gros des troupes en procédant à des opérations de contre-reconnaissance.

(2) **Avant-garde et gros des troupes.** Le comportement tactique de l'avant-garde et du gros des troupes dépend du nombre d'itinéraires possibles. Le rythme de progression varie le long du front et il dépend du terrain, de l'emplacement et de la puissance des positions ennemies ainsi que de la possibilité de contourner l'ennemi. Au sein du gros des troupes, l'articulation doit être assez souple pour permettre aux éléments :

(a) d'accomplir la tâche d'avant-garde;

(b) de changer la direction ou l'itinéraire de n'importe quel élément du gros des troupes, soit pour contourner des positions ennemies, soit pour profiter de meilleurs itinéraires;

(c) de neutraliser les troupes ennemies qui ont été contournées ou qui immobilisent la force principale.

(3) **Flanc-garde et arrière-garde.** Le déploiement de flancs-gardes et d'une arrière-garde dépend de l'évaluation de la menace. Les

flancs-gardes se déplacent normalement sur des itinéraires parallèles à celui que suit le gros des troupes; elles se déplacent continuellement ou progressent par bonds de rattrapage ou de dépassement afin d'occuper des positions clés sur les flancs. Dans certains cas, la protection des flancs peut être assurée par une formation sur le flanc. Les unités blindées de reconnaissance sont bien adaptées à la protection des flancs de la force qui progresse; pour ce faire, elles progressent parallèlement à l'axe principal ou elles établissent des piquets le long des voies d'approche probables de l'ennemi. Ces forces de reconnaissance ne peuvent faire face à une puissante force ennemie, mais elles signalent tôt l'approche de l'ennemi afin que les réserves puissent contrer la menace. Les hélicoptères d'attaque ou les hélicoptères armés sont alors particulièrement efficaces. Les unités mobiles de défense antiaérienne sont fort efficaces contre les hélicoptères ennemis. L'arrière-garde suit le gros des troupes.

(4) **Actions au contact de l'ennemi.** Au contact de l'ennemi, la rapidité de manoeuvre et l'initiative peuvent permettre de surclasser l'ennemi avant que celui-ci puisse réagir. Les actions au contact peuvent être les suivantes.

(a) Compte tenu de ses capacités, la force de couverture détruit les forces ennemies pouvant entraver le mouvement de la force principale et elle surveille ou immobilise les forces qu'elle ne peut détruire.

(b) Des éléments de l'avant-garde ou du gros des troupes peuvent être engagés pour réduire les poches de résistance que la force de couverture a contenues ou contournées.

(c) Tout élément de la force de couverture chargé initialement de contenir des poches de résistance doit être relevé aussi rapidement que possible et rejoindre la force de couverture pour éviter que celle-ci se disperse.

(d) Le commandant surveille la progression des forces combattantes de tête et des forces engagées et prévoit leurs besoins. En cas de résistance, il engage des forces provenant du gros des troupes afin de maintenir le rythme de progression.

(5) Il est extrêmement important de maintenir le rythme de progression. Autant que possible, les positions ennemies doivent être débordées. Le commandant doit déterminer si ces positions doivent être contournées et être plus tard nettoyées par les forces qui suivent ou si elles doivent être prises par l'arrière par les éléments de tête. Un commandant peut conclure qu'une attaque improvisée lancée par les troupes au contact de l'ennemi est avantageuse car une autre partie de la force continue alors sa progression. Dans l'un ou l'autre cas, si l'ennemi occupe un front continu et si la puissance et la largeur de ses positions interdisent toute manoeuvre de débordement, une attaque peut être préparée afin d'ouvrir un passage de force.

(6) **Politique de contournement.** La politique de contournement doit être établie avec soin et être clairement indiquée. Il est toujours extrêmement difficile de déterminer la puissance exacte d'une position; une reconnaissance poussée et des renseignements précis sont des facteurs essentiels.

(7) **Itinéraires.** Une fois les itinéraires dégagés, il peut être nécessaire de recourir à la force pour y assurer la sécurité, surtout si de petites poches de résistance sont contournées et demeurent à l'arrière des forces amies. Les itinéraires utilisés à des fins logistiques doivent être distincts de ceux qu'empruntent les forces combattantes, si possible. Il faut aussi s'assurer que les véhicules de soutien au combat qui sont vides et ceux qui transportent des blessés, retournent à l'arrière. Ces itinéraires sont particulièrement vulnérables et ils doivent être protégés des attaques terrestres et aériennes.

(8) **Forces aéromobiles.** Les forces aéromobiles, déployées devant la force de couverture afin de s'emparer de terrain (y compris des défilés, des ponts et des sites de franchissement) et d'éliminer les obstacles, s'assurent de la surprise et permettent de conserver l'élan de l'opération. La force terrestre peut ensuite effectuer sa jonction avec les forces aéromobiles et poursuivre sa progression sans avoir à mener une opération susceptible de la ralentir. Les forces aéromobiles ne doivent pas être déployées trop à l'avant ni être utilisées contre des objectifs qu'elles sont incapables de prendre car elles peuvent être perdues avant que l'aide arrive et le rythme de la progression est ralenti.

(9) **Forces aéroportées.** Les forces aéroportées peuvent être utilisées de la même façon que les forces aéromobiles.

(10) **Transition.** La marche à l'ennemi se termine quand la position souhaitée est atteinte ou quand l'action de l'ennemi exige le déploiement du gros des troupes et des actions coordonnées de sa part.

COMBAT DE RENCONTRE

7. **Objet.** Le combat de rencontre peut se produire quand les deux parties cherchent à accomplir leur mission par le biais d'une action offensive. Le combat de rencontre survient souvent au cours de la marche à l'ennemi et il peut facilement mener à une attaque improvisée. Dans le cadre d'opérations offensives ou défensives et de manoeuvres retardatrices, le combat de rencontre marque souvent un point de transition et son issue peut déterminer la nature des opérations subséquentes. C'est pourquoi un combat de rencontre fait partie des phases transitoires. Même si l'élément principal d'une force attaque, se défend ou procède à une manoeuvre retardatrice, des éléments distincts peuvent se trouver dans des situations présentant toutes les caractéristiques d'un combat de rencontre.

8. Le combat de rencontre diffère de la marche à l'ennemi car dans le premier cas, le contact avec l'ennemi est fortuit tandis que dans le second, il est voulu.

9. Le combat de rencontre peut avoir lieu dans des circonstances diverses :

a. une force en mouvement entre en contact avec un ennemi sur lequel elle a peu ou pas du tout de renseignements;

b. les deux parties se sont aperçues et ont décidé d'attaquer immédiatement afin de s'assurer de la meilleure position, de s'emparer de terrain ayant une importance tactique, de conserver l'élan ou de surclasser l'ennemi;

c. une force cherche à établir une défense improvisée tandis que la force ennemie tente de l'en empêcher.

10. **Conduite.**

a. Il est impossible de planifier en détail un combat de rencontre. Toutefois, une force qui est déployée conformément aux règles de la

tactique est en mesure de faire face à la plupart des situations. Les combats de rencontre contraignent invariablement un commandant à ré-évaluer et, souvent, à modifier ses plans. La règle de base consiste à prendre et à conserver l'initiative, ce qui donne au commandant la liberté d'action dont il a besoin pour accomplir sa mission originale ou pour modifier son plan en fonction de la nouvelle situation. La rapidité donne un net avantage; le succès dépend en grande partie de la vitesse de réaction du commandant et de ses forces. Le commandant peut alors décider de passer du combat de rencontre à l'une des trois opérations de guerre : opérations offensives, opérations défensives ou manoeuvres retardatrices.

b. Même si les commandants ne peuvent élaborer aucun plan définitif, ils doivent recourir à la préparation du renseignement du champ de bataille. Plus particulièrement, ils doivent étudier le terrain et la carte pour définir les zones se prêtant à un combat de rencontre. De plus, les commandants doivent prendre bonne note des derniers comptes rendus de situation et comptes rendus du renseignement et des dernières évaluations en ces domaines : capacités probables de l'ennemi, objectifs, axes de progression, possibilité de déplacement sur le terrain et obstacles naturels.

c. Les combats de rencontre ne permettent habituellement pas d'exécuter une procédure de combat alors que les deux forces s'approchent. En supposant un équilibre raisonnable des forces, la victoire appartient à celui qui agit le plus rapidement, c'est-à-dire au commandant qui réagit le plus vite, qui porte le premier coup et qui empêche l'ennemi de se ressaisir. Au cours du stade de la planification, cela signifie une reconnaissance soignée, une articulation équilibrée, un commandement à l'avant et un tir d'appui indirect sur demande. La planification de ce type de combat ne doit jamais être trop détaillée car cela pousse le commandant à se limiter à des actions prédéterminées; un plan ne remplace pas l'initiative et l'audace dans le leadership, qualités pouvant permettre de venir à bout d'un adversaire mieux équipé.

d. **Marche à suivre.** Le commandant dont les forces entrent en contact avec l'ennemi dans le cadre d'un combat de rencontre doit immédiatement décider s'il souhaite livrer bataille. Au moment de décider de ses actions, il ne doit pas perdre de vue sa mission initiale ni l'intention de son commandant supérieur. Par ailleurs, il ne

doit pas rejeter toute action indépendante. Sa décision doit être transmise à son commandant supérieur sur-le-champ.

e. Une des premières tâches du commandant, dans un combat de rencontre, est de déterminer la puissance de l'ennemi et de localiser ses positions. Il doit particulièrement bien étudier la situation sur les flancs de l'ennemi. Une attaque lancée sur un flanc vulnérable force généralement l'ennemi à révéler son dispositif plus rapidement que dans le cas d'une attaque frontale et, de plus, cette façon de procéder favorise la surprise et contribue à une issue décisive.

f. Souvent, il n'est pas immédiatement possible d'utiliser toutes les forces que le commandant souhaiterait employer. Dans ce cas, le commandant doit déterminer tôt l'ordre de déploiement. Pendant toute l'opération, il doit conserver une image claire de l'emplacement et de l'état de ses forces.

JONCTION

11. **Objet.** La jonction est l'opération par laquelle deux forces amies établissent un contact physique en territoire contrôlé par l'ennemi. Avant la jonction, il peut donc être nécessaire de détruire l'ennemi se trouvant entre les deux forces. Ces deux forces peuvent faire route l'une vers l'autre ou une force peut se déplacer alors que l'autre est encerclée. Les missions peuvent ou non être les mêmes. Une jonction peut avoir lieu dans les circonstances suivantes.

a. Une jonction entre deux forces procédant à des attaques convergentes peut se faire quand chaque force s'empare d'objectifs adjacents, ce qui conduit à un encerclement de l'ennemi.

b. Une jonction avec des forces encerclées ou ayant été interceptées peut se produire sur le périmètre de la position défensive établie par ces forces. Si la jonction est combinée à une opération de rupture, elle peut avoir lieu sur un autre objectif désigné. La force encerclée doit tenter une rupture ou, du moins, préparer une diversion pour faciliter la tâche de la force de relève.

c. Une jonction avec une force aéroportée ou une force infiltrée peut avoir lieu sur le périmètre de la position défensive. Dans ce cas, la jonction est normalement suivie d'un passage des lignes vers l'avant ou d'une relève des forces en cause.

12. **Conduite.**

a. La jonction peut être prévue dès le départ dans le cadre du concept d'opérations. Par ailleurs, une jonction peut devenir nécessaire au cours d'une opération et elle doit alors être planifiée à mesure que la situation évolue. Dans tous les cas, les détails des plans doivent être transmis à toutes les personnes visées en temps opportun, mais sans diminuer la sécurité.

b. L'exécution d'une jonction doit toujours avoir lieu dans le contexte d'une mission subséquente des forces en cause. Normalement, le lieu où la jonction doit se faire est précisé et, souvent, un moment est aussi indiqué.

c. Au cours de la planification d'une jonction, il faut accorder une attention particulière aux points suivants :

(1) coordination des forces de manoeuvre en cause,

(2) relations de commandement,

(3) communications,

(4) mesures de contrôle.

d. **Jonction d'une force en mouvement avec une force immobile.** Lorsqu'une force doit se déplacer pour exécuter une jonction avec une force immobile, la planification se déroule comme suit :

(1) Un élément clé de ce type d'opération est la rapidité d'exécution afin de réduire le risque de réaction de la part de l'ennemi et la période de vulnérabilité.

(2) Les points de jonction sur le terrain doivent coïncider avec des endroits où l'axe de progression de la force en mouvement coupe les éléments de sécurité de la force immobile.

(3) Une ligne des feux réglementée doit être fixée afin de coordonner le tir des forces convergentes.

(4) Pour la force en mouvement, l'opération peut exiger des attaques délibérées ou, si les circonstances le permettent, la manoeuvre plus rapide qu'est la marche à l'ennemi.

(5) Une fois la jonction faite, la force en mouvement peut se joindre à la force immobile ou traverser ou encore contourner ses positions pour poursuivre l'attaque de l'ennemi. Si les deux forces s'unissent pour la suite des opérations, un seul commandant doit être désigné pour les deux forces. Les opérations ultérieures doivent être mises en branle aussi vite que possible pour exploiter le succès de la jonction.

e. **Jonction de deux unités en mouvement.** La jonction de deux forces en mouvement est une opération difficile à réussir et elle a normalement lieu pour encercler une force ennemie. Des points de jonction principaux et de rechange sont établis le long des limites où les deux forces devraient se rejoindre. Au cours de la dernière phase de la jonction, les éléments de reconnaissance des deux forces doivent chercher à établir le contact dès que possible et des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour confirmer ou modifier les plans précédents. À mesure que les deux forces se rapprochent, il est important d'assurer un contrôle intégral pour éviter les tirs fratricides et pour empêcher que l'ennemi s'échappe en s'infiltrant entre les deux forces. Les éléments de tête des deux forces doivent utiliser un réseau radio commun.

DÉSENGAGEMENT

13. **Objet.** Une force qui se désengage tente de décrocher et de s'éloigner de l'ennemi conformément à la volonté de son commandant. Le but est de décrocher, mais le contact avec l'ennemi peut être maintenu par d'autres moyens, comme le tir indirect, la reconnaissance ou la surveillance.

14. Normalement, l'ordre de désengagement n'est pas donné par le commandant sans que celui-ci en ait d'abord reçu l'autorisation de son commandant supérieur. Un désengagement peut être exécuté pour les raisons suivantes :

a. le but d'une opération ne peut être atteint et la force risque d'être anéantie;

b. l'objectif a été atteint et il est inutile de demeurer au contact de l'ennemi;

c. il faut éviter de combattre dans des conditions défavorables;

d. il faut placer l'ennemi dans une situation désavantageuse (par exemple : lignes de communications très allongées);

e. il faut se conformer aux mouvements des forces amies situées à proximité;

f. il faut permettre d'utiliser ailleurs la force ou une partie de la force en question;

g. le soutien est difficile, c'est-à-dire que le maintien en puissance de la force n'est plus assuré.

15. **Conduite.**

a. Le désengagement peut être exécuté au contact de l'ennemi ou non. Dans un cas comme dans l'autre, les objectifs principaux du commandant sont :

(1) de décrocher;

(2) conserver un front intact en déployant de puissantes troupes de couverture;

(3) veiller à la sécurité le long des itinéraires de désengagement;

(4) maintenir l'équilibre pendant toute l'opération.

b. Le succès dépend du maintien du moral, d'un contrôle serré et de la discrétion. Un commandant doit aussi être prêt à prendre l'initiative si l'occasion se présente, mais ses objectifs doivent alors être limités.

c. **Mission.** La mission du commandant est normalement de permettre à ses forces de décrocher. Si le désengagement est l'intention avouée d'un commandant supérieur, la mission doit figurer dans un ordre d'opérations complet. Par ailleurs, si des conditions très défavorables ont contraint le commandant à prendre cette décision, l'ordre de désengagement peut ne rien contenir d'autre que l'autorisation de procéder; les directives sont réduites au minimum.

d. **Marche à suivre.**

(1) **Articulation et tâches.** Le plan doit être simple et les organisations normales doivent le plus possible être maintenues.

Il faut éviter de modifier l'articulation au cours de l'opération et une attention particulière doit être accordée aux points suivants :

(a) surprise et déception, y compris un tir d'artillerie pour dissimuler le bruit;

(b) utilisation maximale du couvert (dissimulation) pour assurer la protection;

(c) attribution d'itinéraires et système approprié de contrôle des déplacements.

(2) **Positions.** Le désengagement peut se faire directement vers une nouvelle position ou indirectement, en passant par une ou plusieurs positions intermédiaires. La décision d'utiliser des positions intermédiaires dépend de la distance à franchir, de la puissance de la force, de la situation de l'ennemi et du délai requis pour préparer la nouvelle position. Dans ce cas, un passage des lignes vers l'arrière est nécessaire afin de surveiller l'ennemi à la position intermédiaire.

(3) **Positions intermédiaires.** Au moment de déterminer l'emplacement des positions intermédiaires, il faut tenir compte de certains points.

(a) Ces positions doivent être assez puissantes pour forcer l'ennemi à se déployer tôt et à procéder à de longs préparatifs avant d'attaquer. Cela signifie qu'il faut choisir des positions comportant des obstacles naturels et qu'il faut déployer des armes à tir direct et à tir indirect à longue portée.

(b) Ces positions doivent être assez éloignées entre elles pour que l'assaillant soit contraint de déplacer son artillerie chaque fois qu'il attaque une de ces positions.

(4) **Nouvelle position.** Il est important d'aménager tôt la nouvelle position, mais il faut aussi tenir compte des impératifs de sécurité. Des priorités claires doivent être établies entre les travaux à la nouvelle position et aux positions intermédiaires, surtout si les troupes risquent d'être insuffisantes pour ces activités. Quelle que soit la situation, le commandant doit envoyer des équipes de reconnaissance et une partie de ses sapeurs à l'arrière, à la nouvelle position, avant le début du désengagement.

(5) **Horaire.** Le commandant peut contrôler le désengagement en imposant certains moments clés :

(a) heure avant laquelle aucun mouvement vers l'arrière ne doit avoir lieu, à l'exception de la circulation normale et des déplacements des équipes de reconnaissance;

(b) heure jusqu'à laquelle il faut empêcher l'ennemi de prendre la position (il s'agit du moment principal de coordination du désengagement);

(c) heure à laquelle le dégarnissage peut commencer;

(d) heure à laquelle toutes les troupes doivent avoir franchi une ligne établie derrière la position.

(6) **Déroulement du désengagement.** Compte tenu des heures indiquées précédemment, le déroulement du désengagement peut être le suivant :

(a) Les équipes de reconnaissance se déplacent vers l'arrière et tous les véhicules ainsi que le matériel non essentiels quittent la position.

(b) Les troupes de couverture s'installent à l'arrière de la position et les réserves gagnent des positions appropriées.

(c) Les troupes sur place se désengagent en traversant la position des troupes de couverture. La nuit, les chances de surprendre l'ennemi sont meilleures et si le commandant estime qu'un désengagement est possible, les éléments arrière doivent se retirer en premier en laissant sur place les troupes avancées. S'il est impossible de décrocher, les troupes situées à l'avant se déplacent en premier sous la protection des troupes en profondeur.

(d) Dès que le gros des troupes s'est désengagé et se trouve à distance de sécurité, les éléments de protection commencent à décrocher, mais ils peuvent aussi conserver leur position originale jusqu'à ce que l'ennemi attaque en force afin de maximiser la déception et le gain de temps. Si l'ennemi déclenche une puissante attaque, les éléments de protection

poursuivent leur tâche en procédant à une manoeuvre retardatrice. Si la distance à franchir est trop importante et s'il est prévu que l'ennemi réagira vite, une partie de la force de protection peut occuper un certain nombre de positions défensives intermédiaires à l'arrière de la position abandonnée avant le désengagement du gros des troupes.

(e) Si l'élément de protection ne peut décrocher ni empêcher l'ennemi de se rapprocher du gros des troupes, il doit être renforcé par des éléments du gros des troupes ou le commandant doit engager la plus grande partie sinon la totalité de sa force. Dans ce cas, le désengagement doit reprendre dès que possible. Si l'élément de protection a réussi à décrocher, il doit suivre le gros des troupes et continuer à en assurer la sécurité. L'élément de protection doit alors surveiller l'ennemi jusqu'à ce qu'il reçoive l'ordre de décrocher ou jusqu'à ce qu'il soit relevé par une autre force.

(f) Le déroulement des activités est le même à chaque position intermédiaire. Le désengagement est terminé quand la force est prête à accomplir une autre mission.

RELÈVE

16. **Objet.** La relève est la prise en charge des activités de combat par une autre force. Les opérations de relève ont lieu quand les forces :

a. ne sont plus en mesure de poursuivre leur mission;

b. sont requises ailleurs pour d'autres opérations;

c. ont accompli leur mission;

d. doivent être remplacées pour éviter l'épuisement;

e. ne conviennent pas à une nouvelle mission.

17. La relève est normalement exécutée pour maintenir la puissance de combat globale, mais elle comprend un transfert de responsabilité en matière de mission de combat. Ce transfert de responsabilité doit avoir lieu sans que la capacité opérationnelle soit réduite. Normalement, les commandants sont postés ensemble afin d'assurer cette passation du commandement.

18. La mission dépend de l'intention du commandant, du type d'opération à laquelle la force a participé, du type de la force ennemie et des intentions probables de l'ennemi.

19. Au cours de toute relève, il arrive un point où la congestion accroît la vulnérabilité des forces en cause. Il y a risque de confusion puisque deux systèmes de commandement parallèles sont actifs simultanément dans un même secteur. Il ne faut pas sous-évaluer la complexité de l'opération, mais il faut aussi tenir compte des avantages, parfois décisifs, pouvant découler d'une bonne synchronisation de la puissance de combat des deux forces. Les types de relève sont les suivants.

a. **Relève sur place.** Remplacement de tout ou partie d'une force d'un secteur par une autre force qui poursuit les opérations en cours.

b. **Passage des lignes vers l'avant.** Opération de relève au cours de laquelle une force se déplace vers l'avant, à travers les positions d'une autre force au contact de l'ennemi, pour engager l'ennemi.

c. **Passages des lignes vers l'arrière.** Opération de relève au cours de laquelle une force se déplaçant vers l'arrière traverse la position défensive d'une unité.

d. **Repli.** Le repli diffère du désengagement par ce qu'il s'agit d'un mouvement de retrait effectué par une force qui n'est pas au contact de l'ennemi.

20. **Interopérabilité.** Il est très possible qu'une opération de relève mette en présence des forces de nationalités différentes. Dans cette situation, il faut tenir compte des points supplémentaires suivants :

a. si les unités sont organisées différemment, des ajustements peuvent être nécessaires dans certains cas, particulièrement au cours d'une relève sur place;

b. des liaisons spéciales peuvent être requises pour le contrôle des feux d'appui;

c. les difficultés de communication liées à la langue peuvent exiger un recours accru à des guides;

d. des mesures spéciales en matière de communications peuvent être nécessaires.

21. **Relève sur place.**

a. **Objet.** La relève sur place est normalement associée aux opérations défensives et elle peut être exécutée dans les situations suivantes :

(1) la force existante est réduite ou épuisée et doit être remplacée;

(2) les troupes ayant une seule capacité ou un seul rôle doivent être remplacées par des troupes dont le rôle est différent;

(3) rotation courante des troupes.

b. La force de relève poursuit normalement la mission de la force relevée, habituellement en respectant les mêmes limites et, du moins au début, en conservant le même dispositif, en supposant que les types de formations sont les mêmes. La relève doit avoir lieu sans que la capacité opérationnelle soit réduite.

c. **Conduite.**

(1) **Planification.** Une fois commencées, toutes les opérations de relève doivent être exécutées le plus rapidement possible. Autant que possible, les opérations doivent se dérouler la nuit ou quand la visibilité est réduite. Une planification et une préparation détaillées sont préférables dans le cas d'une relève sur place. Si le temps le permet, la force de relève doit procéder à une reconnaissance poussée. Si le temps manque, la relève est planifiée et exécutée d'après des ordres verbaux ou fragmentaires. Du personnel de liaison est laissé sur place par la formation relevée afin de faciliter la coordination. Le personnel des unités combattantes, des unités d'appui au combat et de soutien au combat demeurent avec la force de relève jusqu'à ce que la coordination des plans de système d'obstacles, d'appui-feu, de contre-attaque et de soutien au combat ait eu lieu.

(2) **Horaire.** L'horaire détaillé de l'opération doit être conforme aux lignes directrices établies par le commandant supérieur et le tout doit être précédé d'un ordre d'avertissement signifié en temps opportun. Idéalement, il faut accorder assez de temps, à tous les niveaux, pour la transmission détaillée des renseignements essentiels, ce qui comprend :

(a) situation tactique actuelle et évaluation du renseignement.

(b) ordres d'opérations et plans opérationnels actuels, y compris le plan de déception,

(c) organisation du secteur et emplacement des installations et des itinéraires,

(d) plan de soutien au combat,

(e) déroulement de la relève,

(f) emplacement des autres unités qui ne seront pas remplacées,

(g) horaire, particulièrement l'heure de la passation du commandement,

(h) détails du plan de recherche de renseignements et emplacement des ressources, le cas échéant.

d. **Marche à suivre.**

(1) **Exécution.** Une fois la planification achevée, l'exécution peut être décentralisée au niveau divisionnaire. La relève consiste alors en une série d'opérations de relève effectuées par les formations et supervisées par les quartiers généraux respectifs. Une fois que la relève a commencé, les commandants et les états-majors se préoccupent de ce qui suit :

(a) horaire des déplacements et déplacement des brigades,

(b) coordination des ressources en matière de transport,

(c) contrôle des déplacements,

(d) opérations en cours,

(e) surveillance constante et recherche continue de renseignements,

(f) plan coordonné de défense aérienne mettant en cause les forces de l'air, l'aviation, la défense aérienne et la défense antiaérienne toutes armes,

(g) la disponibilité des réserves et le préavis de mouvement.

(2) **Attribution des itinéraires.** Pour éviter la congestion, il faut parfaitement planifier les itinéraires et assurer un bon contrôle des déplacements. Le plan de contrôle des déplacements doit être de conception simple, mais il doit être assez détaillé pour garantir que le but sera atteint. Les marches dans des directions opposées doivent avoir lieu sur des routes et des pistes distinctes, si possible, et les mouvements latéraux doivent être évités. Autant que possible, les formations et les unités de relève et relevées doivent se partager l'utilisation des moyens de transport alloués pour l'opération.

(3) **Révision du plan de défense.** La responsabilité de la position défensive et du système d'obstacles existants peut contraindre le nouveau commandant à respecter le plan du commandant remplacé, à moins que des changements importants soient apportés. Le plan du système d'obstacles doit être revu pour s'assurer que l'intention du nouveau commandant peut être satisfaite.

22. **Passage des lignes vers l'avant.**

a. **Objet.** La force au contact de l'ennemi demeure en place et doit aider le plus possible la force en mouvement, ce qui inclut l'appui tactique et le soutien logistique. Un passage des lignes vers l'avant est exécuté quand :

(1) une attaque doit être poursuivie par des forces fraîches ou plus adéquates;

(2) la force qui progresse doit prendre possession d'un terrain plus approprié pour continuer le combat.

b. **Conduite.**

(1) **Planification.** La planification d'un passage des lignes vers l'avant se fait de la même façon que pour la relève sur place. Les plans concernant la force qui fait mouvement ont priorité. Dès réception de l'ordre d'avertissement, le commandant de la force qui arrive et son état-major établissent la liaison avec la force au contact de l'ennemi. La formation qui arrive sur place doit normalement installer son quartier général tactique (ou principal)

avec le quartier général tactique (ou principal) de la force au contact. À tous les niveaux de commandement, il y a échange de personnel de liaison.

(2) **Responsabilités.** En ce qui concerne les besoins en matière de planification, les responsabilités doivent être réparties entre les différents quartiers généraux participant à l'opération. Ces responsabilités sont indiquées ci-dessous, mais la liste n'est pas exhaustive et toute opération particulière peut exiger un partage différent des responsabilités.

(a) **Quartier général assurant le contrôle.**

i. Plan global, y compris les horaires, les lignes de contrôle, les itinéraires et les points de rendez-vous.

ii. Mesures relatives à la liaison, à la reconnaissance et aux groupes précurseurs.

iii. Coordination des feux d'appui.

iv. Plans de déception, y compris le contrôle des émissions et la guerre électronique et les restrictions touchant la reconnaissance vers l'avant.

v. Appui aérien tactique pour les opérations.

vi. Mouvements.

vii. Mesures de contrôle de l'espace aérien et coordination de la défense antiaérienne.

viii. Soutien au combat, y compris les critères de transfert du matériel, des approvisionnements de combat et soutien médical.

(b) **Force au contact.**

i. Renseignement, y compris le dispositif ennemi et les renseignements topographiques.

ii. Coordination de la reconnaissance.

iii. Liaison.

iv. Sécurité à la ligne de départ.

v. Choix et entretien des itinéraires et sécurité le long de ceux-ci.

vi. Attribution de terrain pour la force qui arrive.

vii. Contrôle des déplacements à l'intérieur des limites.

viii. Fourniture d'une défense antiaérienne, essentiellement jusqu'à la ligne de départ et, de préférence, au-delà.

ix. Guides.

x. Appui-feu jusqu'à ce que le plan des feux soit mis en branle avant l'heure H. Par la suite, appui-feu jusqu'à ce que la distance soit trop grande.

xi. Recomplètement à l'avant (surtout en carburant) après le déplacement vers l'avant.

(c) **Force se déplaçant vers l'avant.**

i. Quartier général devant être situé avec celui de la force au contact. Il doit y avoir des représentants de l'état-major et de l'artillerie ainsi que des conseillers du génie.

ii. Horaire des déplacements vers l'avant et contrôle des déplacements.

iii. Entente avec la force au contact sur l'attribution de terrain, surtout pour les pièces d'artillerie, les zones de concentration/rassemblement et les positions d'attaque.

iv. Officiers de liaison détachés aux quartiers généraux ou aux unités subordonnés de la force en place.

v. Aide pour le contrôle des déplacements.

c. **Horaire.** L'horaire détaillé de l'opération doit être conforme aux lignes directrices établies par le commandant supérieur et le tout

doit être précédé d'un ordre d'avertissement signifié en temps opportun. Du temps doit être accordé aux activités suivantes :

(1) planification, initialement au niveau de la force, puis aux niveaux subordonnés,

(2) déplacement et installation en collocation des éléments de commandement,

(3) déplacement des éléments de reconnaissance, des éléments avancés et des éléments de soutien au combat,

(4) procédure de combat,

(5) déplacement du gros des troupes.

d. **Marche à suivre.**

(1) La force en mouvement doit profiter de la sécurité que procure la force en place afin de se déployer en vue de l'attaque.

(2) Tout le mouvement depuis l'arrière, y compris la traversée de la position occupée par la force en place, doit se faire d'un coup, de façon fluide, afin d'éviter la congestion.

(3) Les éléments de la force assaillante qui fournissent le tir indirect d'appui peuvent être déployés dans la zone de la force en place avant l'arrivée de la force de manoeuvre.

e. **Articulation.** Autant que possible, toute nouvelle articulation doit être exécutée avant le déplacement vers l'avant. Il faut éviter de modifier l'articulation dans une zone de rassemblement avancée. La force de relève doit être organisée de telle sorte que sa mission puisse être accomplie/poursuivie après le passage des lignes.

f. **Ordre de marche.** L'ordre de marche est généralement le suivant : éléments de reconnaissance suivis des unités d'appui au combat qui peuvent avoir à se déplacer tôt pour appuyer les unités combattantes en mouvement, puis viennent les unités combattantes.

g. **Zone de rassemblement avancée.** Une zone de rassemblement avancée peut être requise; on y ravitaille les véhicules, les équipages

s'y reposent et les ordres finaux relatifs à la nouvelle articulation sont donnés.

23. **Passage des lignes vers l'arrière.**

a. **Objet.** Au cours d'un passage des lignes vers l'arrière, une force traverse la position défensive d'une autre force. À la différence du désengagement, lors d'un passage de ligne vers l'arrière, une force traverse les positions d'une autre force. Le passage des lignes peut se faire au contact ou non de l'ennemi et il ne faut pas sous-estimer la difficulté que présente cette opération. Un passage des lignes vers l'arrière peut être exécuté :

(1) dans le cadre d'une manoeuvre retardatrice;

(2) afin de permettre de changer le type de force faisant face à l'ennemi;

(3) quand le terrain peut être abandonné;

(4) afin de relever une force qui n'est plus en mesure de poursuivre sa mission;

(5) dans le cadre d'un désengagement.

b. **Conduite.** La planification d'un passage des lignes vers l'avant et vers l'arrière est similaire, mais le mouvement vers l'arrière risque d'être plus difficile pour les raisons suivantes :

(1) la volonté d'agir rapidement et le manque de troupes rendent difficiles la liaison, la reconnaissance poussée et l'identification des troupes amies;

(2) si la force en mouvement a été au combat, ses soldats sont fatigués et, peuvent être désorganisés;

(3) l'ennemi peut exercer une très forte pression.

c. **Responsabilités.** En matière de planification, les responsabilités des différents quartiers généraux sont les suivantes :

(1) **Quartier général assurant le contrôle.** Les ordres relatifs au passage des lignes qui sont émis par le quartier général assurant le contrôle précisent, en règle générale:

(a) l'emplacement de la position finale;

(b) l'organisation des tâches et la mission de la force en place;

(c) l'heure à laquelle les défenses de la force doivent être prêtes;

(d) **les lignes de contrôle** (y compris la ligne de passation), les zones dans lesquelles la force en mouvement doit se rassembler ou se déployer et l'attribution d'itinéraires en nombre suffisant pour la force en mouvement;

(e) la responsabilité en matière d'ouverture et de fermeture des systèmes d'obstacles;

(f) la passation du commandement pour la conduite des opérations et les nouvelles relations en matière de commandement;

(g) les transmissions, l'identification et les signaux de reconnaissance;

(h) l'emploi subséquent de la force en mouvement.

(2) **Forces en mouvement et forces en place.**

(a) La coordination des plans d'appui-feu à l'intention de la force en mouvement doit avoir lieu. Si nécessaire, la force en place doit occuper des positions d'artillerie à l'avant de sa position principale afin de fournir une couverture maximale. Dans tous les cas, la force en place doit fournir l'appui-feu à l'intention de la force en mouvement.

(b) La force en mouvement doit faire une visite complète, en compagnie de la force en place, de tous les obstacles et de tous les itinéraires et couloirs les traversant. La force en place doit aussi pouvoir fournir des guides et assurer le contrôle des déplacements.

(c) Le contrôle des déplacements à l'arrière de la ligne de passation incombe à la force en place. Le nombre d'itinéraires vers l'arrière doit être établi en fonction de la nécessité de se disperser et du besoin de fermer des itinéraires pour améliorer l'efficacité des obstacles.

(d) La force en mouvement a besoin de renseignements sur les itinéraires, les obstacles et l'appui-feu tandis que la force en place doit disposer de renseignements sur l'ennemi.

(e) La planification doit inclure des mesures de reconnaissance communes utilisables le jour et la nuit. Ces mesures doivent comprendre des mots de passe, des signaux visuels et sonores et l'échange de personnel de liaison.

(f) Des postes de contrôle doivent être prévus pour la force en mouvement afin de garantir un contrôle serré des déplacements et afin de pouvoir informer les commandants de la fin du passages des lignes. Si possible, la force en mouvement dans les zones avancées ne doit marquer aucune pause afin d'éviter la congestion.

d. **Marche à suivre.**

(1) La force en mouvement doit être prête à décrocher et à traverser la position de la force en place en vue de gagner une nouvelle zone de concentration ou de déploiement. Les déplacements doivent le plus possible se faire la nuit ou quand la visibilité est réduite. Les premiers éléments à se déplacer doivent normalement être les unités de soutien au combat; celles-ci doivent quitter la zone avancée tôt. La vulnérabilité à une attaque ennemie est réduite si les zones ou les points de passage choisis permettent à la formation en mouvement de contourner les flancs de la formation en place et si les points de dislocation se trouvent bien à l'arrière de ces positions. La formation en mouvement doit avoir priorité d'utilisation d'un nombre adéquat de routes et d'installations afin de garantir un déplacement rapide à travers la zone défendue.

(2) La force en place doit être déployée de façon à pouvoir accomplir la mission au moment où elle assume la responsabilité de la poursuite des opérations. Elle doit s'assurer que ses éléments qui sont en place pour couvrir la ligne de passation sont assez

puissants pour assurer une défense temporaire et pour garder ouverts les sites de franchissement, les passages et les défilés, et ce jusqu'à ce que le passage des lignes vers l'arrière soit achevé. Il peut cependant être nécessaire que des éléments de la force en mouvement soient placés sous le contrôle opérationnel de la force en place pour faire face à une situation critique découlant de l'action de l'ennemi. De plus, la force en place doit faciliter le décrochage de la force en mouvement en fournissant des itinéraires, des guides et en assurant le contrôle de la circulation.

(3) Le commandant de la force en mouvement doit identifier les derniers éléments de ses forces alors qu'ils traversent la position de la force en place et il doit signaler la fin du passage des lignes au commandant de sa formation et au commandant de la force en place.

24. **Conclusion.** Il est difficile de bien exécuter un passage des lignes vers l'arrière. Si les forces ne sont pas bien équilibrées et bien appuyées, un ennemi vigilant peut déborder ou bousculer les formations et les unités ou entraver sérieusement les opérations en recourant aux armes nucléaires ou chimiques. Une planification et une reconnaissance soignées et des directives ainsi que des ordres clairs sont nécessaires pour garantir le bon déroulement de l'opération. Les mesures de commandement et de contrôle doivent être de très haut niveau afin de réduire au minimum la confusion et les pertes. Il est crucial que les personnes détenant l'autorité entrent en liaison tôt. Le plan de passation du commandement doit être clair et il doit être connu des deux formations.

CHAPITRE 7

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

GÉNÉRALITÉS

1. La capacité de déplacer rapidement et en souplesse des forces sur le champ de bataille est un aspect important de l'exécution du plan d'un commandant. Les aéronefs à voilure fixe et à voilure tournante contribuent fortement au déploiement des forces. De la même façon, le déploiement de forces à partir de la mer permet à un commandant de maximiser la mobilité, la souplesse et la surprise en matière de concentration de forces. La nature des opérations aéromobiles, aéroportées et amphibies est telle que ces opérations retiennent souvent l'attention du commandant et de son état-major, même si elles ne constituent pas l'effort principal. Il est donc important d'établir une distinction nette entre le besoin d'une étroite coordination et la nécessité de maintenir ces opérations en relation avec l'effort principal et les autres activités. De même, les opérations aéromobiles, aéroportées et amphibies attirent souvent excessivement l'attention de l'ennemi et ce dernier peut ainsi négliger l'effort principal de la force amie. Ce chapitre traite brièvement de l'utilisation des forces aéromobiles, aéroportées et amphibies. Les renseignements de ce chapitre ne sont pas destinés à être utilisés par ces forces dans le cadre de la planification et de la conduite des opérations, mais ils se veulent plutôt un guide de planification à l'intention du commandant de la formation et de son état-major.

OPÉRATIONS AÉROMOBILES

2. **Introduction.** Une opération aéromobile est une « opération dans laquelle des unités combattantes et leur équipement effectuent un mouvement en aéronef sur le champ de bataille pour être engagées dans un combat terrestre » (AAP-6). Le déplacement de la force se fait généralement à l'aide d'hélicoptères, sous le contrôle du commandant d'une force terrestre. Cette opération ne doit pas être confondue avec un déplacement

TABLE DES MATIÈRES

GÉNÉRALITÉS

OPÉRATIONS AÉROMOBILES

OPÉRATIONS AÉROPORTÉES

OPÉRATIONS AMPHIBIES

OPÉRATIONS PAR DES FORCES ENCERCLÉES

par voie aérienne, qui est le transport aérien de troupes, d'approvisionnements et de matériel qui n'ont pas nécessairement d'intégrité tactique et qui ne peuvent être immédiatement engagés dans les combats.

3. Les forces aéromobiles peuvent être employées indépendamment ou de concert avec d'autres forces terrestres. Elles permettent à un commandant de réagir rapidement face à une menace, et ce dans toute sa zone de responsabilité. Le danger que constituent ces forces peut contraindre l'ennemi à protéger ses installations importantes et ses positions clés dans ses zones arrière, points qu'il serait difficile d'attaquer uniquement par voie de terre.

4. **Menace.** En plus de faire face à la menace que posent les forces terrestres, les forces aéromobiles peuvent devoir faire face aux moyens de défense aérienne de l'ennemi, au sol comme dans les airs. La guerre électronique et, particulièrement, le brouillage sont un autre danger. Habituellement, les opérations aéromobiles ont lieu dans des zones peu ou non défendues. Les opérations lancées dans des zones contrôlées par l'ennemi sont très difficiles et, dans certains cas, impossibles, surtout si l'ennemi est bien préparé et dispose de bons moyens de défense aérienne.

5. **Organisation.** Les forces aéromobiles peuvent être organisées comme suit :

a. une formation aéromobile qui dispose d'assez d'aéronefs organiques pour entreprendre des opérations aéromobiles sans l'aide de forces aériennes supplémentaires;

b. une formation ne disposant pas d'assez d'aéronefs organiques et qui doit donc être renforcée. Un certain entraînement conjoint peut être requis avec les forces aériennes nouvellement attribuées pour que cette formation devienne réellement une formation aéromobile;

c. formation n'ayant pas de forces aériennes organiques et qui doit donc recevoir les forces nécessaires avant de pouvoir entreprendre des opérations aéromobiles. Un facteur important, dans ce cas, est la nécessité d'un entraînement conjoint avant l'engagement de cette formation.

6. **Capacités.** Une force aéromobile peut :

a. attaquer de toute direction, frapper des objectifs situés dans des zones autrement inaccessibles, survoler les obstacles et contourner les positions ennemies pour s'assurer de l'élément de surprise;

b. se déployer et se redéployer rapidement, ce qui permet de concentrer vite une puissance de combat à des endroits clés; de la même façon, les forces aéromobiles peuvent se disperser rapidement pour réduire leur vulnérabilité;

c. permettre au commandant de renforcer ou de relever ses forces rapidement, même à grande distance;

d. permettre au commandant, dans certaines circonstances, d'engager une plus grande partie de ses forces tout en conservant une petite réserve aéromobile;

e. mener des opérations n'exigeant pas de voies de communications terrestres.

7. **Tâches.** Les opérations aéromobiles peuvent être menées dans les buts suivants :

a. conquérir et conserver des positions clés, y compris des défilés, des ponts et des sites de franchissement;

b. neutraliser des obstacles;

c. lancer des raids;

d. engager ou détruire les forces aéroportées de l'ennemi ainsi que des forces de guérilla;

e. exploiter les effets des armes nucléaires;

f. procéder à des missions de reconnaissance;

g. procéder à des missions de protection, telle que le déploiement d'un écran le long de voies d'approche que l'ennemi peut emprunter, ou agir comme force de sécurité dans une zone arrière;

h. appuyer des opérations de déception;

i. stopper la pénétration de l'ennemi ou contribuer à contenir l'ennemi;

j. renforcer des troupes encerclées;

k. infiltrer ou exfiltrer des patrouilles à longue distance.

8. **Restrictions.** Les opérations aéromobiles peuvent être restreintes par les facteurs suivants :

a. mauvaises conditions météorologiques;

b. vulnérabilité au tir ennemi et aux effets des armes nucléaires, biologiques et chimiques, particulièrement entre le rassemblement dans la zone de rassemblement et le décollage et après l'atterrissage;

c. vulnérabilité aux moyens de défense aérienne de l'ennemi, y compris les aéronefs, pendant le trajet aérien;

d. supériorité aérienne locale dans la zone de l'objectif;

e. mauvaise mise hors de combat de l'artillerie et des moyens de défense aérienne de l'ennemi, y compris les systèmes connexes de commandement et de contrôle le long de l'itinéraire de vol;

f. type et quantité des armes d'appui et du matériel lourd, y compris les véhicules, pouvant être transportés par air;

g. difficulté à maintenir le ravitaillement, y compris la nécessité d'une jonction avec des forces terrestres ou le besoin d'un ravitaillement sûr par voie aérienne.

9. **Déroulement de la planification.** La planification d'une opération aéromobile se fait suivant l'ordre inverse de son exécution. La planification en ordre inverse se déroule comme suit :

a. **Plan tactique terrestre.** Le plan tactique terrestre concerne l'emploi de la force d'assaut et des unités d'appui une fois ces éléments au sol.

b. **Plan d'atterrissage.** Le plan d'atterrissage concerne l'introduction de la force aéromobile dans la zone de l'objectif et dans l'ordre voulu pour l'exécution du plan tactique terrestre.

c. **Plan des mouvements.** Le plan des mouvements comprend l'itinéraire de vol et le tableau d'enlèvement. Il inclut aussi les renseignements sur la formation de vol, les altitudes et les vitesses, la météo, le carburant, la capacité d'emport maximale, le rayon d'action (autonomie) et les procédures de contrôle de l'espace aérien, la défense aérienne et l'appui aérien tactique.

d. **Plan de chargement.** Le plan de chargement précise la zone d'embarquement, fournit des directives pour l'établissement de cette zone et son contrôle, indique les priorités d'atterrissage ainsi que l'ordre de déplacement des troupes, des approvisionnements et du matériel jusqu'à la zone d'embarquement qui sert de base pour le briefing des troupes.

e. **Plan de rassemblement.** Le plan de rassemblement indique en détail les zones de contrôle et fournit des directives sur le repositionnement des unités, des approvisionnements et du matériel.

10. **Conclusion.** Les forces aéromobiles peuvent franchir rapidement de grandes distances; elles peuvent donc constituer d'office une réserve ou une force de manoeuvre très souple d'emploi. Les types d'hélicoptères et leur nombre déterminent les tâches pouvant être accomplies. Les forces aéromobiles doivent profiter du tir d'appui de toute unité d'artillerie située à bonne distance tandis que le soutien au combat, pour des périodes de plus de 48 heures, doit être assuré par la formation hôte. Les opérations aéromobiles exigent une rapide planification menée conjointement par les forces terrestres et aériennes et les procédures doivent être complètes et parfaitement comprises.

OPÉRATIONS AÉROPORTÉES

11. **Introduction.** Une opération aéroportée est une « opération impliquant la mise à terre dans une zone d'objectif de forces d'assaut et de leur soutien logistique par moyens aériens » (AAP-6). Les forces aéroportées ont une organisation, un équipement et un entraînement axés sur le parachutage ou l'atterrissage ou les deux dans une zone donnée pour y mener des opérations qui ne peuvent être exécutées que si les forces amies disposent de la supériorité aérienne locale. Aux fins du présent manuel, le terme « aéroporté » désigne le parachutage de troupes et de matériel à l'aide

d'aéronefs à voilure fixe; la mobilité tactique est associée à l'utilisation d'hélicoptères. Le succès des opérations aéroportées dépend d'une sécurité stricte afin de s'assurer de la surprise. Les forces aéroportées apportent la souplesse à un commandant du fait de leur capacité de projection et de leur rapidité de réaction et elles lui permettent d'agir dans toute sa zone d'opérations. Les opérations aéroportées peuvent être lancées indépendamment ou de concert avec des forces opérant sur le terrain. Le rôle des forces aéroportées est tel que leur équipement est léger et que leur moyens d'appui-feu ainsi que leur mobilité sur le terrain sont limités. Leur capacité à opérer après l'assaut initial dépend du rythme de leur ravitaillement, probablement par la voie des airs, ou de leur capacité à établir une jonction avec des forces terrestres. Si cela est impossible, les forces aéroportées doivent être exfiltrées.

12. **Capacités.** Les capacités des forces aéroportées sont les suivantes :

a. En se rendant à leur objectif par air, les forces aéroportées peuvent se déployer rapidement sur des distances considérables tout en évitant les obstacles et les terrains difficiles. Ces forces peuvent être utilisées pour des opérations en profondeur et elles sont en mesure de frapper un centre névralgique de l'ennemi.

b. Ces forces peuvent assurer un effet de surprise, surtout parce que leur zone d'opérations ne peut être facilement prévue par l'ennemi. Même après le départ de forces aéroportées, leur mission peut ne pas être immédiatement apparente pour l'ennemi.

c. De concert avec des forces amphibies, les forces aéroportées peuvent mener un assaut initial sur un théâtre d'opérations à partir d'un point situé hors de ce théâtre, soit leur base d'attache, soit une base provisoire avancée de départ.

d. Les forces aéroportées peuvent opérer comme des forces d'infanterie classiques, particulièrement si le terrain est favorable.

e. Du fait de leur nature, les forces aéroportées ont sur les troupes ennemies et sur le commandant ennemi un effet psychologique qui dépasse largement leurs capacités réelles. Le fait de pouvoir disposer de forces aéroportées peut contraindre l'adversaire à concentrer dans ses zones arrière plus de ressources qu'il ne le ferait normalement.

13. **Types d'opérations.** Les forces aéroportées peuvent mener un certain nombre d'opérations.

a. **Opérations de capture.** Les forces aéroportées peuvent être utilisées pour mener des opérations de capture d'objectifs et tenir ces objectifs jusqu'à ce qu'elles soient renforcées ou relevées par d'autres forces.

b. **Opérations d'interdiction aérienne.** Ces opérations ont pour but d'empêcher ou d'entraver les opérations ennemies dans une zone précise. Le terrain qui nuit à la mobilité hors route de l'ennemi, tel que les zones boisées, les collines, rivières ou autres obstacles se prête le mieux à ce type d'opération.

c. **Raids aéroportés.** Le raid aéroporté est une opération tactique ou stratégique, habituellement de courte durée et qui se caractérise par une conception et une exécution audacieuses. Les raids peuvent être menés pour détruire des installations ou des positions ennemies, pour capturer du personnel ennemi ou pour harceler ou bousculer l'ennemi dans le cadre de ses opérations. Comme le contrôle et le soutien au combat présentent des difficultés au cours de raids, l'envergure de ces opérations est habituellement limitée.

14. **Tâches.** Au cours de l'exécution de l'une ou l'autre de ces opérations, les forces aéroportées peuvent être chargées des tâches suivantes :

a. capture et tenue de positions clés jusqu'à la jonction avec des forces terrestres;

b. prise de terrains d'aviation et de plages pour constituer des têtes de pont aériennes et des têtes de pont classiques;

c. recherche de renseignements en territoire contrôlé par l'ennemi;

d. exécution de raids contre des quartiers généraux, des positions d'appui-feu, des lignes de communications, des installations de soutien au combat, ce qui réduit la sécurité de l'ennemi dans ses zones arrière;

e. renforcement de troupes encerclées;

f. exécution d'une attaque sur l'arrière des positions ennemies ou interception de ses réserves, le tout en combinaison avec une action offensive menée par d'autres forces terrestres;

g. protection d'un flanc ou surveillance d'une voie d'approche pouvant être empruntée par l'ennemi;

h. réserve pour contrer des opérations menées en profondeur par l'ennemi dans les zones arrière des forces amies.

15. **Restrictions.** Les opérations aéroportées se heurtent à certaines restrictions.

a. Les appareils de transport sont vulnérables au tir ennemi, pendant le vol vers l'objectif et pendant l'atterrissage ou le parachutage. De plus, les mauvaises conditions météorologiques entravent leur utilisation. La supériorité aérienne locale est essentielle et les moyens terrestres de défense antiaérienne de l'ennemi doivent être neutralisés ou mis hors de combat.

b. Une fois au sol, les forces aéroportées ont une mobilité, un appui-feu organique et un appui au combat limités et elles peuvent avoir besoin de temps pour s'organiser et atteindre leur pleine efficacité au combat.

c. Le renforcement, le redéploiement ou l'exfiltration peuvent être beaucoup plus difficiles que dans le cas de forces terrestres.

d. Le ravitaillement aérien peut être interrompu. Maintenir un équilibre logistique au cours d'une opération exigeant le franchissement de la LAFA pose des difficultés particulières. Il est difficile d'assurer le maintien en puissance d'une force par le biais d'un pont aérien, particulièrement en ce qui a trait au carburant et aux munitions.

16. **Déroulement de la planification.** La planification d'une opération aéroportée se fait suivant l'ordre inverse de son exécution.

a. **Plan tactique terrestre.** Le plan tactique terrestre indique en détail les missions et les objectifs et précise le type, la puissance et l'organisation des forces combattantes et des éléments de soutien requis pour accomplir ces missions. Pour la plupart des opérations, ce plan désigne la zone d'opérations ainsi que les forces de

reconnaissance et de sécurité, indique les limites et prévoit une réserve.

b. **Plan d'atterrissage.** De concert avec le plan tactique terrestre, le plan d'atterrissage indique le déroulement de l'opération, le mode d'atterrissage (largage, posé, etc.), l'emplacement des zones de largage ou d'atterrissage et le regroupement des différents éléments de la force aéroportée et de son matériel dans la zone de l'objectif.

c. **Plan des mouvements.** De concert avec le plan d'atterrissage, le plan des mouvements renferme les données détaillées sur transport de toutes les forces aéroportées, depuis les terrains d'aviation de départ jusqu'aux zones de largage/d'atterrissage.

d. **Plan de chargement.** Le plan de chargement est fondé sur les exigences probables du plan d'atterrissage et il établit les priorités en matière de chargement.

e. **Plan de rassemblement.** Le plan de rassemblement est fondé sur les exigences du plan des mouvements. Il porte sur les problèmes de dispersion des forces aéroportées dans la zone des terrains d'aviation de départ et il traite aussi du briefing et de la préparation des unités en vue de l'opération.

17. **Exécution.** Une opération aéroportée comporte habituellement quatre étapes reliées entre elles.

a. **Préparatifs.** Cette étape inclut toutes les activités entre le moment de la réception de l'ordre d'avertissement et celui du décollage de l'aéronef chargé. Au cours des préparatifs, la planification conjointe a lieu, les renseignements sont analysés, des mesures de sécurité strictes sont maintenues, les troupes, le matériel et les approvisionnements sont rassemblés aux endroits voulus et les aéronefs sont chargés.

b. **Enlèvement.** Cette étape commence avec le décollage des aéronefs chargés et elle se termine par le largage de la force (zone de largage) ou l'atterrissage des appareils (zone d'atterrissage).

c. **Assaut.** Cette étape inclut l'atterrissage d'assaut de la force dans la zone de largage/d'atterrissage, le rassemblement de la force, la prise de l'objectif et la réorganisation.

d. **Opérations subséquentes.** Du fait de la nature même des opérations aéroportées, la force aéroportée a l'initiative et elle doit chercher à la conserver tout en opérant en territoire ennemi; toutefois, les opérations subséquentes doivent être conformes au plan global du commandant.

OPÉRATIONS AMPHIBIES

18. **Introduction.** Une opération amphibie est une « opération conduite à partir de la mer, mettant en oeuvre des forces maritimes et terrestres, exécutée sur une côte tenue par l'adversaire ou qui pourrait être le siège d'une menace » (AAP-6). Les forces amphibies ont un important effet multiplicateur de la force car elles obligent l'ennemi à affecter davantage de troupes à la protection des côtes et des autres points d'accès possibles. Une fois la force amphibie engagée, toutefois, cet effet multiplicateur est très réduit.

19. La mobilité, la souplesse et l'existence de renseignements à jour sont essentiels aux opérations amphibies car celles-ci sont fondées sur la surprise et visent à exploiter les points faibles de l'ennemi. Pour y parvenir, il faut mettre en oeuvre les moyens requis avec la puissance voulue, et ce à l'endroit et au moment les plus opportuns. La force amphibie peut donc faire une pause de durée indéterminée avant le débarquement tandis que juste avant et juste après le débarquement, cette force peut devoir changer de direction rapidement pour s'assurer de la surprise, dissimuler son but réel ou, simplement, profiter de sa mobilité tactique.

20. Les opérations amphibies peuvent permettre de s'emparer d'un point où procéder ensuite au débarquement de forces plus importantes; elles peuvent avoir lieu pour soutenir d'autres opérations terrestres ou des opérations navales plus imposantes, mais les opérations amphibies peuvent aussi être exécutées indépendamment. Le débarquement et les opérations subséquentes peuvent être appuyés par des navires de la force amphibie, sans le concours d'installations fixes, comme des ports et des terrains d'aviation. La force amphibie peut être soutenue par ses navires et sa propre organisation de soutien au combat jusqu'à ce qu'elle soit prise en charge par le commandant d'une force terrestre et qu'elle obtienne alors son soutien de cette force.

21. **Capacités.** Les forces amphibies peuvent exécuter quatre grands types d'opérations.

a. **Assaut amphibie.** Il s'agit du principal type d'opération amphibie et il exige l'implantation d'une force sur une côte tenue par l'adversaire ou qui pourrait être le siège d'une menace. Les différences organisationnelles et techniques entre les opérations amphibies et la guerre terrestre résident dans la nécessité, pour les premières, de constituer rapidement une puissance de combat sur la côte.

b. **Raid amphibie.** Il s'agit d'une opération conduite à partir de la mer, sur une côte tenue par l'adversaire, et comportant une brève incursion en profondeur ou l'occupation temporaire d'un objectif, suivie d'un repli planifié. Les raids peuvent être effectués pour :

(1) infliger des pertes (en personnel et en matériel) à l'ennemi;

(2) recueillir des renseignements;

(3) créer une diversion;

(4) capturer ou récupérer des personnes ou du matériel.

c. **Repli amphibie.** Il s'agit d'une opération comportant le retrait de forces par mer, au moyen de bâtiments ou d'engins militaires, à partir d'une côte tenue par l'adversaire ou pouvant être le siège d'une menace.

d. **Démonstration amphibie.** Opération amphibie menée dans le but d'induire l'ennemi en erreur par un étalage de force et de l'inciter ainsi à avoir des réactions contraires à son intérêt.

22. **Déroulement de la planification.** La planification d'une opération amphibie se déroule habituellement de la façon suivante.

a. **Planification.** Cette étape s'étend de l'émission de l'ordre initial jusqu'à l'embarquement. Bien que la planification se poursuive au cours des étapes ultérieures, il est nécessaire d'établir les relations de commandement à cette étape car ces relations changent beaucoup pendant les autres étapes.

b. **Embarquement.** Au cours de cette étape, les forces montent, avec leur matériel et leurs approvisionnements, à bord des navires qui leur sont attribués.

c. **Répétitions.** Les répétitions portent sur les plans et elles visent à :

(1) confirmer la qualité des plans, les horaires et l'état de préparation au combat des forces participant à l'opération;

(2) s'assurer que tous les échelons connaissent parfaitement les plans;

(3) vérifier les communications.

d. **Mouvement.** Au cours de cette étape, la force amphibie gagne sa zone d'opérations. Le mouvement peut comporter des zones de rassemblement ou des points de rendez-vous.

e. **Assaut.** L'assaut est la phase qui s'étend entre l'arrivée des forces d'assaut principales dans la zone d'opérations et la réussite de la mission.

23. **Fin.** L'opération amphibie prend fin quand la mission de la force opérationnelle amphibie est accomplie, c'est-à-dire, habituellement, quand la force est solidement implantée sur la côte. Cette force de débarquement peut ensuite participer à d'autres opérations terrestres. La force de débarquement est solidement implantée sur la côte quand, selon le commandant de la force de débarquement :

a. la tête de plage est fermement occupée;

b. assez de forces combattantes et de forces d'appui ont débarqué pour permettre le débarquement continu de troupes et de matériel en vue d'opérations ultérieures;

c. les installations de coordination (commandement, communications et armes d'appui) sont bien établies sur la côte;

d. la force débarquée est prête à passer aux opérations subséquentes.

24. **Conclusion.** Les opérations amphibies exigent une planification et une exécution conjointes. Les forces amphibies peuvent franchir de grandes distances tout en emportant le nécessaire pour le soutien au sol. Le déplacement par mer est lent par rapport au déplacement par voie aérienne, mais la force amphibie est transportée dans son entier et elle arrive sur place comme unité constituée pouvant procéder immédiatement à des opérations combinées ou donner du poids à une intention politique tout en attendant

l'ordre de lancer l'opération. Cela contraste avec le transport aérien stratégique qui ne permet pas ce rôle, qui ne peut autoriser la concentration rapide de forces et qui exige tout de même, pour les éléments lourds, des moyens de transport par mer.

OPÉRATIONS PAR DES FORCES ENCERCLÉES

25. **Généralités.** Une force peut être encerclée par l'ennemi au cours d'opérations offensives ou défensives. Cette situation réduit la liberté d'action du commandant de la force encerclée et celle de son commandant supérieur.

26. La particularité d'une force encerclée est qu'elle peut être attaquée de toutes les directions. De plus, il lui est difficile, sinon impossible, d'obtenir de l'aide de l'extérieur. Comme l'ennemi connaît la position de la force encerclée, celle-ci est particulièrement vulnérable à une attaque nucléaire et chimique ainsi qu'à une attaque classique par l'artillerie et des aéronefs. Dans le cadre de ces opérations, la principale préoccupation des commandants est la préservation de l'efficacité au combat et, particulièrement, le maintien du moral. Ce type de combat est très exigeant pour les commandants et les soldats et un leadership de haut niveau est nécessaire.

27. Quand une force est encerclée, la responsabilité immédiate du commandant est de déterminer si la mission de cette force doit être modifiée. Sa décision doit être fondée sur une évaluation de la période pendant laquelle la force encerclée devrait pouvoir combattre seule, sur l'importance de la mission et sur les ressources dont le commandant dispose pour venir en aide à cette force. Il doit déterminer si la force encerclée doit se défendre ou tenter plutôt une percée, et si cela doit être fait par la force seule ou avec un appui supplémentaire, particulièrement d'appui-feu supplémentaire. Une opération de rupture peut avoir lieu de concert avec une attaque d'appui ou une opération de jonction.

28. **Défense.** Dès qu'une force est encerclée, le commandant et son supérieur doivent prendre des mesures, y compris l'établissement de communications et d'une structure de commandement, l'organisation de secteurs défensifs et de l'appui-feu, la constitution d'une réserve, la réorganisation ainsi que la consolidation des éléments de soutien au combat. En l'absence de directives du commandant supérieur, l'officier le plus gradé sur place prend le commandement de la force encerclée et établit une structure de commandement. Si le commandant supérieur ne fournit pas de ressources supplémentaires ou si les deux commandants ne peuvent

communiquer entre eux, le commandant de la force encerclée organise la défense à l'aide de ses propres ressources.

29. **Planification.** Le commandant choisit une zone de défense en fonction du terrain, des troupes dont il dispose et de sa mission, originale ou modifiée. Il planifie la défense de façon à ce que la surveillance porte sur tout le périmètre, que la reconnaissance fournisse des renseignements sur les activités de l'ennemi, que les forces soient réparties pour couvrir toutes les voies d'approche de l'ennemi, qu'une réserve mobile relativement puissante soit disponible pour renforcer les troupes des secteurs menacés et que l'appui-feu provenant de l'intérieur et de l'extérieur du périmètre soit bien organisé. Les points suivants exigent une attention particulière.

a. **Appui-feu.** Un seul commandant d'artillerie doit être chargé de l'appui-feu. Les positions de tir des éléments situés à l'intérieur du périmètre doivent permettre de diriger le tir vers tout point du périmètre. L'appui-feu provenant de l'extérieur du périmètre est coordonné avec celui de l'intérieur. Un commandant supérieur peut avoir à déployer certains éléments d'appui-feu plus à l'avant qu'il ne le ferait normalement. Souvent, l'appui aérien rapproché et l'aviation sont les seuls ressources d'appui-feu, mais leur mise en oeuvre exige le déploiement de contrôleurs aériens avancés supplémentaires au profit de la force encerclée.

b. **Défense aérienne.** L'espace de manoeuvre limité de forces encerclées fait que ces forces sont particulièrement vulnérables aux attaques aériennes et, par conséquent, elles comptent beaucoup sur la défense aérienne. La protection des réserves doit recevoir une haute priorité. Un commandant supérieur peut être en mesure de compenser les lacunes en matière de défense aérienne en organisant un appui aérien et en fournissant aux forces encerclées des éléments supplémentaires de défense antiaérienne.

c. **Soutien du génie.** Les sapeurs doivent toujours s'acquitter de leurs tâches habituelles, mais l'accent doit particulièrement être mis sur la contre-mobilité et le creusage d'abris. Un plus grand nombre de sapeurs peuvent être chargés de faire face aux menaces imprévues.

d. **Conduite.** Un commandant doit réagir immédiatement à l'aide de tir défensif et utiliser ses réserves pour arrêter et contenir toute percée d'importance de l'ennemi. Il peut être difficile de déterminer l'effort principal de l'ennemi, mais toute menace grave visant la cohésion de

la défense doit être contrée pour empêcher la destruction de la force, morceau par morceau. Pour prolonger sa défense, un commandant peut devoir réduire progressivement le périmètre de la zone de défense.

30. **Opérations de rupture.**

a. **Généralités.** Une rupture a lieu quand une force encerclée perce les lignes ennemies et réussit à rejoindre des forces amies. Au cours d'une opération de rupture, il est essentiel de maintenir l'élan tout en conservant l'intégrité de la force de rupture. Normalement, cette opération est ordonnée par le commandant supérieur. Si le commandant supérieur et le commandant de la force encerclée ne peuvent communiquer entre eux, ce dernier peut prendre la décision de lancer une opération de rupture en se basant sur l'intention de son supérieur. La force de rupture est organisée de façon à comporter un élément d'assaut chargé de créer une ouverture et de la maintenir, un élément de sécurité chargé de la protection et de la déception le long du périmètre et d'autres éléments de sécurité opérant à l'avant, sur les flancs et à l'arrière du gros des troupes pendant le mouvement. S'il est impossible de rompre l'encerclement par la force, la seule possibilité restante est de procéder furtivement. Dans ce cas, la force est répartie en petits éléments qui se déplacent sur des itinéraires différents afin de rejoindre des forces amies.

b. **Planification.** La responsabilité de la planification d'une opération de rupture incombe au commandant de la force encerclée. Toutes les activités des forces intérieures en appui à l'opération de rupture doivent appuyer le plan de l'opération de rupture élaboré par le commandant de la force encerclée. La planification se fait comme dans le cas d'une attaque délibérée. Le commandant doit planifier les différentes activités c.-à-d. articulation, déception, et assaut ainsi que le mouvement subséquent en direction des forces amies. Le gros des troupes doit se déplacer sous la protection d'une avant-garde, de flancs-gardes ou d'écrans et d'une arrière-garde. Les éléments de sécurité répartis le long du périmètre décrochent en dernier et, au cours de l'étape finale, ils peuvent agir comme arrière-garde. Les points suivants exigent une attention particulière.

(1) **Point de rupture.** Le point de rupture doit être choisi en fonction du dispositif ennemi, des itinéraires pour les mouvements subséquents et de la prochaine mission de la force.

(2) **Itinéraires de rupture.** Les itinéraires les plus directs peuvent ne pas être les meilleurs. Il faut exploiter les points faibles de l'ennemi et il faut tenter d'éviter l'ennemi en empruntant des itinéraires moins directs, en choisissant un terrain difficile et en mettant à profit les périodes de visibilité réduite. L'avant-garde, les flancs-gardes ou les écrans fournissent des renseignements sur les positions de l'ennemi. Le nombre d'itinéraires utilisés dépend du terrain, de l'emplacement de l'ennemi, de la taille et de la composition de la force et de l'appui-feu disponible. Le nombre d'itinéraires que peut emprunter une force blindée est probablement inférieur à celui dont peut disposer une force non blindée. L'utilisation d'un seul itinéraire simplifie le commandement et le contrôle et assure une profondeur en vue d'une attaque ultérieure, ce qui permet de maintenir l'élan. Par contre, si les éléments de tête sont stoppés, les éléments suivants risquent de se concentrer et de constituer par le fait même un objectif invitant pour une attaque de flanc. Bien que le recours à plus d'un itinéraire complique le commandement et le contrôle, cette alternative accroît la protection du fait de la dispersion et d'une plus grande souplesse. S'il y a des itinéraires parallèle, les unités peuvent quitter des itinéraires obstrués pour conserver leur élan. Normalement, il est préférable de prévoir au moins un itinéraire de rechange.

(3) **Appui-feu.** Il arrive que l'appui-feu organique soit limité à cause du mouvement, surtout immédiatement après la percée, alors que le gros des troupes commence à se déplacer. Cette lacune peut être compensée par un appui-feu provenant de l'extérieur, y compris l'appui aérien rapproché et l'appui de l'aviation tactique.

(4) **Soutien du génie.** Il faut éliminer les obstacles établis par l'ennemi dans les couloirs des obstacles érigés par les forces amies. L'arrière-garde doit comporter certaines ressources du génie pour pouvoir accomplir des missions de contre-mobilité. Ces ressources peuvent aussi rendre inutilisables du matériel et des approvisionnements.

(5) **Appui aérien.** Des hélicoptères peuvent déposer des forces à des positions clés le long des itinéraires de rupture.

(6) **Éléments de soutien au combat.** Au sein du gros des troupes, les éléments de soutien au combat sont associés aux éléments de combat et d'appui au combat.

c. **Conduite.** Une opération de rupture est conduite comme une attaque délibérée et elle est suivie d'un mouvement; le but visé est de rejoindre les forces amies tout en évitant les positions ennemies. Une opération de rupture « furtive » est menée comme une mission d'infiltration.

CHAPITRE 8

OPÉRATIONS DANS DES ENVIRONNEMENTS PARTICULIERS

DÉFENSE NUCLÉAIRE, BIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

INTRODUCTION

1. Bien que la guerre froide soit chose du passé, que la menace dune attaque nucléaire, biologique et chimique soudaine et massive dirigée contre lOTAN ait diminué et malgré les progrès accomplis en matière de contrôle des armements, certains pays possèdent ou peuvent acquérir des armes nucléaires, biologiques et chimiques. Par conséquent, les opérations doivent être planifiées et conduites dans lhypothèse de lutilisation darmes de destruction massive contre nos forces. De plus, compte tenu du spectre dintensité des conflits, il se peut que des substances toxiques séchappent dinstallations industrielles ou de centrales nucléaires par suite daccidents ou dactes délibérés. Nos forces doivent donc être en mesure de se défendre contre les attaques classiques, mais elles doivent aussi pouvoir mener des opérations prolongées en environnement nucléaire, biologique et chimique découlant de la mise en oeuvre darmes de destruction massive ou de lémission de substances industrielles toxiques. Cela exige que les commandants évaluent la menace et prennent des mesures efficaces de défense nucléaire, biologique et chimique pour la contrer. Les effets des armes nucléaires, biologiques et chimiques et ceux des substances industrielles toxiques ainsi que les mesures de défense nécessaires pour les réduire au minimum sont tous différents et doivent être étudiés un à un.

ENVIRONNEMENT NUCLÉAIRE, BIOLOGIQUE ET CHIMIQUE POTENTIEL

2. **Dangers associés aux armes nucléaires, biologiques et chimiques**. Un ennemi potentiel disposant darmes nucléaires, biologiques et chimiques peut mettre en oeuvre ces armes de destruction massive nimporte où et nimporte quand dans le cadre dun conflit sil pense en tirer un avantage; de plus, dans tout conflit, des substances dangereuses peuvent séchapper dinstallations industrielles ou de centrales nucléaires par suite daccidents ou dactes délibérés et, enfin, il peut y avoir contamination du fait de lutilisation antérieure darmes nucléaires, biologiques et chimiques.

TABLE DES MATIÈRES

DÉFENSE NUCLÉAIRE, BIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

OPÉRATIONS DANS LES ZONES BÂTIES

OPÉRATIONS EN TERRAIN MONTAGNEUX

3. Impact des attaques nucléaires, biologiques et chimiques et de la libération de substances industrielles toxiques.

a. **Attaques nucléaires**. Les attaques nucléaires font de très nombreuses victimes, causent d'importants dégâts matériels, entravent les mouvements et rendent difficile l'utilisation d'installations cruciales, les communications et l'utilisation du terrain.

b. **Agents biologiques et chimiques**. Les effets des agents biologiques et chimiques et ceux des substances industrielles toxiques, y compris le matériel médical, peuvent varier et aller de la mise hors de combat à la mort qui peut survenir immédiatement ou après un certain temps, et toucher du personnel partiellement protégé ou exposé. La menace immédiate ou l'exécution de ces attaques ou encore la nécessité d'opérer en environnement contaminé rendent obligatoire une protection individuelle. Le port des tenues de protection provoque un inconfort du fait de l'élévation de la température corporelle, induit un stress psychologique, réduit la mobilité et la vision ainsi que le toucher, l'ouïe et la communication de vive voix. L'efficacité opérationnelle des soldats et des unités est amoindrie.

c. **Contamination nucléaire, biologique et chimique**. La contamination nucléaire, biologique et chimique, de même que la contamination associée aux substances industrielles toxiques, peuvent exiger une reconnaissance NBC poussée et la prise de mesures de contrôle efficaces. La nécessité de traiter des personnes blessées par des armes nucléaires, biologiques et chimiques ainsi que des personnes blessées par des armes classiques mais ayant été contaminées par des agents NBC en plus de devoir s'occuper des blessés normaux imposera une énorme contrainte sur les services de santé, et ce à tous les échelons. L'ensemble de ces effets aura un puissant impact psychologique qui réduira l'efficacité au combat des soldats et des unités. L'impact sera grave chez les personnes mal entraînées ou mal équipées et celles-ci ne seront sans doute plus en mesure d'accomplir leur mission, même si elle a lieu dans des zones qui ne sont pas directement touchées.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES - DÉFENSE NUCLÉAIRE, BIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

4. Les notions élémentaires suivantes constituent le fondement de la défense nucléaire, biologique et chimique. Ces mesures sont toutes reliées entre elles et elles doivent être prises en considération globalement pour réduire au minimum

les effets des armes nucléaires, biologiques et chimiques et des substances industrielles toxiques.

a. **Évitement du danger**. Lévitement du danger inclut les directives, la doctrine, le matériel et les procédures permettant de détecter, didentifier, de signaler et de prévoir les risques associés aux armes nucléaires, biologiques et chimiques et aux substances industrielles toxiques afin que le personnel puisse survivre et continuer à opérer dans un environnement contaminé.

b. **Protection**. La protection inclut les directives, la doctrine, le matériel et les procédures permettant dassurer la protection individuelle, la protection collective, la protection des blessés et les contre-mesures médicales afin que le personnel puisse survivre et continuer à opérer dans un environnement contaminé.

c. **Contrôle de contamination**. Le contrôle de contamination inclut les directives, la doctrine, le matériel et les procédures permettant de limiter la dispersion de la contamination et de procéder à la décontamination afin déliminer ou datténuer le danger.

FACTEURS À CONSIDÉRER

5. Lapplication des notions élémentaires dépend de plusieurs facteurs. Aucune solution ne convient automatiquement à chaque situation pouvant se présenter au sein dun environnement nucléaire, biologique et chimique ou pouvant être associée à la présence de substances industrielles toxiques. Chaque commandant doit évaluer les facteurs suivants afin de déterminer la façon de procéder.

a. mission à accomplir,

b. nature et importance du danger et persistance,

c. effets des conditions météorologiques et du terrain sur la source de danger,

d. impact des blessés et des dégâts matériels sur la capacité de lunité à accomplir sa mission,

e. effet sur les opérations du port des tenues de protection (partielles ou complètes) nucléaire, biologique et chimique sur le moral et sur les capacités physiques du personnel,

f. temps nécessaire et temps disponible pour réagir à une attaque nucléaire, biologique et chimique et pour se protéger contre des substances industrielles toxiques,

g. évaluation des efforts requis pour éliminer ou réduire la contamination,

h. capacités de l'unité proprement dite en matière de réduction de la contamination ou disponibilité d'une unité spécialisée de décontamination nucléaire, biologique et chimique,

i. vulnérabilité aux attaques nucléaires, biologiques et chimiques ou aux relâchements délibérés de substances industrielles toxiques et probabilité d'autres attaques et d'autres relâchements,

j. mise en oeuvre par l'ennemi de forces classiques immédiatement après des attaques nucléaires, biologiques et chimiques ou des relâchements délibérés de substances industrielles toxiques.

ÉVITEMENT DU DANGER

6. L'évitement du danger se rapporte aux actions précédant et suivant une attaque et aux mesures individuelles et collectives prises pour détecter, identifier, éviter et réduire au minimum les effets immédiats et résiduels des armes nucléaires, biologiques et chimiques et des substances industrielles toxiques. L'évitement du danger permet de réduire et, dans certains cas, d'éliminer les besoins en matière de protection et de décontamination. Nos forces peuvent être exposées aux effets immédiats et résiduels des armes nucléaires, biologiques et chimiques et des substances industrielles toxiques au cours d'attaques ouvertes ou non, au cours du franchissement de zones présentant une contamination nucléaire, biologique et chimique ou du fait de leur présence dans une zone où se trouvent des vapeurs, des aérosols, des liquides ou des retombées dangereux. La principale défense contre ces sources de danger consiste à les éviter. Au moment d'élaborer un plan d'évitement du danger, il faut tenir compte des points suivants.

a. **Renseignement**. Les services du renseignement doivent pouvoir déceler une menace, y compris l'identification des vecteurs et les intentions politiques et militaires.

b. **Adoption de mesures de défense passive**. Nos forces doivent mettre en oeuvre des mesures de défense passive : déception, camouflage, choix de positions en fonction des risques, sécurité des télécommunications et réduction du matériel et des infrastructures. La dispersion, l'utilisation d'abris et la dissimulation sont des moyens qui

doivent être continuellement appliqués. Le personnel et le matériel mobile non essentiels à l'accomplissement de la mission et à la protection d'une installation ou d'une unité fixes doivent être dispersés dans des zones hors de la base (concept « extérieur de la base ») ou de la zone d'opérations.

c. **Adoption d'une position de protection**. Face à une menace donnée, les mesures de protection normales figurent dans les instructions permanentes d'opération. Ces mesures peuvent être modifiées si le commandant le juge nécessaire.

d. **Détection, délimitation et marquage des zones contaminées**. Chaque organisation doit être en mesure de détecter, de délimiter et de marquer les zones contaminées afin de signaler à temps les dangers associés aux armes nucléaires, biologiques et chimiques ainsi qu'aux substances industrielles toxiques et éviter ainsi de s'exposer inutilement à ces dangers.

(1) L'alerte rapide est essentielle à l'évitement du danger.

(2) Chaque sous-unité doit procéder à sa propre reconnaissance (contamination nucléaire, biologique et chimique et présence de substances industrielles toxiques) pour détecter, délimiter et marquer les zones contaminées.

(3) Dans le cadre de leurs mission normales, toutes les unités doivent procéder à la reconnaissance en vue de déceler la contamination nucléaire, biologique et chimique et la présence de substances industrielles toxiques.

(4) Les unités blindées de reconnaissance doivent effectuer une reconnaissance nucléaire, biologique et chimique spécialisée pour localiser, délimiter et marquer les zones contaminées. Ces unités appuient les efforts des équipes de reconnaissance NBC des unités et remplissent ces tâches pour le compte de forces qui ne possèdent pas de capacité organique de reconnaissance. Les unités blindées de reconnaissance s'acquittent des missions particulières suivantes :

(a) localisation des zones non contaminées pour le rassemblement, la décontamination et la relève du personnel;

(b) détermination de la contamination ou non de positions clés, d'itinéraires principaux, de terrains d'aviation et de ports;

(c) marquage des limites des zones contaminées;

(d) collecte d'échantillons d'agents biologiques et chimiques non identifiés ou de sol présentant un type de rayonnement inconnu et envoi de ces éléments à des laboratoires militaires ou civils désignés pour analyse.

e. **Avertissement et compte rendu**. Le personnel des opérations et du renseignement ainsi que les niveaux appropriés de commandement doivent signaler les dangers associés aux armes nucléaires, biologiques et chimiques et aux substances industrielles toxiques et transmettre les résultats de la reconnaissance par des moyens automatisés, et ce de façon continue. Le personnel spécialisé dans les effets des armes nucléaires, biologiques et chimiques doit fournir un appui technique au cours de l'analyse des données. Les renseignements vitaux doivent être transmis aux commandements supérieurs, inférieurs et latéraux. Les sections ou les organisations des états-majors qui sont directement liées aux activités nucléaires, biologiques et chimiques de même qu'aux situations mettant en cause des substances industrielles toxiques doivent être immédiatement informées de la nature et de l'importance du danger. Les comptes rendus NBC et les données relatives aux substances industrielles toxiques doivent faire partie des éléments dont un commandant tient compte aux fins de planification future, pour évaluation et pour utilisation dans le cadre de ses plans opérationnels. LATP 45 régit les comptes rendus, la prévision et les avertissements associés aux attaques nucléaires, biologiques et chimiques.

f. **Repositionnement dans une zone non contaminée ou réacheminement vers une zone non contaminée**.

(1) **Forces mobiles**. Il peut être nécessaire de diriger des forces vers une zone non contaminée pour réduire au minimum l'exposition aux dangers associés aux armes nucléaires, biologiques et chimiques et aux substances industrielles toxiques. Si une unité occupant une position précédemment non contaminée est exposée aux effets d'armes nucléaires, biologiques et chimiques et à des substances industrielles toxiques, le personnel doit immédiatement réagir au signal d'avertissement nucléaire, biologique et chimique, prendre les mesures de protection appropriées, donner l'alerte, effectuer les mesures de décontamination immédiate, présenter les comptes rendus requis et poursuivre sa mission. Le commandant doit immédiatement prendre les mesures voulues pour déterminer le type et la persistance de la contamination.

(a) Si le danger nest pas persistant par ex.: neurotoxique sanguin, lunité peut poursuivre sa mission et maintenir les mesures de protection car le danger ne disparaîtra pas avant quelques minutes.

(b) Si le danger est semi-persistant ou persistant par ex.: retombées nucléaires, présence possible dagents biologiques ou agents chimiques liquides, lunité doit conserver les mesures de protection, réduire au minimum toute exposition supplémentaire et poursuivre sa mission. Le commandant doit rapidement analyser la situation pour déterminer quand il sera possible de gagner une nouvelle position dans une zone non contaminée. Il doit tenir compte de la situation tactique à sa position actuelle, de la signification tactique dun pareil déplacement sur son unité et les unités adjacentes, de la protection que procure les mesures en vigueur, de laccroissement de lexposition au danger que signifie le déplacement vers une nouvelle position, de limpact de la dispersion de la contamination au cours du déplacement, de la possibilité dautres attaques nucléaires, biologiques et chimiques et dautres relâchements de substances industrielles toxiques et de limpact dune poursuite de la mission en portant les tenues de protection (partiellement fermées ou fermées). La décision de procéder à une décontamination opérationnelle ou approfondie doit être prise rapidement car les surfaces perméables commencent à absorber les agents chimiques liquides de 15 minutes à une heure après une attaque avec ces agents. Ces agents absorbés présentent ensuite une menace supplémentaire car ils libèrent des gaz. Lunité ou la formation doit cependant prendre position dans une zone non contaminée dès que possible après la fin de sa mission en cours. Normalement, une unité contaminée ne doit pas combattre plus de 24 heures, la limite supérieure étant fixée à 36 heures.

(c) Au cours de la relocalisation, tout doit être fait pour éviter une contamination supplémentaire. Pour éviter de contaminer la position de rechange, le déplacement doit inclure au moins la décontamination opérationnelle du personnel et du matériel avant loccupation de la nouvelle position. Une fois que lunité parvient à cette nouvelle position, elle doit poursuivre sa mission. Si une décontamination approfondie a déjà eu lieu, la protection individuelle peut être réduite ou enlevée.

(2) **Installations**. Le type dopérations se déroulant aux différentes installations détermine les possibilités de gagner une position non contaminée. Si la reconnaissance indique que des zones non

contaminées existent et qu'il est possible de s'y installer, le commandant doit évaluer les facteurs comme les risques pour le personnel, le ralentissement des activités découlant du port de tenues de protection et la nécessité de procéder à une longue décontamination avant de gagner la zone non contaminée. Si possible, des véhicules et des aéronefs non contaminés doivent être déplacés et opérer à partir de zones non contaminées pour éviter la propagation de la contamination.

PROTECTION

7. Avant que l'ennemi utilise des armes nucléaires, biologiques et chimiques, les commandants doivent évaluer la vulnérabilité de leur unité aux effets de ces armes. De la même façon, ils doivent analyser le risque que présentent les substances industrielles toxiques qui pourraient se trouver dans la zone d'opérations prévue. Compte tenu de cette analyse, des techniques de réduction des risques et des mesures appropriées de protection individuelle et collective doivent être précisées. La protection individuelle et collective accroît les chances de survie; les troupes doivent être entraînées et équipées pour pouvoir se protéger des effets immédiats et résiduels des armes nucléaires, biologiques et chimiques et des effets des substances industrielles toxiques tout en poursuivant leurs activités (tenue de protection fermée). Les contre-mesures médicales doivent être mises en oeuvre avant toute attaque.

8. **Protection individuelle contre les effets des armes nucléaires, biologiques et chimiques et ceux des substances industrielles toxiques** .

a. Il faut disposer d'installations prophylactiques (immunisations, médicaments) et d'autres mesures préventives (barrières cutanées,) pouvant être mises en oeuvre suivant les directives du commandant afin de protéger le personnel et améliorer ses chances de survie en cas d'exposition à un faible rayonnement ionisant ou à de faibles concentrations d'agents biologiques ou chimiques. De plus, les mesures prophylactiques et les préventives peuvent réduire ou simplifier considérablement les soins médicaux subséquents.

b. Chaque soldat possède un masque de protection, des médicaments préventifs, des antidotes, une trousse de décontamination, une trousse de premiers soins et des vêtements de protection efficaces contre les effets des armes nucléaires, biologiques et chimiques et, autant que possible, contre les effets des substances industrielles toxiques. (Les commandants doivent connaître l'efficacité de l'équipement de protection individuelle contre certains TIC).

c. Les commandants doivent sassurer que le personnel est contrôlé pour déterminer sil y a eu exposition aux effets des armes nucléaires, biologiques et chimiques ou à ceux de substances industrielles toxiques et ils doivent veiller à ce que des mesures soient prises pour limiter lexposition au cours des opérations offensives et défensives.

9. **Protection collective**. La protection collective nucléaire, biologique et chimique est définie comme la protection fournie à un groupe de personnes se trouvant dans un environnement NBC et qui permet à ces personnes de diminuer ou dabandonner la protection individuelle; une protection de ce type peut être requise en présence de substances industrielles toxiques. Toute réduction dans la protection individuelle dépend du type de protection collective mis en oeuvre, de la nature des activités et du type denceinte. Dans le cadre des opérations terrestres, la protection collective est limitée aux ressources essentielles qui doivent demeurer opérationnelles pendant et après une attaque nucléaire, biologique et chimique ou malgré la présence de substances industrielles toxiques. Des positions de combat bien aménagées et des bunkers procurent une excellente protection contre les effets dune explosion nucléaire. Le degré de protection quoffrent contre ces mêmes menaces des positions aménagées et des pièces situées à lintérieur de bâtiments peut être rapidement accru par lajout de systèmes PROCOL (protection collective) simplifiés.

CONTRÔLE DE CONTAMINATION

10. **Contrôle de contamination**. Avant, pendant et après une attaque nucléaire, biologique et chimique ou un relâchement de substances industrielles toxiques, des mesures doivent être prises pour limiter la propagation de la contamination et éviter que dautres personnes, du matériel et des zones supplémentaires soient atteints. Le matériel doit être protégé à laide de matériaux résistant aux agents chimiques. Des housses résistant aux agents chimiques doivent être déposées sur le matériel et les approvisionnements en vrac stockés à lextérieur pour les protéger de la contamination.

11. **Décontamination**. La décontamination est le processus par lequel des substances industrielles toxiques, des agents chimiques et biologiques ou des substances radioactives affectant, par menace directe ou rapprochée, un être animé, un objet ou un terrain sont absorbés, détruits, neutralisés ou éliminés. Les contaminants doivent être réduits ou éliminés pour les raisons suivantes :

a. pour réduire le risque que court une personne;

b. pour permettre la poursuite de la mission avec un minimum de retard;

c. pour permettre la réduction de la protection individuelle (car cette protection amoindrit lefficacité de chacun);

d. pour éviter que la contamination se propage à des personnes, du matériel et du terrain non contaminés.

12. **Catégories de décontamination**. Compte tenu de ces besoins, la décontamination vise à :

a. réduire les pertes au minimum et à épargner des vies (mesures de décontamination immédiate),

b. assurer la poursuite des opérations, à réduire le risque de contact et de transfert,

c. à réduire ou à éliminer le besoin d'utiliser l'équipement de protection individuelle (décontamination approfondie).

13. **Définition des catégories**. Les trois catégories de décontamination sont les suivantes.

a. **Décontamination immédiate**. Décontamination effectuée par des personnes immédiatement après qu'elles aient été contaminées afin de réduire les pertes au minimum et de sauver des vies. Peut inclure une certaine décontamination des vêtements ou du matériel.

b. **Décontamination opérationnelle**. Décontamination effectuée par l'individu ou l'unité, limitée à certaines parties des équipements essentiels au combat ou aux aires de travail, en vue de réduire les risques de contact et de transfert, et de faciliter la poursuite des opérations. Elle peut comporter une décontamination immédiate ainsi que la décontamination des pièces de rechange essentielles à la mission et de portions limitées du terrain.

c. **Décontamination approfondie**. Décontamination effectuée par l'unité avec ou sans appui extérieur, pour réduire la contamination du personnel, des équipements ou des aires de travail au niveau le plus bas possible, pour permettre l'enlèvement partiel ou total de la protection individuelle et la poursuite des opérations avec le minimum de perte d'efficacité. Elle peut comporter une décontamination complémentaire du terrain allant au-delà de la décontamination opérationnelle.

14. **Unités spécialisées de décontamination**. Les unités de décontamination nucléaire, biologique et chimique procèdent ou contribuent à la décontamination approfondie du matériel. Ces unités possèdent le matériel spécial et le savoir-faire voulus pour procéder à une décontamination à grande échelle. L'unité appuyée doit déterminer quels véhicules et quel matériel doivent

être décontaminés, fournir la main d'œuvre nécessaire et assurer la sécurité dans la zone de décontamination.

SERVICES DE SANTÉ

15. Les services de santé doivent assurer l'évacuation et la prise en charge des blessés dans un environnement nucléaire, biologique et chimique ainsi qu'en présence de substances industrielles toxiques. Le personnel médical des unités doit procéder au triage initial afin de déterminer la gravité des blessures et l'importance des soins requis. Ce personnel médical doit recommander une marche à suivre au commandant, ce qui comprend les besoins en décontamination, les traitements, le retour au service ou l'évacuation.

16. Les blessés contaminés qu'il faut évacuer doivent être décontaminés par leur unité d'appartenance avant d'être pris en charge par les services d'évacuation et de soutien médical. Les patients doivent continuer à porter leurs vêtements de protection au cours de l'évacuation et aux installations médicales intermédiaires, à moins que ces vêtements doivent être enlevées aux fins de décontamination ou de traitement d'urgence. Pour le transport de blessés non contaminés ou décontaminés qui ne portent plus leurs vêtements de protection, il faut utiliser des sacs de transport de blessés (housse pour victime).

17. L'évacuation des blessés vers des installations médicales est assurée par des véhicules d'évacuation médicale et par d'autres véhicules, au besoin. Les procédures d'évacuation doivent permettre d'éviter que l'intérieur des ambulances en vienne à être contaminé. Les ambulances doivent être munies de systèmes de protection collective pour les blessés et le personnel médical; si cela est impossible, l'intérieur des ambulances doit être conçu pour résister à la pénétration des agents chimiques afin d'en faciliter la décontamination.

18. Les installations médicales doivent disposer de zones réservées au traitement des blessés en environnement nucléaire, biologique et chimique et en présence de substances industrielles toxiques. Ces zones doivent permettre de traiter les blessés tout en assurant le contrôle de la contamination. Un équipement spécial (protection individuelle, détection, décontamination médicale, masques respiratoires et systèmes de protection collective) doit être utilisé pour faciliter le triage, le diagnostic, le traitement et l'évacuation des patients. Les housses de transport de blessés (protection nucléaire, biologique et chimique) assurent la protection des blessés. Si le nombre des blessés est très élevé, l'organisation de soutien doit fournir du personnel non médical pour procéder à la décontamination des patients sous surveillance médicale.

POINTS À CONSIDÉRER - SOUTIEN AU COMBAT

19. La contamination résiduelle constitue un problème pour les organisations de soutien au combat tout comme pour les forces combattantes. La planification du soutien au combat et les systèmes de défense de ces organisations doivent tenir compte de tous les aspects des opérations en environnement nucléaire, biologique et chimique et en présence de substances industrielles toxiques. Ces aspects incluent les points suivants :

a. exigences, priorités et procédures en matière de décontamination et dévacuation du matériel aux lieux dapprovisionnement, dentretien et de soutien du personnel;

b. ravitaillement en équipement de protection nucléaire, biologique et chimique, en vêtements de protection, en produits de décontamination et en fournitures médicales;

c. priorités dévacuation, décontamination et traitement des personnes blessées par des armes nucléaires, biologiques et chimiques ou par des armes classiques, mais qui ont été contaminées par des agents biologiques/chimiques, des substances industrielles toxiques ou des particules radioactives;

d. décontamination de la nourriture et de leau destinées à la consommation humaine;

e. enregistrement des tombes en vue du déplacement, de la décontamination et de lidentification des dépouilles présentant une contamination nucléaire, biologique et chimique ou une contamination par des substances industrielles toxiques;

f. déplacement du personnel et du matériel dans les zones contaminées;

g. mesures permettant de réduire limpact de lenvironnement nucléaire, biologique et chimique ou de la présence de substances industrielles toxiques sur les efforts de coopération civile/militaire (par ex.: utilisation des ressources/de la logistique civiles);

h. procédures permettant de traiter de grands nombres de patients blessés par des armes nucléaires. biologiques et chimiques ou par des armes classiques, mais avec contamination ultérieure nucléaire, biologique et chimique ou contamination par des substances industrielles toxiques.

PROTECTION DE LA ZONE ARRIÈRE

20. Lutilisation par lennemi darmes nucléaires, biologiques et chimiques dans les zones arrière, particulièrement la dispersion dagents chimiques persistants ou le relâchement effectif ou appréhendé de substances industrielles toxiques, exigent que des mesures appropriées soient prises pour la défense de ces zones. Le commandant doit coordonner les besoins en matière de reconnaissance, de contrôle, de décontamination, de soutien médical, davertissement en cas dattaque nucléaire, biologique et chimique et de compte rendu à lintention des forces opérant dans les zones arrière. Autant que possible, il faut établir des liaisons avec le pays hôte et en venir à des ententes de soutien réciproque.

RÉSUMÉ

21. Dans toute opération future, il est probable que nos forces devront faire face à un ennemi pouvant utiliser des armes nucléaires, biologiques et chimiques ou quelles devront agir en présence de substances industrielles toxiques. Les mesures défensives présentées dans ce manuel de doctrine doivent réduire au minimum limpact des attaques nucléaires, biologiques et chimiques ou celui de la présence de substances industrielles toxiques sur nos forces et leur capacité opérationnelle en environnement contaminé. Ces mesures sont fondées sur les points suivants :

a. éviter autant que possible toute contamination, sinon se protéger le mieux possible et procéder à une décontamination efficace;

b. signaler rapidement les dangers possibles par la détection, la reconnaissance, le contrôle et le marquage des zones contaminées et mettre sur pied un système dalerte efficace;

c. protèger les personnes par le biais déquipement de protection individuelle ou de systèmes de protection collective;

d. entraîner le personnel de façon réaliste sur les effets des armes nucléaires, biologiques et chimiques (y compris les effets des substances industrielles toxiques) lors de toutes les formes dentraînement et dexercices;

e. concevoir des navires, des véhicules, des armes et du matériel qui résistent aux attaques nucléaires et dont la décontamination est facile (contamination nucléaire, biologique et chimique et substances industrielles toxiques);

f. assurer un soutien médical efficace.

OPÉRATIONS DANS LES ZONES BÂTIES

22. **Généralités**. Les zones bâties incluent les villes, les villages et les concentrations industrielles. Partout dans le monde et particulièrement en Europe de l'Ouest, ces zones augmentent en nombre et en taille. Pour cette raison, la tactique et les techniques de combat dans les zones bâties prennent de plus en plus d'importance. Les effets de toute opération exécutée parmi la population civile doivent être pris en considération au moment de la planification des combats dans les zones bâties et pendant leur déroulement. Dans ce contexte, le Protocole de Genève devrait toujours être présent à l'esprit, surtout les points relatifs à la population civile et à la protection de la culture nationale.

23. **Points à considérer**.

a. **Concept**.

(1) Les zones bâties sont normalement très bien desservies par le réseau routier. Comme la nécessité d'utiliser les routes comme axes de progression des véhicules à roues et du matériel spécialisé et surtout comme lignes de communications est toujours valable malgré les capacités de déplacement en tous terrains des forces terrestres, il est important de conserver le contrôle des zones bâties. De plus, ces zones abritent souvent des centres économiques et politiques de grande valeur de même qu'une population dense. Les zones bâties peuvent donc devenir des secteurs de combat.

(2) L'effet destructeur des armes peut rendre les routes et les rues impraticables. Les zones bâties lourdement endommagées constituent des obstacles de taille.

(3) Que ce soit pour l'attaque ou la défense, un grand nombre de fantassins sont nécessaires. Si une zone bâtie est défendue, il peut être préférable, pour l'assaillant, de la contourner ou de l'encercler plutôt que de s'engager dans sa conquête, opération qui risque d'être coûteuse en termes de temps et de pertes.

(4) Une zone bâtie facile à éviter n'a que peu de valeur pour la défense, mais elle peut servir à canaliser l'ennemi. Ainsi, une zone bâtie ne vaut la peine d'être défendue que si elle se trouve là où l'ennemi doit lancer une attaque directe ou exécuter une longue manoeuvre pour la contourner.

(5) La décision d'attaquer ou de défendre ou non une zone bâtie étendue est prise au niveau le plus élevé. La décision de défendre la zone doit être prise en fonction des effets négatifs sur le moral

qu'aurait l'abandon à l'ennemi de zones urbaines importantes, avec leur population. De la même façon, le commandant doit être conscient du fait que la défense d'une zone bâtie exige une quantité disproportionnée de soldats et, en outre, la population civile se trouve alors en zone de combat.

b. **Mission**. Alors que le défenseur tente d'attirer l'assaillant dans la zone défendue, l'assaillant doit déterminer comment procéder. Il y a trois possibilités :

(1) attaquer la position,

(2) neutraliser le défenseur dans la zone bâtie,

(3) isoler la zone bâtie et la contourner, puis faire appel aux troupes qui suivent pour prendre et nettoyer la zone.

c. **Caractéristiques**. Les opérations dans les zones bâties présentent les caractéristiques suivantes :

(1) champs de tir et d'observation limités,

(2) troupes et matériel faciles à protéger et à dissimuler,

(3) manoeuvre difficile, particulièrement dans le cas des unités mécanisées, mais possibilités d'infiltration et de contournement plus grandes,

(4) combats rapprochés et vulnérabilité accrue des véhicules à des attaques lancées de près,

(5) présence de civils pouvant très sérieusement limiter les actions militaires,

(6) difficultés en matière de commandement, de contrôle et de communications,

(7) consommation de munitions et d'approvisionnements de combat plus élevée,

(8) combat se déroulant probablement à plusieurs niveaux : rues, toits, intérieur de bâtiments, égouts, métro.

d. **Restrictions**. Les particularités des combats dans les zones bâties entraînent les restrictions suivantes.

(1) **Champs d'observation et de tir**. Les positions de tir doivent être disposées de façon à tirer le meilleur parti des champs d'observation et de tir restreints.

(2) **Renseignements**. Une connaissance détaillée de la zone peut constituer un avantage pour le défenseur.

(3) **Dissimulation**. Les positions sont difficiles à localiser et il est malaisé d'évaluer la puissance de l'adversaire et de définir ses intentions.

(4) **Déplacements**. Les déplacements sont habituellement très difficiles. Plus les bâtiments sont endommagés, plus le défenseur peut s'abriter facilement et plus il est difficile, pour l'assaillant, de progresser.

(5) **Utilisation des armes**. Les armes à courte portée et les grenades sont utilisées à profusion. L'appui réciproque est difficile à obtenir, les armes à tir indirect et les chars ne sont que de peu d'utilité.

(6) **Incendie**. Selon le type de construction, les incendies peuvent être un facteur important à considérer.

(7) **Stress**. Les combats de rues sont physiquement et mentalement épuisants; la progression se mesure en mètres et elle se fait bâtiment par bâtiment. Dans ces conditions, l'initiative et la qualité du leadership aux niveaux inférieurs de commandement prennent une importance énorme. Le maintien de l'efficacité au combat peut exiger la rotation fréquente des troupes au contact de l'ennemi.

24. **Conduite des opérations**.

25. **Organisation**.

a. **Opérations défensives**. La défense d'une zone bâtie s'articule autour de particularités du terrain et des bâtiments qui permettent de préserver l'intégrité de la défense et qui facilitent les mouvements des défenseurs. Les positions défensives sont aménagées en profondeur. L'infanterie combat normalement à pied, par petits groupes, et elle est renforcée par des sapeurs et des éléments de l'arme blindée.

b. **Opérations offensives**. Dans les zones bâties, les opérations offensives peuvent exiger de grandes quantités de troupes et beaucoup

de temps. Les fantassins combattent normalement à pied et ils sont appuyés par des sapeurs et de l'arme blindée.

26. **Planification**.

a. **Opérations défensives**. Dans les zones bâties étendues, le concept des opérations doit être souple et exploiter la profondeur; le défenseur doit se concentrer sur le déplacement de troupes entre des positions ou des bâtiments clés et d'autres positions semblables afin de contrer la poussée principale de l'ennemi. Bien que les principes soient généralement les mêmes que pour les autres types d'opérations défensives, les différences concernent les techniques employées et l'insistance sur certaines notions élémentaires.

(1) Comme la plupart des actions sont menées par de petites unités, le contrôle est décentralisé.

(2) Bien que les possibilités de se dissimuler et de s'abriter sont innombrables, l'observation est limitée. Une attention particulière doit être accordée à l'appui réciproque et à la défense tous azimuts afin d'empêcher l'infiltration de troupes ennemies. La nature du terrain favorise habituellement le combat rapproché. Les mesures défensives peuvent inclure l'obstruction de rues et le recours aux armes à tir direct à courte portée. Idéalement, la défense doit être fondée sur les points suivants.

(a) Des troupes doivent occuper des positions s'appuyant réciproquement sur le périmètre et elles doivent se redéployer ou se déplacer quand elles ne peuvent plus influer sur le cours des combats.

(b) Des centres de résistance s'appuyant réciproquement doivent être aménagés en profondeur; cela peut être impossible aux niveaux inférieurs. Une réserve locale doit être désignée afin de couvrir les brèches.

(c) Il doit y avoir une réserve mobile située en un point central.

b. **Opérations offensives**. L'assaillant doit établir un équilibre entre le besoin de protection et les possibilités d'exploiter les points faibles des positions défensives de l'ennemi. Dans certains cas, une poussée loin en profondeur, axée sur le centre du dispositif de défense, peut bousculer suffisamment l'ennemi pour anéantir sa capacité de défense. Au cours de la planification d'opérations offensives, les points suivants sont importants.

(1) **Simplicité**. Comme le contrôle est difficile, les plans doivent être simples et souples.

(2) **Renseignements**. Il faut disposer d'un maximum de renseignements sur l'organisation de la ville et le dispositif du défenseur.

(3) **Points essentiels**. Le plan doit inclure ce qui suit :

(a) **Objectifs**.

i. L'attaque peut être planifiée de telle façon que la progression vers l'objectif final se fasse en passant par une série d'objectifs intermédiaires. Ces objectifs, une fois pris, constituent une base sûre pour l'étape suivante et ils doivent être solidement tenus pour empêcher l'ennemi de les reprendre.

ii. Le choix de l'objectif final doit être tel que la conquête de cet objectif rende la défense impossible.

(b) **Contrôle**. Le contrôle par les commandants à tous les niveaux est essentiel. Les axes de progression, les objectifs, les lignes de compte rendu, les lignes de phase et les limites ont une importance particulière.

(c) **Élan**. De jour comme de nuit, l'élan doit être maintenu car la moindre pause permet à l'ennemi de se regrouper, de réagir et de reprendre l'initiative localement. Il est donc essentiel que le plan prévoit ce qui suit :

i. Les unités et les sous-unités progressent par dépassement de façon successives.

ii. Les réserves doivent être placées bien à l'avant afin de pouvoir faire face rapidement aux imprévus ou d'exploiter un avantage tactique.

iii. Une attention particulière doit être accordée au ravitaillement en munitions et en approvisionnements de combat et évacuation des blessés.

27. **Exécution**.

a. **Opérations défensives**.

(1) **Zone de défense principale**. La position de la zone de défense principale dépend du type des forces disponibles, de leur quantité ainsi que de l'étendue de la zone bâtie à défendre. Cette zone ne doit pas apparaître clairement définie à l'ennemi car il pourrait y concentrer son tir d'appui. Si possible, la zone de défense principale doit être située en un point permettant d'empêcher l'ennemi de pénétrer sans problème dans les quartiers périphériques, et de profiter de la protection qu'offrent les bâtiments pour déployer ses troupes.

(2) **Responsabilités de zone**.

(a) Les défenses sont coordonnées de façon à empêcher l'encerclement et la pénétration. Les mesures sont prises pour surveiller toute la zone et pour assurer rapidement la défense tous azimuts.

(b) Dans les zones bâties étendues, où le problème d'un vaste périmètre est aggravé par les champs de tir limités, la défense doit être concentrée sur des secteurs précis. Dans ces secteurs, la défense peut être fondée sur des centres de résistance autonomes autour desquels opèrent des éléments mobiles.

(3) **Centres de résistance**. Des bâtiments ou des groupes de bâtiments solidement construits et bien situés aux fins de la défense peuvent servir de centres de résistance. Ces derniers doivent être intégrés au dispositif global de défense et les troupes doivent pouvoir continuer à résister même si ces centres sont contournés et isolés.

(4) **Obstacles**. La préparation d'obstacles exige énormément de la part du génie. Des pâtés de maisons et de gros bâtiments peuvent être utilisés comme obstacles et l'effet de « canalisation » qu'ils procurent peut être renforcé à l'aide de matériaux trouvés sur place, de barbelés, de cratères et de barrages routiers. Le plan d'obstacles doit faire l'objet d'une coordination soignée et il doit être diffusé à toutes les unités.

(5) **Surprise**. L'effet démoralisant sur l'ennemi de pièges bien placés dans les maisons, de charges à retardement et d'obstacles peut contribuer à la réussite de la défense.

(6) **Action agressive**. Le défenseur doit tirer profit de sa connaissance de la zone bâtie et agir avec agressivité. Les patrouilles, les raids, les tireurs délite et les embuscades peuvent surprendre lennemi et entraver son attaque. Le défenseur peut aussi tenter de sinfiltrer dans les secteurs que lennemi a nettoyés mais quil noccupe pas.

(7) **Contre-attaques**. Dans les zones bâties, des contre-attaques importantes exigent une planification centralisée et une exécution décentralisée. Aux niveaux inférieurs, les contre-attaques mettent à profit labri et la dissimulation que permettent les zones bâties. Les petites unités cherchent à reprendre des positions clés, y compris des bâtiments, afin de chasser lennemi.

b. **Opérations offensives**. Lattaque dune zone bâtie se fait comme toute autre attaque.

(1) **Isolement de la zone**. Le but est dencercler la zone bâtie, mais cela ne peut être possible quen semparant de secteurs surplombant les voies dapproche. Comme les obstacles naturels sont sous le feu de lennemi, il peut être impossible disoler complètement la zone bâtie. À tout le moins, lassaillant doit prendre position hors de la zone bâtie afin de pouvoir appuyer ses troupes à leur point dentrée, conquérir des positions et mener des raids pour bousculer le défenseur occupant des positions clés.

(2) **Bataille préliminaire**. Il sagit datteindre le périmètre de la zone bâtie et dy prendre pied. Cela permet de réduire ou déliminer les moyens dobservation au sol du défenseur ainsi que sa capacité à utiliser ses armes à tir direct pour battre les voies dapproche. Lassaillant sapproche furtivement à partir des endroits où il a pris pied et il peut avoir à nettoyer systématiquement le secteur. Cette partie du plan doit être simple et il faut que les objectifs soient limités. Les plans doivent insister sur la nécessité de maintenir lélan.

(3) **Combat sur l'objectif**. Il sagit de repousser lennemi. Cette étape se caractérise par des actions décentralisées menées par de petites unités qui sont souvent appuyées par des équipes de destruction; le but est de nettoyer les secteurs désignés. Dans les zones bâties étendues, il peut parfois être nécessaire de nettoyer simplement un corridor pour pouvoir traverser la zone.

c. **Utilisation de l'arme blindée**.

(1) **Généralités**. Bien que le gros des opérations dans les zones bâties incombent à l'infanterie, le succès dépend de la coopération entre toutes les armes. Les éléments de l'arme blindée, protégés par l'infanterie, peuvent fournir l'appui-feu direct. L'arme blindée est particulièrement utile aux fins d'interception pendant l'attaque et pour le contrôle des secteurs dégagés.

(2) **Tâches**.

(a) Au cours d'opérations offensives, l'arme blindée peut fournir le tir d'appui direct et le tir de suppression et contribuer au maintien de l'élan.

(b) Au cours d'opérations défensives, l'arme blindée peut être intégrée à la force répartie sur le périmètre et à la réserve mobile centrale. Elles est aussi utile dans les lieux défendus, peut assurer l'appui mobile des centres de résistance ou être utilisée contre les véhicules blindés ennemis à partir de positions de tir aménagées.

(3) **Restrictions.** L'utilisation de l'arme blindée dans les zones bâties est limitée par les facteurs suivants :

(a) manque de mobilité car leurs véhicules sont tenus d'emprunter les routes et les rues et celles-ci doivent souvent être dégagées;

(b) les bâtiments peuvent empêcher la pleine rotation de la tourelle;

(c) la possibilité de pointage en site du canon peut être insuffisante pour permettre le tir vers les étages et les toits;

(d) l'infanterie doit accompagner les véhicules de l'arme blindée afin de les protéger contre les armes antiblindé à courte portée.

d. **Utilisation des forces d'appui au combat**.

(1) **Artillerie**. En ce qui concerne l'utilisation de l'artillerie dans les zones bâties, les principaux facteurs à considérer sont les suivants :

(a) **Tir direct**. Les pièces d'artillerie utilisées en tir direct peuvent être très efficaces contre les centres de résistance et les bâtiments.

(b) **Tir indirect**.

i. La faible distance séparant les troupes ennemies des troupes amies peut être la cause de tirs fratricides.

ii. Lobservation des impacts et le réglage du tir sont plus difficiles. Lutilisation de postes dobservation aériens peut aider à surmonter ce problème.

(c) **Effets du tir**. Le tir de lartillerie peut créer des obstacles qui faudra franchir par la suite.

(2) **Appui aérien**. Lappui aérien est particulièrement utile pour ce qui suit :

(a) reconnaissance visuelle et photographique,

(b) bombardement de précision des centres de résistance,

(c) missions dinterdiction axées sur des troupes ennemies tenant de se désengager ou sur des renforts ennemis se déplaçant.

(3) **Aviation**. Les hélicoptères peuvent effectuer les tâches suivantes :

(a) reconnaissance visuelle et photographique,

(b) tir dappui,

(c) contrôle du tir indirect ou de lappui aérien rapproché,

(d) aéroportage de troupes sur le toit de bâtiments en hauteur,

(e) transport déquipes dinterception et repositionnement de forces,

(f) relais radio et mise en place dinstallations de communication,

(g) évacuation des blessés, surtout à partir de secteurs où des véhicules à roues ou chenillés ne peuvent se rendre,

(h) largage de matériel.

(4) **Défense aérienne**. Pour permettre lengagement rapide dappareils ennemis, il peut être nécessaire de déployer des unités de défense antiaérienne.

(5) **Sapeurs**. Les tâches des sapeurs sont les suivantes :

(a) **Pendant la défense**.

i. Interdiction de zone par le biais de destructions, de la construction d'obstacles, du minage, de la pose de pièges, si autorisée,

ii. élimination des obstacles,

iii. renforcement de bâtiments,

iv. dégagement de routes pour l'infanterie (à travers des bâtiments),

v. dégagement de champs de tir.

(b) **Pendant l'attaque**.

i. Déminage, élimination de pièges, de débris et d'obstacles,

ii. dégagement de routes pour l'infanterie (à travers des bâtiments),

iii. destruction de centres de résistance et de fortifications à l'aide d'explosifs,

iv. entretien et amélioration des itinéraires et des routes pour faciliter les déplacements.

(6) **Guerre électronique**. L'efficacité de la guerre électronique est limitée par la courte portée des appareils électroniques des forces amies et des forces ennemies. Par conséquent, des ressources supplémentaires peuvent être requises.

e. **Responsabilités en matière de commandement et de contrôle**. Compte tenu des restrictions en matière de communications et d'observation et des difficultés d'accès, le contrôle est difficile et doit être décentralisé. L'initiative des commandants de petites unités et de détachements prend une importance accrue au cours des opérations dans les zones bâties.

f. **Coopération militaire/civile**. Une étroite collaboration entre les autorités civiles, les commandements territoriaux et les commandants tactiques doit être établie et maintenue. Compte tenu des ressources

disponibles et de la mission, le commandant tactique doit se charger de ce qui suit ou contribuer à ce qui suit :

(1) évacuation,

(2) nourriture et soins médicaux,

(3) maintien de l'ordre,

(4) protection contre les effets immédiats des opérations militaires,

(5) maintien des services essentiels.

g. **Coordination**. Les éléments suivants peuvent faciliter le contrôle des combats dans les zones bâties.

(1) **Secteurs**. La zone bâtie peut être divisée en secteurs bien définis.

(2) **Lignes de compte rendu**. Ces lignes sont généralement parallèles aux rues et perpendiculaires à l'axe de progression.

(3) **Limites**. Les limites doivent être parallèles aux rues et elles peuvent inclure les bâtiments des deux côtés des rues pour éviter de diviser une voie d'approche.

(4) **Points de coordination**. Ils sont essentiels au maintien de la cohésion.

h. **Communications**. Dans les zones bâties, les communications peuvent être très difficiles. À cause des obstacles, la portée des radios est fortement réduite. Les postes radio doivent donc être soigneusement positionnés; il faut utiliser au maximum les stations de retransmission et installer des antennes aux points élevés. Les puissantes radios se trouvant à bord des véhicules blindés peuvent remplacer avantageusement les émetteurs-récepteurs portatifs. Si le temps et la situation tactique le permettent, il faut utiliser le plus possible le réseau téléphonique civil et il faut aussi assurer des communications par fil. Ces mesures sont plus utiles pendant la défense que pendant l'attaque.

i. **Maintien en puissance**.

(1) **Généralités**. Les plans de soutien de la force de défense doivent envisager la possibilité d'un siège. La situation peut être compliquée par la présence de civils, mais le commandant doit s'assurer que les

civils n'entravent aucunement les opérations. En collaboration avec les autorités civiles, il faut prendre les mesures appropriées dans les domaines suivants :

(a) distribution de nourriture (le rationnement peut être nécessaire),

(b) hygiène et santé publique,

(c) maintien des services médicaux,

(d) maintien de l'ordre (police, couvre-feu, etc.)

(2) **Approvisionnements**. Les défenseurs sont en mesure d'accumuler au préalable des approvisionnements de tous les types, de préférence en plusieurs points. Le ravitaillement peut se faire par parachutage ou à l'aide d'hélicoptères.

j. **Évacuation des blessés**. Des équipes de brancardiers peuvent être nécessaires pour transporter les blessés à travers les rues jonchées de débris et où les véhicules ne peuvent circuler; des hélicoptères peuvent servir à cette fin ainsi qu'à évacuer les blessés de la zone bâtie.

k. **Lutte contre l'incendie**. Pour la défense de grandes villes, il faut étudier des mesures de lutte contre l'incendie. Cette activité incombe surtout aux sapeurs, mais la responsabilité peut être étendue à toutes les unités, selon les directives des commandants.

OPÉRATIONS EN TERRAIN MONTAGNEUX

28. **Généralités**. Le terrain montagneux se caractérise par une dénivellation prononcée, par des pentes abruptes et des vallées, et ce sur une vaste étendue. Les conditions météorologiques peuvent aussi varier considérablement dans une zone restreinte. Ce terrain peut comporter des zones bâties et des plaines entre des crêtes, des plateaux, des défilés, etc.

29. **Points à considérer**.

a. **Caractéristiques**. Les caractéristiques militaires importantes des zones montagneuses sont les suivantes :

(1) Les fortes dénivellations favorisent l'observation ou peuvent masquer totalement de grandes étendues.

(2) Le terrain est tel que certaines particularités se répètent : les routes et les pistes tendent ainsi à se conformer au tracé du réseau

hydrographique. Ce point a un impact important sur la manoeuvre car le gros des forces devra opérer suivant le relief.

(3) Le réseau routier est limité et les déplacements en tous terrains, en altitude, sont souvent extrêmement difficiles, sinon impossibles.

(4) Les zones bâties importantes sont concentrées dans les vallées.

(5) La plus grande altitude signifie que le terrain est rocheux et que tout creusage exige du temps et du matériel spécialisé.

(6) Le temps est normalement instable et change rapidement.

(7) Les opérations en terrain montagneux sont plus exigeantes pour les troupes, surtout les troupes à pied.

(8) Les communications sont difficiles à cause du relief.

b. **Concept**. Au cours d'opérations en terrain montagneux, le succès appartient habituellement à la force qui maîtrise les positions clés, comme les sommets, les extrémités des vallées, les défilés et les itinéraires. Certaines de ces caractéristiques du relief peuvent canaliser l'ennemi et ces éléments du relief peuvent être contrôlés par des forces disposées sur les hauteurs environnantes. Les combats pour la maîtrise des hauteurs sont donc l'élément dominant des opérations en terrain montagneux. Par conséquent, les objectifs probables d'une attaque sont les positions clés sur lesquelles repose la défense. Compte tenu de la mobilité réduite des véhicules terrestres, les hélicoptères peuvent avoir une importance décisive en termes de mobilité tactique, de reconnaissance, de ravitaillement et d'évacuation.

c. **Mission**. La mission attribuée à une force opérant en terrain montagneux ne diffère pas d'une mission normale. La façon d'accomplir la mission diffère, toutefois.

d. **Capacités**. L'infanterie débarquée peut se déplacer n'importe où en terrain montagneux, si elle est bien préparée. Seule l'infanterie peut conquérir et tenir le terrain vital en hauteur qui domine les voies d'approche. Souvent, des forces réduites, de la taille d'une compagnie ou même d'un peloton, peuvent stopper ou retarder des forces ennemies beaucoup plus importantes en occupant des positions clés d'un défilé ou d'une crête. Ces forces sont souvent plus efficaces que ne le seraient l'artillerie ou l'appui aérien rapproché.

e. **Restrictions**. Les opérations en terrain montagneux comportent les restrictions suivantes.

(1) Làbsence de routes, de chemins de fer et de terrains daviation en nombre suffisant limite la taille de la force pouvant être engagée.

(2) Dans le cas dopérations offensives, la nécessité de contrôler les hauteurs exige de nombreux soldats à pied.

(3) Normalement, les éléments de larme blindée sont confinés à laxe principal, dans les vallées et parfois, ils ne peuvent opérer quen petits groupes.

(4) Compte tenu des importantes restrictions en matière de déplacement, il est impossible de modifier facilement le déploiement initial et lorganisation des tâches.

(5) Le terrain peut souvent entraver lappui réciproque.

30. **Conduite des opérations**.

a. **Organisation**.

(1) **Opérations défensives et manoeuvres retardatrices.** Les caractéristiques du terrain influent sur lorganisation de la force. Les différents éléments doivent pouvoir agir indépendamment pendant des périodes prolongées. La taille des forces affectées à des tâches précises doit permettre au commandant sur place de constituer sa propre réserve. La possibilité détablir une réserve centrale dépend de lévaluation du temps dintervention de cette réserve.

(2) **Opérations offensives**. Du fait de la nature du terrain, des organisations pouvant soccuper de tâches de façon autonome doivent être établies. Les forces nécessaires sont un peu plus importantes que pour des opérations en terrain plat afin de compenser les avantages dont jouit le défenseur en terrain montagneux. Laptitude dun commandant à agir sur le déroulement des combats est accrue sil dispose dune réserve centralisée pouvant se déplacer rapidement; les forces aéromobiles sont parfaitement adaptées à ce type de tâche.

b. **Planification**.

(1) **Opérations défensives**. Au cours de la planification des opérations défensives, il faut tenir compte des facteurs suivants :

(a) Sur les hauteurs, le défenseur a un bon champ d'observation et d'excellentes positions de tir, mais il lui est difficile d'assurer une cohésion totale au sein de ses positions.

(b) Les pentes et les autres particularités du terrain constituent des difficultés pour l'assaillant.

(c) Certains secteurs peuvent paraître impraticables ou très difficiles à franchir pour les forces terrestres, mais il ne faut jamais sous-estimer la capacité de l'ennemi de surmonter des obstacles de ce genre.

(d) La rareté des routes restreint l'utilisation des chars ou des autres véhicules de combat et les rend vulnérables.

(e) Les unités plus petites peuvent tromper l'ennemi à propos de leur puissance exacte, de leur but et de leur disposition.

(f) Il est difficile de déplacer rapidement des réserves, à moins d'utiliser des hélicoptères.

(g) Il faut beaucoup de temps pour préparer les positions défensives.

(h) Les troupes doivent recevoir des vêtements et de l'équipement spéciaux qui soient adaptés au milieu.

(2) **Manoeuvres retardatrices**. Au cours de manoeuvres retardatrices, la création d'obstacles le long d'un nombre restreint d'itinéraires est une mesure particulièrement efficace. En outre, le terrain montagneux se prête très bien aux embuscades. La protection des flancs et la surveillance continue sont essentiels pour empêcher l'infiltration de l'ennemi. Une étroite coordination est nécessaire pour empêcher que des éléments de la force retardatrice soient interceptés.

(3) **Opérations offensives**. Les objectifs des plans doivent être la conquête des hauteurs. Dès le début des combats, des efforts particuliers peuvent être nécessaires pour prendre des points d'observation avantageux.

(4) **Effets des armes nucléaires, biologiques et chimiques**.

(a) **Armes nucléaires**. En terrain montagneux, les armes nucléaires peuvent avoir des effets qu'il est difficile de prévoir. Le souffle

peut créer des obstacles que les forces terrestres ne pourront surmonter que difficilement. Les troupes sont très vulnérables car elles n'ont pas de protection blindée ni d'abris renforcés qui peuvent exister en terrain plat.

(b) **Armes chimiques**. En terrain accidenté, les vapeurs se dirigeront vers le bas et s'accumuleront dans les cavités où elles persisteront longtemps. Les conditions météorologiques changeantes qui caractérisent les zones montagneuses font qu'il est difficile de prévoir les effets des armes chimiques.

c. **Exécution**.

(1) **Opérations défensives**. La défense est plus statique et, essentiellement, elle prend la forme d'un certain nombre d'actions isolées. Les avantages que le terrain procure au défenseur permettent un accroissement de la largeur normale du secteur de défense. Il est difficile pour le défenseur de modifier l'effort principal.

(2) **Manoeuvres retardatrices**. Les manoeuvres retardatrices peuvent être plus faciles à exécuter sur ce type de terrain car l'ennemi ne peut emprunter qu'un nombre limité d'itinéraires. La force retardatrice doit pouvoir utiliser un itinéraire de dégagement sûr.

(3) **Opérations offensives**. Pour l'assaillant, la plus forte résistance sera concentrée sur les quelques itinéraires existants. Il doit éviter l'attaque frontale et tenter de s'assurer de ces itinéraires par une manoeuvre d'enveloppement.

d. **Utilisation des forces d'appui au combat**.

(1) **Artillerie**. Le tir d'appui de l'artillerie et des mortiers doit être planifié largement à l'avance car le déploiement et le ravitaillement en munitions sont difficiles et lents en terrain montagneux. Une attention particulière doit être accordée aux facteurs suivants :

(a) **Mobilité**. Dans certaines zones montagneuses, les mortiers ou les canons légers qui peuvent être aérotransportés ou transportés par les troupes jusqu'aux positions de tir sont parfois les seules armes d'appui disponibles.

(b) **Terrain**. Il est difficile de trouver des positions de tir pour l'artillerie. Le terrain ne se prête pas au tir à trajectoire plate et au tir d'appui naval.

(c) **Observation**. Le manque de visibilité associé aux conditions météorologiques et l'occultation de certains secteurs par le relief rendent l'observation plus difficile. Pour surmonter ce problème, il peut être nécessaire d'accroître le nombre d'observateurs ou d'utiliser des postes d'observation aériens.

(d) **Effets du tir**. Le tir d'artillerie peut déclencher des glissements de terrain ou des avalanches. Les vents tourbillonnants peuvent réduire l'efficacité des écrans de fumée. Le terrain rocheux fait que les effets des munitions sont accrus pour le personnel non protégé.

(2) **Appui aérien**. La nature du terrain et les conditions météorologiques imprévisibles compliquent ou interdisent l'appui aérien tactique des opérations terrestres. Compte tenu des limites qu'imposent le terrain et la météo, les types d'appui aérien suivants sont particulièrement importants :

(a) **Reconnaissance aérienne tactique et surveillance**. La reconnaissance aérienne tactique peut être le seul moyen de se procurer au moment opportun des renseignements sur l'ennemi car le terrain peut rendre l'ennemi invisible pour les autres moyens de surveillance.

(b) **Interdiction aérienne du champ de bataille**. À cause du nombre limité d'itinéraires disponibles, il peut y avoir d'excellentes opportunités en matière d'interdiction aérienne du champ de bataille.

(c) **Appui aérien rapproché**. Il peut être difficile d'engager des objectifs situés à flanc de montagne ou dans les vallées. L'appui aérien rapproché peut être le seul moyen d'attaquer des objectifs à contre-pente.

(3) **Aviation**. Les hélicoptères peuvent être fort précieux pour surmonter les difficultés associées au mouvement et à l'appui des forces terrestres en montagne. L'utilisation des hélicoptères est toutefois restreinte du fait des conditions météorologiques et de l'altitude. Ils peuvent aussi être plus vulnérables à la défense antiaérienne et aux armes légères

(4) **Défense antiaérienne**. Les caractéristiques générales de la défense antiaérienne restent inchangées. Les problèmes qui surviennent sont les suivants :

(a) choix des emplacements permettant un bonne couverture radar, particulièrement pour lartillerie antiaérienne à haute et à moyenne altitude,

(b) accès à des emplacements choisis pour les systèmes darmes et les radars,

(c) défense locale des positions de tir et des radars isolés,

(d) ravitaillement en munitions.

(5) **Génie**. Les tâches suivantes ont une importance particulière en terrain montagneux :

(a) **Mobilité**. Les sapeurs peuvent être appelés à faciliter le transport des approvisionnements et des blessés en terrain très accidenté. Les sapeurs doivent se tenir bien à lavant, en formation de combat, pour atténuer les obstacles comme les affouillements, les cratères, les mines, les glissements de terrain et les avalanches. Il peut être nécessaire de construire des ponts pour franchir des rivières, de remplacer des ponts affaiblis et de traverser de profondes gorges. La construction de nouvelles pistes est une tâche importante des sapeurs et cela suppose des travaux dexcavation et de remplissage.

(b) **Contre-mobilité**. Les obstacles comme les barrages routiers, lobstruction des défilés, la destruction de tunnels et laménagement de champs de mines sont particulièrement efficaces en terrain accidenté.

(c) **Capacité de survie**. Le relief accentué favorise la dissimulation et fournit de nombreux abris. Le matériel léger du génie, transporté par hélicoptère, peut beaucoup contribuer à la protection des unités de manoeuvre.

(d) **Topographie**. Les topographes peuvent faciliter les opérations en terrain montagneux en fournissant des données sur la géologie, les effets de la météo et la mobilité.

(6) **Guerre électronique**. Le transport et la mise en place du matériel de guerre électronique doivent faire partie des priorités des opérations en terrain montagneux.

OPÉRATIONS EN FORÊT

31. **Généralités**. Cette section est consacrée aux effets de la forêt sur les opérations. Le terme « forêt » désigne les étendues de terrain complètement ou presque complètement boisées et où les déplacements à laide de véhicules ne peuvent se faire que sur les routes, que dans les clairières et les pare-feu, ce qui exige de recourir à une tactique différente de celle qui est utilisée en terrain dégagé.

32. **Points à considérer**.

a. **Caractéristiques**. Les opérations en forêt présentent les caractéristiques suivantes :

(1) Le rythme des opérations est fortement réduit.

(2) Les champs dobservation et de tir sont limités et, donc, les combats ont lieu à courte distance.

(3) La dissimulation que permettent les arbres augmente la probabilité de surprise.

(4) Les problèmes de commandement et de contrôle, à tous les niveaux, sont accrus et à cela sajoute la difficulté de communiquer par radio. Il peut être nécessaire de décentraliser le commandement et de renforcer les liaisons.

(5) Au cours des périodes de sécheresse, il faut tenir compte des risques accrus dincendie de forêt.

(6) Les forêts influent sur lefficacité des armes. Du fait des problèmes dobservation et de la difficulté de procéder à lacquisition dobjectifs, beaucoup des avantages des armes à longue portée sont annulés. Les armes portatives deviennent plus importantes.

(7) La trajectoire élevée des projectiles de mortiers fait que ces armes conviennent très bien aux combats en forêt car elles peuvent être mises en oeuvre à partir de toute petite éclaircie dans la forêt.

(8) Lefficacité des munitions à explosif brisant contre le personnel non protégé est accrue à cause des éclats de bois qui sajoutent aux éclats provenant des projectiles.

(9) La visibilité limitée a un effet psychologique sur les soldats qui opèrent en forêt pendant des périodes prolongées.

(10) Les opérations en forêt exigent l'utilisation de détecteurs spéciaux pouvant contrer le camouflage naturel. Les renseignements obtenus par les techniques de représentation, c.-a-d. radar, infrarouge, intensification d'images sont essentiels.

33. **Concept**. Il y a peu d'occasions d'utiliser des concentrations de chars. Selon la taille des arbres et leur espacement, la nature du sous-bois et le terrain, les véhicules blindés peuvent progresser hors des pistes, mais lentement. Il faut plus de fantassins à pied que la normale pour la défense comme pour l'attaque.

34. La forêt peut diviser et canaliser une force assaillante et elle favorise les troupes en position défensive ou celles qui procèdent à des manoeuvres retardatrices. Essentiellement, les combats sont une série d'actions isolées menées par des petites unités. Le maintien de la cohésion exige énormément de troupes et les commandants doivent accepter de laisser des brèches. Comme il est extrêmement facile de se dissimuler, les manoeuvres d'enveloppement, les infiltrations et les embuscades sont plus nombreuses et une force réduite peut influer sur le combat d'une façon disproportionnée par rapport à sa taille.

35. **Conduite des opérations**.

a. **Organisation**. Au cours d'opérations en forêt, certains ajustements à l'organisation et aux tactiques peuvent être requis. Ces ajustements incluent ce qui suit :

(1) sécurité accrue à tous les niveaux pour éviter d'être surpris par l'ennemi,

(2) contrôle plus serré des déplacements et de l'attribution des itinéraires,

(3) décentralisation des chars,

(4) décentralisation des ressources de soutien au combat,

(5) réserves locales tenues bien à l'avant.

b. **Opérations défensives**. L'effort principal doit porter sur les voies d'approche que l'ennemi empruntera le plus probablement, mais le défenseur doit être en mesure d'assurer une défense tous azimuts pour éviter d'être débordé ou contourné.

c. **Opérations offensives**. Initialement, les forces sont échelonnées en profondeur sur un front étroit et elles sont précédées d'éléments de reconnaissance opérant sur un large front et cherchant à localiser l'ennemi et à déterminer son axe de progression. Si possible, les forêts moyennement profondes, doivent être nettoyées au cours d'une seule attaque. Dans les forêts plus vastes, l'attaque doit viser la conquête d'objectifs successifs.

d. **Planification**.

(1) **Défense**. Au cours de la planification, il faut tenir compte du fait que la reconnaissance, particulièrement aux niveaux inférieurs, exige plus de temps qu'en terrain découvert. Il faut accorder une attention particulière au réseau routier et au réseau de pistes, aux clairières et à la profondeur de la forêt; tous ces facteurs influent sur le choix de la position défensive. Au moment de la planification, le défenseur doit tenir compte des points suivants.

(a) **Positions**. La plupart des positions doivent être établies loin de l'orée de la forêt car elle est l'objet de tirs et d'observation. Si possible, les chars doivent être disposés devant l'orée de la forêt. À l'opposé, les troupes non blindées doivent, en général, prendre position assez loin à l'intérieur de la forêt pour que l'ennemi ne puisse les attaquer avec l'appui de chars ou appuyer une attaque par le tir observé de ses armes lourdes. Les forces doivent être disposées de façon à pouvoir assurer une défense tous azimuts et, si possible, l'appui réciproque.

(b) **Arme blindée**. Même si la portée efficace de leur armement est réduite, les chars doivent être utilisés là où des champs de tir adéquats existent. Cela peut exiger la division des ressources blindées en petits éléments chargés de couvrir les routes, les pare-feu, etc. Dans la forêt, il faut choisir des positions permettant de contrer la pénétration de l'ennemi et ces positions peuvent constituer une base à partir de laquelle des opérations mobiles peuvent être lancées. La meilleure utilisation des chars, comme réserve, consiste à les garder à l'arrière de la forêt, à un endroit permettant la destruction des chars ennemis alors qu'ils sortent de la forêt. De petites équipes munies d'armes antiblindés profitent au maximum de la protection qu'offre la forêt pour désorganiser les chars ennemis et en détruire le plus possible.

(c) **Brèches**. Dans les forêts, il est difficile de surveiller les brèches entre les positions défensives. Si des passages doivent être tolérés, ils doivent se trouver là où il est peu probable que lennemi attaque, soit à cause de la nature du terrain ou parce que ces brèches peuvent facilement être obstruées ou encore parce que ces brèches peuvent être battus par un tir observé. La surveillance des brèches doit être renforcée par des patrouilles, des postes avancés et des détecteurs au sol.

(d) **Barrages.** Le défenseur doit exploiter au maximum les nombreuses possibilités quoffre la forêt en matière de barrages. Ces obstacles sont particulièrement utiles pour briser un assaut frontal, contrer une tentative de contournement et stopper la progression de lennemi dans les brèches. Les barrages peuvent aussi servir aux fins dembuscades. Par contre, la mobilité des forces du défenseur ne doit pas être entravée.

(2) **Manoeuvres retardatrices**. Par leur nature même, les forêts se prêtent particulièrement bien aux manoeuvres retardatrices. De plus et contrairement au terrain découvert, elles procurent dexcellentes occasions dutiliser les forces non blindées. Les forces retardatrices se concentrent habituellement sur les zones où il est le plus probable que lennemi tentera des percées rapides et profondes (routes, pistes et pare-feu). La coordination entre les différents éléments de la force retardatrice est plus difficile à assurer. Il faut un contrôle constant pour éviter que des éléments de cette force soient interceptés par lennemi ou contournés.

(3) **Attaque**. Au moment de la planification dune attaque, les points suivants sont importants.

(a) **Organisation des tâches**. La forêt rend le regroupement plus difficile et plus lent pendant le combat. Lorganisation initiale des tâches doit être valable pour lensemble de lopération et les changements doivent être réduits au minimum.

(b) **Réserves**. Généralement, elles suivent les forces assaillantes de plus près quelles ne le font en terrain découvert afin dexploiter rapidement tout succès et de contrer immédiatement les actions lancées par surprise par lennemi.

e. **Effets des armes nucléaires, biologiques et chimiques**. Au cours de la planification des opérations en forêt, il faut tenir compte des effets suivants des armes nucléaires, biologiques et chimiques.

(1) **Souffle**. Les arbres jetés au sol par le souffle nuisent considérablement au mouvement de toutes les troupes, bien que le rayon de la zone du souffle des armes nucléaires puisse être considérablement réduit.

(2) **Rayonnement thermique**. En forêt, les effets du rayonnement thermique sur le personnel sont considérablement atténués. Toutefois, le risque que présente le feu est plus grand.

(3) **Agents chimiques.** Si des agents chimiques franchissent la barrière que forme le feuillage des arbres et parviennent au sol, leur dispersion est réduite et la durée des effets dangereux est accrue.

f. **Exécution**.

(1) **Généralités**. Au cours du combat, le contrôle, pour le commandant, est plus difficile que dans les autres environnements; les commandants subordonnés doivent s'attendre à conduire des opérations indépendamment.

(2) **Sécurité**. Comme l'efficacité du matériel et des troupes de reconnaissance est amoindrie en forêt, les éléments de sécurité sont plus nécessaires.

(3) **Cohésion**. Un point important est le maintien de la cohésion de la défense. Autant que possible, les positions défensives doivent rendre possibles la défense tous azimuts et l'appui réciproque. Le maintien de la cohésion dépend de la tenue de ces positions; les abandonner peut signifier la perte du contact avec les forces adjacentes et la formation de brèches qu'il n'est pas facile de fermer. Si l'ennemi réussit à prendre ou à contourner une position, les commandants, aux niveaux inférieurs, doivent agir immédiatement pour rétablir la situation. Cette même règle s'applique aux cas où l'ennemi attaque dans des zones qui sont simplement surveillées.

(4) **Contre-attaques**.

(a) Les contre-attaques sont lancées par les réserves locales, aussi vite que possible, pour empêcher toute consolidation de l'ennemi après une percée. Les contre-attaques avec des forces blindées sont généralement limitées aux secteurs autorisant une bonne observation et de bonnes possibilités de manoeuvre.

(b) Si lennemi réussit à percer la défense, les éléments qui sont toujours à leur position doivent se tenir prêts à attaquer les flancs de lennemi en exploitant les opportunités quoffre la forêt.

(5) **Opérations offensives**.

(a) **Généralités**. Le commandant ne peut planifier autant en détail quil le fait en terrain découvert car il ne dispose pas dune image globale du terrain et du dispositif ennemi.

(b) **Reconnaissance**. La reconnaissance en forêt est difficile et exige beaucoup de temps. La reconnaissance photographique aérienne et la reconnaissance poussée au sol, avant une opération, prennent une importance accrue. Comme, dans de nombreux cas, les résultats complets de la reconnaissance ne peuvent être obtenus à lavance et comme il faut sattendre à ce que lennemi lance diverses opérations par surprise, les troupes assaillantes sont contraintes de recourir à des éléments de sécurité/de reconnaissance à lavant et sur leurs flancs.

(c) **Direction de l'attaque**. La direction générale de lattaque dépend principalement de lexistence ditinéraires. Sil y en a, ils sont fortement défendus par lennemi, mais il faut les nettoyer pour permettre à tous les éléments de la force assaillante de faire mouvement.

(d) **Engagement des forces**. Le commandant qui procède à des opérations offensives en forêt ne doit pas engager le gros de ses forces trop tôt, principalement parce que le redéploiement des forces exige beaucoup de temps et pose de grandes difficultés sur ce type de terrain.

(e) **Début de l'attaque**.

i. Si une attaque est initialement lancée contre lorée dune forêt, les forces employées doivent comprendre des chars ou des armes antiblindé pour neutraliser les éléments dobservation de lennemi ainsi que ses chars et ses armes antiblindé.

ii. Lassaillant doit tenter de traverser les défenses le long de lorée de la forêt aussi vite que possible. Une fois dans la forêt, linfanterie est généralement utilisée pour poursuivre lattaque; elle traverse et bouscule les positions ennemies et précède les chars.

(f) **Combat en forêt**.

i. Au cours d'une attaque en forêt, les éléments de tête doivent chercher à éviter les routes, les pistes et les pare-feu car ces endroits sont normalement bloqués par l'ennemi et battus par son tir.

ii. Les positions ennemies doivent être contournées en empruntant des brèches, puis il faut les attaquer par l'arrière et, enfin, reprendre la progression plus profondément en territoire contrôlé par l'ennemi. Cela peut aussi se faire par infiltration. Si aucune de ces deux méthodes ne peut être utilisée, les forces doivent être concentrées et il faut lancer une attaque délibérée.

(g) **Regroupement**. Si l'attaque doit se poursuivre au delà de la forêt, les forces combattantes doivent être regroupées à cette fin alors qu'elles se trouvent encore dans la forêt. Si le terrain s'y prête, les forces doivent attaquer depuis la zone boisée sur un large front en profitant de la protection de la forêt pour surprendre l'ennemi.

OPÉRATIONS DANS L'ARCTIQUE ET PAR TEMPS FROID

36. **Généralités**. Les opérations dans l'Arctique et par temps froid exigent des techniques, un entraînement et un matériel particuliers. Cette section porte sur la doctrine appropriée aux opérations en hiver, mais elle renferme aussi des conseils sur les opérations conduites dans l'Arctique en été.

37. **Points à considérer**.

a. **Caractéristiques**. Aux fins d'opérations militaires, les caractéristiques importantes du climat arctique (ou de l'hiver) sont les suivantes :

(1) Les jours sont très longs en été et les nuits sont très longues en hiver. Les conditions hivernales dans l'Arctique ne sont pas celles qui existent dans toutes les régions froides.

(2) En hiver, le froid extrême a un effet sur l'esprit comme sur le corps.

(3) La présence de neige doit être prise en considération.

(4) Les forts vents rendent le froid plus vif et peuvent fortement réduire la visibilité.

(5) Dans de vastes régions nordiques, les réseaux routiers et ferroviaires sont rares ou inexistants. En hiver, les véhicules tous terrains permettent une meilleure mobilité, mais pendant la plus grande partie de l'été arctique, les déplacements terrestres, autres qu'à bord de véhicules spéciaux, peuvent être impossibles.

(6) Les ressources disponibles localement sont extrêmement limitées à cause de la faible présence humaine.

(7) Certains phénomènes naturels tels que les aurores boréales peuvent entraver ou empêcher les communications.

(8) Bien que certaines zones puissent être boisées, la plupart des étendues de terrain sont dépourvues d'arbres.

(9) Dans l'Arctique, pendant l'hiver, les conditions météorologiques sont imprévisibles et peuvent changer rapidement.

(10) Les véhicules, les armes et le matériel, surtout les batteries, les moteurs et les produits pétroliers, se dégradent et présentent une efficacité moindre.

(11) Il est essentiel de construire et d'entretenir des abris pour les troupes et le matériel.

b. **Concept**. Les forces opérant dans l'Arctique ou par temps froid doivent être en mesure de conduire efficacement tous les types d'opérations si elles ont reçu un entraînement adéquat poussé, mais il est clair que toute opération reste plus difficile à mener qu'en zone tempérée.

c. L'aspect crucial des opérations dans l'Arctique en hiver ou par temps très froid est qu'une force doit pouvoir survivre dans cet environnement afin de pouvoir lutter efficacement contre l'ennemi. Le succès dépend largement d'un entraînement et d'un équipement adéquats.

38. **Conduite des opérations**.

a. **Organisation**. Pour maintenir la capacité opérationnelle de troupes au cours d'opérations dans l'Arctique ou par temps froid, il faut davantage d'unités de soutien. Les opérations sont normalement menées par de petites unités. L'organisation des tâches valable pour l'ensemble de l'opération doit être établie dès le départ car tout changement est difficile par la suite.

b. **Planification**. Au cours de la planification de ces opérations, les facteurs suivants ont une importance particulière.

(1) **Conditions météorologiques**. Au cours de la planification, il faut tenir compte des conditions météorologiques probables. Le froid intense, les forts vents et les tempêtes peuvent réduire fortement la visibilité et la mobilité. Les transitions rapides entre le temps froid et sec et le temps humide accompagné de précipitations posent des problèmes particuliers au personnel.

(2) **Allocation de temps**. Par temps très froid, il faut plus de temps pour accomplir presque n'importe quelle tâche; cela doit être prévu au cours de la planification. La préparation en vue d'une opération exige une grande attention aux détails tels que le vêtement et l'équipement. Le personnel opérant par temps froid doit se reposer davantage et absorber une nourriture hypercalorique.

(3) **Lignes de communications**. Compte tenu des ressources limitées disponibles dans l'Arctique, les forces dépendent plus de leurs lignes de communications que dans les régions tempérées. Pour vaincre l'ennemi, il peut suffire de couper ses lignes de communications et de lui interdire tout itinéraire de rechange ou tout moyen de ravitaillement.

(4) **Abri**. L'abri est une nécessité absolue et il faut en tenir compte au moment de la planification.

(5) **Protection et dissimulation**. En hiver, il est impossible de creuser dans le pergélisol ou dans la glace sans matériel spécialisé ou explosifs. Dans la plupart des régions arctiques, il n'y a que peu d'arbres pour se dissimuler.

c. **Opérations offensives**. Il faut tenir compte des facteurs suivants :

(1) Par temps très froid, l'efficacité des unités ennemies est fortement diminuée si ces unités sont isolées de leurs éléments de soutien au combat. Sans nourriture ni carburant, la survie devient difficile et l'efficacité des unités se dégrade rapidement. Cette détérioration peut aussi être fortement accélérée si les troupes occupant des positions défensives sont isolées de leurs abris ou si ces derniers peuvent être détruits par l'aviation, l'artillerie ou une attaque terrestre.

(2) La manoeuvre peut parfois être rendue difficile par le terrain ou le temps.

(3) Comme les zones d'opérations sont très dispersées, les flancs et l'arrière sont peu protégés et il y a alors d'excellentes opportunités de déborder l'ennemi ou de l'intercepter.

(4) De fortes précipitations de neige, le blizzard et le brouillard sont des conditions propices aux attaques par surprise.

(5) Les cours d'eau, les lacs et les marécages sont habituellement des obstacles au cours de toute opération offensive, mais une fois gelés, ils ne constituent plus des obstacles, mais bien des voies d'approche qui permettent même la circulation de matériel lourd.

(6) Au cours de l'été arctique, les déplacements terrestres peuvent être fortement entravés, voire être empêchés, par l'eau, la boue et les étendues marécageuses.

d. **Opérations défensives et manoeuvres retardatrices**. Les facteurs suivants ont un impact sur la planification.

(1) Souvent, le nombre limité de soldats engagés dans ces opérations rend impossible le maintien de la cohésion. Les unités doivent donc être prêtes à combattre seules en assurant une défense tous azimuts ou gagner une position de rechange.

(2) Les forces aéromobiles sont particulièrement adaptées aux manoeuvres retardatrices.

(3) Les changements saisonniers ont un impact sur les positions défensives; par ex.: des obstacles artificiels peuvent être rendus inefficaces par une forte accumulation de neige.

(4) Étant donné le temps qu'il faut et les techniques spéciales requises pour aménager des obstacles sur les voies d'approche de l'ennemi, il faut faire appel à d'autres éléments d'appui au combat pour retarder ou contrer l'ennemi.

(5) Comme la défense présente des brèches, des éléments ennemis peuvent s'infiltrer et attaquer des installations de soutien et les lignes de communications. Une attention particulière doit donc être accordée à la sécurité dans la zone arrière.

(6) La manière dont le commandant dispose ses forces est spécialement importante car une fois les forces déployées, il est difficile dapporter des changements.

39. **Exécution**.

a. **Opérations défensives**. Si le défenseur ne peut conserver sa mobilité, les troupes peuvent être contraintes de combattre à partir de leurs positions initiales et la défense se fait depuis des emplacements isolés. Le déploiement de postes dobservation peut être nécessaire pour surveiller les brèches entre les positions et permettre au commandant, en cas de besoin, de déployer rapidement ses réserves. Les restrictions touchant la mobilité et la lenteur résultante des réactions peuvent exiger la décentralisation des réserves.

b. **Manoeuvres retardatrices**. Les procédures normales sont valables, mais laccent est mis sur laménagement préalable de toute position prévue et sur le mouvement vers larrière. Les troupes doivent détruire tous les abris abandonnés que lennemi pourrait utiliser.

c. **Opérations offensives**. Au cours de lhiver arctique, les heures de clarté sont peu nombreuses et cela signifie que les déplacements par faible visibilité deviennent la règle plutôt que lexception. Les points suivants ont également de limportance.

(1) Pour surprendre lennemi, lenveloppement et linfiltration sont souvent utilisés en mettant à profit les brèches existant entre les positions de lennemi.

(2) La consolidation doit suivre immédiatement la conquête dun objectif. Les troupes dassaut à pied peuvent être épuisées, avoir très chaud et transpirer; il faut donc veiller à ce quelles ne risquent pas, de ce fait, de mourir de froid par la suite.

40. **Utilisation des forces d'appui au combat**.

a. **Artillerie**. Les projectiles dartillerie et de mortier sont moins efficaces dans lArctique et par temps froid à cause de leffet amortissant de la neige épaisse et de la boue. Il faut donc recourir davantage aux explosions aériennes. Comme la protection est rare, les positions de tir de lartillerie sont vulnérables.

b. **Appui aérien**. Lappui aérien offensif peut être particulièrement efficace car les forces ennemies peuvent difficilement se dissimuler.

Les attaques dirigées contre le système de ravitaillement de l'ennemi peuvent être fort rentables.

c. **Aviation**. Les hélicoptères sont habituellement en mesure d'opérer par temps plus mauvais et visibilité plus réduite que les aéronefs à voilure fixe et, en outre, les sites d'atterrissage pour hélicoptères sont toujours plus faciles à préparer et à dégager que les pistes d'atterrissage. Les tâches probables confiées à des hélicoptères incluent ce qui suit :

(1) déplacement de pièces d'artillerie, de munitions et d'armes antiaériennes,

(2) évacuation des blessés,

(3) transport de troupes,

(4) mise en place de stations de retransmission,

(5) transport de sapeurs et de groupes de minage et de destruction,

(6) ravitaillement urgent,

(7) reconnaissance.

d. **Défense antiaérienne**. Le manque de protection et la difficulté de se dissimuler rendent nécessaire une défense antiaérienne maximale.

e. **Sapeurs**. Dans les régions arctiques, les tâches suivantes ont une importance particulière :

(1) **Mobilité**. Sur un sol gelé recouvert de peu de neige, la mobilité des unités peut être excellente. Les terrains à peine gelés et la toundra sont rapidement affaiblis par le passage de véhicules et le mobilité s'en trouve réduite. Lors de fortes précipitations de neige, l'enlèvement rapide de la neige par les sapeurs peut devenir une tâche essentielle. La construction de ponts flottants et le franchissement à l'aide de radeaux peuvent être impossibles lorsque les cours d'eau sont gelés. Si la température est inférieure à -12 °C, il est possible d'aménager des ponts de glace. Les opérations de contreminage sont différentes en hiver car les allumeurs des mines sont gelés et les détecteurs de mines peuvent être inefficaces. Des aéronefs munis de skis peuvent opérer à partir de terrains où la neige a été bien tassée par le vent.

(2) **Contre-mobilité**. En cas de dégel, beaucoup d'endroits où le sol était auparavant ferme deviennent impraticables pour les véhicules. Les routes sur la glace peuvent être détruites à l'aide d'explosifs ou par l'artillerie. Il faut plus de temps pour créer des obstacles par temps froid. Il est difficile d'amorcer des mines normales lorsqu'il gèle. Les champs de mines aménagés avant une chute de neige peuvent être neutralisés par la neige (selon son épaisseur et son poids). L'été, les champs de mines établis dans la neige deviennent visibles et une boue épaisse remplace alors le sol ferme; enfin, les ouvrages défensifs établis en hiver peuvent devenir instables.

(3) **Capacité de survie**. Il est difficile de construire des fortifications et des positions de protection lorsque la terre est gelée. Le matériel lourd de terrassement est moins efficace lorsque le sol est gelé. D'autres techniques peuvent être utilisées pour aménager des positions au-dessus du sol. Si la neige est bien tassée, elle peut arrêter les projectiles et les éclats lents.

41. **Commandement et contrôle**.

a. **Généralités**. L'accent est mis sur les opérations menées par les petites unités et, particulièrement, sur l'initiative des commandants aux niveaux inférieurs.

b. **Installations de commandement**.

(1) Les postes de commandement et les installations de contrôle doivent présenter une bonne mobilité. Si le terrain s'y prête, les véhicules et les abris mobiles sont bien adaptés à cette fin.

(2) L'utilisation d'aéronefs pour le commandement, la reconnaissance, la liaison et comme relais de télécommunications est indiquée compte tenu des distances en cause; de plus, les aéronefs contribuent fortement à surmonter la difficulté à se déplacer au sol et le manque d'aides à la navigation.

c. **Communications**. Les communications ont une très grande importance parce que les forces terrestres sont largement dispersées et parce que les déplacements au sol sont difficiles. Dans l'Arctique, les communications sur la bande de haute fréquence capables de satisfaire aux exigences des grandes distances inhérentes à la situation tactique peuvent aussi être altérées par les tempêtes magnétiques, les aurores boréales et les perturbations ionosphériques. Ces phénomènes naturels peuvent empêcher toute communication pendant des heures,

voire des jours. Les transmissions basse fréquence sont aussi fortement touchées par les perturbations aurorales, mais à un degré moindre; elles doivent donc servir de moyens de communication de rechange en cas de panne des transmissions haute fréquence.

OPÉRATIONS DANS LE DÉSERT ET PAR TEMPS TRÈS CHAUD

42. **Généralités**. Cette section décrit les effets que les conditions existant dans le désert et par temps très chaud ont sur la conduite des opérations terrestres et présente la doctrine et les procédures générales adaptées à ces conditions. Les opérations dans le désert et par temps très chaud exigent des techniques, un entraînement et un matériel particuliers.

43. **Points à considérer**.

a. **Caractéristiques**. Aux fins d'opérations militaires, les caractéristiques importantes du climat désertique (ou du temps très chaud) sont les suivantes :

(1) Le désert est un milieu désolé; les conditions de vie peuvent être extrêmement difficiles et des troupes mal préparées peuvent facilement y trouver la mort. Les soldats opérant dans le désert doivent être physiquement, psychologiquement et professionnellement prêts. Ils doivent aussi être parfaitement acclimatés avant de participer à des opérations d'envergure.

(2) En termes d'environnement et de température, le désert et le temps très chaud sont similaires, mais la végétation et le terrain pouvant être associés à ces deux environnements sont fort différents. Les déserts sont des étendues arides et désolées pouvant comprendre de hautes montagnes, des zones sablonneuses et des marais salés incapables d'abriter de vie à cause du manque d'eau douce. Les zones habitées sont dispersées et centrées autour des points d'eau. Il y a peu de routes et de chemins de fer.

(3) Dans les déserts, les températures peuvent être extrêmes; ainsi, elles peuvent être de 50 °C à 70 °C en été et -45 °C en hiver. La variation diurne peut atteindre 20 °C.

(4) Le temps très chaud et le désert peuvent influer sur le fonctionnement des véhicules de combat, des armes et des appareils de communication.

(5) Dans le désert, la visibilité est souvent excellente, ce qui autorise une bonne observation et de longs champs de tir.

(6) La végétation est rare dans le désert et le camouflage artificiel est généralement utilisé.

(7) La pluie est chose rare et quand il pleut, il pleut à torrents. Des crues soudaines se produisent et, à ce moment, il est très dangereux de se trouver dans le lit de cours d'eau à sec (oued).

(8) Dans le désert, le vent peut souffler en ouragan. La poussière et le sable en suspension peuvent alors rendre la vie presque impossible; les déplacements et les travaux d'entretien sont très difficiles et la visibilité peut être fortement réduite. Les vents peuvent aussi déplacer les mines sur des distances considérables, ce qui rend plus dangereux les déplacements à proximité d'obstacles établis par les forces amies.

b. **Concept**. Dans le désert, les opérations sont conduites par l'arme blindée et des forces mécanisées et, à l'occasion, par des forces aéromobiles et des parachutistes. Ces opérations se déroulent dans une vaste zone et il peut s'agir principalement de combats de manoeuvre ayant pour but de concentrer assez de troupes pour vaincre l'ennemi. Dans ces conditions, la capacité de combattre dépend de ce qui est possible du point de vue logistique.

c. **Mission**. La mission de toute force opérant en zone désertique ne diffère pas d'une mission normale. La façon d'accomplir la mission diffère toutefois.

d. **Capacités**. Dans le désert, les forces disposent de champs de tir et d'observation étendus. Dans la plupart des déserts, la rareté des vastes zones pouvant être défendues peut forcer l'ennemi à laisser au moins un flanc dégarni et, donc, susceptible d'être attaqué par des forces de manoeuvre, des forces aériennes tactiques, l'artillerie ou des réserves mobiles. De grandes quantités de mines (mines terrestres ou mines larguées par des aéronefs) peuvent être utilisées pour améliorer l'efficacité des champs de mines. De plus, les transmissions, la reconnaissance, la recherche de renseignements, la surveillance et l'acquisition d'objectifs peuvent se faire plus facilement à cause du grand champ d'observation.

e. **Restrictions**. Les restrictions peuvent être les suivantes :

(1) Au cours d'opérations dans le désert, les unités de manoeuvre tendent à consommer de plus grandes quantités

dapprovisionnements de combat et de pièces de rechange que dans le cadre dopérations en régions tempérées. Les vérifications et lentretien courants prennent aussi une importance accrue.

(2) Lapprovisionnement en eau est très important du fait du manque de points deau et de la consommation accrue.

(3) Le camouflage et la dissimulation sont difficiles à cause du manque de végétation.

(4) Les vastes étendues sablonneuses plates empêchent la défense linéaire.

(5) Une unité en déplacement est plus facile à déceler à cause de la poussière quelle soulève.

(6) Le manque de routes, de points de repère pour sorienter, de chemins de fer et la nécessité demprunter des pistes difficiles font en sorte que les déplacements sont lents.

(7) Les températures élevées ont des effets négatifs sur la capacité demport des hélicoptères, de sorte quils peuvent transporter moins de soldats et de matériel. De plus, le sable transporté par le vent peut réduire la visibilité à zéro et empêcher lutilisation dhélicoptères.

(8) Les forts vents soufflant dans le désert peuvent clouer les hélicoptères au sol.

44. **Conduite des opérations**.

a. **Organisation**. Pour les opérations dans le désert et par temps très chaud, lorganisation des unités est semblable à celle qui existe dans les régions tempérées. Bien que les forces blindées et mécanisées soient efficaces dans cet environnement, il ne faut pas sous-estimer la valeur des véhicules légers à roues, blindés ou non, en terrain sablonneux. Pour assurer le bon déroulement des opérations, le soutien au combat (surtout le ravitaillement en eau et lentretien) est très important.

b. **Planification**.

(1) **Déception**. La déception doit constituer un aspect planifié de toute opération dans le désert. De la fumée peut être utilisée, des positions factices peuvent être aménagées, de faux messages radio

peuvent être transmis et, même, des nuages de poussière peuvent servir à tromper l'ennemi.

(2) **Opérations défensives**. Une attention particulière doit être accordée aux caractéristiques de l'environnement qui ont un impact sur la planification de la défense. La visibilité à grande distance, les front étendus, le manque de terrain facile à défendre et les nombreuses voies d'approche possibles pour l'ennemi sont autant de problèmes en matière de planification des opérations dans le désert. Le commandant doit donc prendre des risques quant à la disposition de ses forces avancées pour assurer la défense en profondeur et il lui faut conserver une réserve mobile importante capable de réagir rapidement en cas de menace. L'accent doit être mis sur la localisation rapide de l'effort principal de l'ennemi afin qu'il soit possible de redéployer et de concentrer vite des forces pour contre-attaquer en direction des flancs de l'ennemi.

(3) **Manoeuvres retardatrices**. Les procédures normales sont valables, mais l'accent est mis sur la reconnaissance en temps opportun et sur l'aménagement de positions à l'arrière de même que sur le maintien du contact pour éviter l'encerclement. Les plans doivent prévoir des moyens de communication de rechange. Compte tenu des distances et des changements constants dans l'organisation des tâches et le déploiement, le passage des lignes est plus difficile à coordonner et à contrôler.

(4) **Opérations offensives**. Les attaques lancées dans le désert et par temps très chaud doivent être planifiées en détail. Dans la plupart des déserts, la rareté de terrain pouvant être défendu fait que les flancs de l'ennemi peuvent être vulnérables. La force assaillante doit chercher un flanc exposé et tener de le contourner en direction de l'arrière de l'ennemi avant que ce dernier puisse réagir et stopper la manoeuvre d'enveloppement en faisant appel à ses réserves mobiles. Le succès des opérations offensives dépend d'une manoeuvre audacieuse et rapide visant un flanc vulnérable de l'ennemi.

c. **Exécution**.

(1) **Considérations générales**. Le terrain découvert et les conditions météorologiques habituellement bonnes militent en faveur de la nécessité, généralement reconnue, de la sécurité tous azimuts et de la mobilité d'une force; dans ces conditions, la reconnaissance à longue distance est fort importante.

(2) **Opérations offensives**.

(a) Dans le désert, une unité en mouvement est plus vulnérable parce quelle ne peut se dissimuler. Par conséquent, des forces de reconnaissance doivent être déployées bien à lavant du gros des troupes. De la même façon, la protection des flancs et de larrière est essentielle.

(b) Une étroite coopération entre les éléments au sol et laviation est essentielle. Le désert se prête bien à toutes les opérations car les unités blindées, mécanisées et les hélicoptères peuvent procéder à de grandes manoeuvres denveloppement et dencerclement. Les inconvénients associés à limpossibilité de se dissimuler peuvent être atténués par la surprise, des mouvements rapides, un bon déploiement des troupes, la sécurité des télécommunications et le recours à des techniques de déception.

(c) Les objectifs peuvent inclure les forces ennemies, des centres de télécommunications, des points de ravitaillement, des points deau et des positions clés.

(d) Il peut être préférable dopérer la nuit car lobscurité permet de se dissimuler et, en outre, la température est plus basse et il est possible dagir sans supériorité aérienne.

(e) Les passages dans le dispositif ennemi doivent être décelés et exploités.

(f) Comme le défenseur peut utiliser des champs de mines et des obstacles pour canaliser lassaillant vers un terrain de son choix, lassaillant doit déployer des éléments de reconnaissance du génie bien à lavant si ces obstacles doivent être franchis.

(3) **Opérations défensives**.

(a) Les zones de défense importantes sont les ports, les installations logistiques clés, les routes, les chemins de fer, les stations de pompage deau, les terrains daviation, les puits, les défilés dans les montagnes et les positions clés.

(b) À tous les niveaux, des manoeuvres audacieuses constituent le meilleur moyen de détruire lennemi en grand nombre sans être soi-même détruit. Il est rare de trouver des positions où des obstacles naturels protègent les deux flancs de la zone défendue.

(c) Il est essentiel de disposer de renseignements sur les zones de concentration de lennemi et sur ses axes de progression.

(4) **Manoeuvres retardatrices**. Dans le cas des manoeuvres retardatrices, les champs de tir étendus permettent dengager lennemi à la portée maximale des armes à tir direct; il est ainsi possible de décrocher avant que lennemi commence à se rapprocher de la position défensive. Toutefois, les nuages de poussière soulevés par une force en mouvement peuvent rendre nécessaire un décrochage sous la protection dun écran de fumée ou de lobscurité. Même une tempête de sable peut servir à dissimuler les mouvements. Lartillerie de campagne, les avions et les hélicoptères dattaque peuvent aussi aider une unité de manoeuvre au sol à décrocher et à gagner rapidement une autre position. Le problème dune orientation précise et la possibilité que lennemi arrive dune direction imprévue exigent que les communications soient étroitement surveillées et que les véhicules, les itinéraires ainsi que la coordination des déplacements fassent lobjet dune attention particulière.

d. **Utilisation des forces d'appui au combat**. Les besoins en appui-feu ne diffèrent pas de ce quils sont en dautres circonstances, mais la distance sur laquelle des opérations peuvent se dérouler signifie quune force opérant dans le désert dépend fortement de lappui aérien, en particulier. Le réglage du tir peut être difficile.

(1) **Artillerie**. Dans le cadre dopérations dans le désert, lappui de lartillerie exige un maximum de souplesse à tous les niveaux. Selon la nature de lopération, des déploiements régimentaires peuvent être possibles, mais les batteries et même les sections peuvent être appelées à opérer indépendamment pour fournir un appui le long de fronts étendus. Les pièces dartillerie de campagne doivent être aussi mobiles que les forces appuyées. Les servants doivent être compétents en matière de tir direct et être prêts à se défendre contre des attaques au sol. Les unités dartillerie de campagne qui servent dans le désert doivent être équipées de dispositifs darpentage performants. Lacquisition dobjectifs et la détermination des coordonnées sont difficiles à cause du manque de points de repère. La plupart des réglages du tir sont le fait dobservateurs au sol, mais les observateurs aériens sont très efficaces. Comme le réglage du tir peut être difficile et long, il faut envisager une plus grande dotation en munitions fumigènes au moment de la planification des opérations. Les conditions météorologiques peuvent changer

rapidement, de sorte que les corrections en fonction des conditions météo doivent être faites souvent.

(2) **Appui aérien**. Dans le contexte de la guerre dans le désert, l'appui aérien rapproché est très important du fait de l'impossibilité de se dissimuler, de la grande étendue de la zone d'opérations et de la mobilité des forces en présence. Il est facile de localiser les objectifs; l'observation visuelle est normalement bien supérieure à celle qui est possible dans les régions tempérées et les déplacements au sol sont plus évidents. Les attaques aériennes peuvent être handicapées par l'absence de voies d'approche permettant une certaine dissimulation, mais la meilleure visibilité permet d'attaquer à distance de sécurité. Des panneaux ou des dispositifs visuels ou électroniques facilitent l'identification des forces amies.

(3) **Défense aérienne**. Les vastes zones d'opérations et la bonne visibilité sont idéales pour les opérations aériennes. Les forces combattant dans le désert doivent être équipées d'une plus grande quantité d'armes antiaériennes. Cependant, il peut arriver que la force ne dispose pas d'assez de ces armes. Toutes les unités doivent donc élaborer des plans visant à contrer les attaques aériennes de l'ennemi; des mesures actives et passives sont nécessaires. Comme le désert se prête bien aux opérations aériennes, les commandants doivent bien réfléchir avant de quitter la protection de leur couverture aérienne.

(4) **Sapeurs**. Les activités du génie dans les régions désertiques arides et désolées se heurtent à des problèmes particuliers. Les déserts comportent peu d'obstacles naturels, mais les extrêmes variations de température peuvent nuire au bon fonctionnement du matériel du génie. Dans les déserts, les activités suivantes prennent une importance particulière.

(a) **Mobilité**. Les routes sont habituellement rares et primitives. Le sable meuble, les terrains rocheux et les étendues salifères (sebkha) présentent une faible aptitude à la circulation. Les sapeurs améliorent la circulation en atténuant les pentes, en adoucissant les passages en terrain rocheux et en permettant le franchissement de coupures sèches. Les capacités de reconnaissance du génie doivent être accrues afin que les sapeurs puissent trouver des itinéraires, déceler les obstacles et les champs de mines. Les autres tâches liées à la mobilité sont la construction d'aires d'atterrissage d'hélicoptères et de pistes d'atterrissage.

(b) **Contre-mobilité**. Les principaux obstacles sont les champs de mines et les fossés antichars. Sur place, les matériaux permettant de construire des obstacles de circonstance sont rares.

(c) **Capacité de survie**. Le désert favorise énormément l'observation, mais il est très difficile de se dissimuler. Il est essentiel d'aménager des positions de combat pour les chars. Dans le sol sablonneux, les fortifications exigent souvent la pose de revêtements. Des pierres et du gravier peuvent être utilisés pour procurer une protection supplémentaire.

(d) **Soutien topographique**. Les topographes facilitent les opérations dans le désert en fournissant des données sur la géologie, les effets de la météo, la mobilité et les ressources en eau.

(e) **Tâches diverses**. La destruction des points d'eau peut réduire l'efficacité de l'ennemi à un point où il est militairement inopérant. Dans le cadre d'un désengagement et si cela est autorisé, les points d'eau peuvent être minés ou piégés ou l'eau peut être contaminée (l'empoisonnement est interdit par la Convention de Genève). La destruction des points d'eau doivent être soigneusement analysés du point de vue des effets à long terme sur les forces amies.

(5) **Guerre électronique**. Les règles de la guerre électronique sont inchangées, mais ce type de guerre est particulièrement importante dans le désert pour les raisons suivantes :

(a) La radio est le moyen de communication le plus efficace; il peut être difficile d'installer les antennes afin de bien couvrir la zone occupée par les forces amies tout en évitant les émission en direction de l'ennemi.

(b) Au cours des heures les plus chaudes de la journée, il peut être nécessaire de recourir à des relais aériens ou terrestres car la portée des postes VHF (MF) peut être réduite de 50 %.